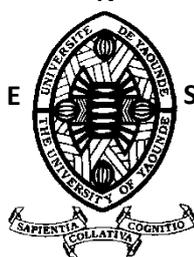


**UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
DÉPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

**HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY**



**POTENTIALITES TOURISTIQUES ET  
DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE ET  
CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme des  
Professeurs de l'Enseignement Secondaire deuxième grade (DIPES II)*

**Par :**  
**NKONDJANG KWAMO Rostant**  
*Licencié en géographie, DIPES I*

**SOUS LA DIRECTION DE :**  
**Dr ELeno MANKA'A FUBE**  
chargé de cours, ENS de Yaoundé

*Année académique : 2015-2016*

## LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**  
**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE  
BP : 47 Yaoundé, Cameroun  
e-mail : [rjassako@yahoo.fr](mailto:rjassako@yahoo.fr); [dptgeog\\_ensy1@yahoo.fr](mailto:dptgeog_ensy1@yahoo.fr)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

### LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

#### A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAPGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPOUO GNIGNI NSANGOUI Louissette, Assistante

#### B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**René Joly ASSAKO ASSAKO**  
Professeur titulaire des Universités

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**BIP** : Budget d'Investissement Public

**BM** : Banque Mondiale

**BUCREP** : Bureau Central des Recensements et des Etudes des Populations

**CAMTEL** : Cameroon Télécommunication

**CODEB** : Comité de Développement de Bandenkop

**CIPCRE** : Cercle International pour la Promotion de la Création

**CSNU** : Commission Statistique des Nations Unie

**DGT** : Délégation Générale du Tourisme

**DIPES II** : Diplôme des Professeurs d'Enseignement Secondaire 2<sup>ème</sup> grade

**DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**DSSDT** : Document de Stratégie Sectorielle du Développement du Tourisme

**ENEO** : Energie Nouvelle

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**EU** : Express Union

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**GPS** : Global Positioning System

**INC** : Institut National de La Cartographie

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

**MC2** : Mutuelle Communautaire de Croissance

**MINTOUL** : Ministère du Tourisme et des Loisirs

**MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

**MINADT** : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

**MINDEF** : Ministère de la Défense

**MINSANTE** : Ministère de la Santé Publique

**MINFOF** : Ministère de la Forêt et de la Faune

**MINEPDED** : Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et Développement Durable.

**MINPOSTEL** : Ministère des Postes et de la Télécommunication

**MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**MTN** : Mobil Telephone Network

**ONCT** : Office National Camerounais du Tourisme

**ONG** : Organisation Non Gouvernemental

**OCDE** : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

**OMT** : Organisation Mondial du Tourisme

**OTB** : Office du Tourisme de Bangou

**REF** : Référence

**RHT** : Restauration Hôtellerie Tourisme

**SET** : Secrétariat d'Etat au Tourisme

**SDN** : Société Des Nations

**SG** : Secrétaire Général

**SM** : Sa Majesté

**SPSS**: Statistic Package for Social Science

**UIOOT**: Union International des Organismes des Organismes Officiels du Tourisme

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies Pour La Science et la Culture

## ABSTRACT

With a surface area of 140km<sup>2</sup>, a diversified relief made up of plains, hills as well as mountains, a unique climate and vegetation, varied touristic sites as well as a group of people whose language indicate a homogeneity via cultural manifestations and attachment to traditional values, the Bangou sub-division is a favourable land for the practice of tourism. Via the conservation and preservation of its cultural values, of natural sites considered as sacred places, this land is mostly known as a land suitable for the practice of tourism. Meanwhile, its varied tourist potential still remains less developed. Indeed, the tourism activity does not contribute significantly to the development of this locality. absence in the transfer of competencies , limited finance, in availability of data base the restriction of visit of some sites by traditional authorities are the main obstacles to the development of this sector in our zone of study. In fact, tourism in Bangou still remains at an embryo stage despite few investments done in the domain in terms of infrastructures and the help from public forces.

To properly carry out our research, the hypothetico-deductive method was used which consisted in emitting hypotheses which were later verified through literature reviews and field surveys. More so, the system approach was equally adopted so as to analyse the role of various stakeholders present in the tourism sector in the Bangou sub-division. Through documentary research, the administration of questionnaires, interview guides as well as the treatment and analysis of data, we obtained a satisfactory result which permits us to confirm our hypothesis.

With these results, we came to the conclusion that, the Bangou sub-division is endowed with numerous tourist potentials susceptible of developing tourism, but this sector still remains underdeveloped due to a number of factors. Despite these constraints, we acknowledge a greater implication of tourism-related stakeholders in the process of development of the activity.

**Key Words:** Bangou, Cultural manifestation, traditional values, tourism, development, landscape.

## **DEDICACE**

*A mon feu père, Mr Kouamou Noé et ma mère Mme Simeu Elise, pour qui le succès d'un homme se mesure à l'effort fourni dans le travail.*

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à notre directrice de mémoire, le Docteur Eleno MANKA'A FUBE pour sa disponibilité, sa rigueur et ses orientations sans lesquelles ce travail n'aurait pas pu être terminé dans les délais impartis.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de tous nos enseignants du Département de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé pour la qualité de leurs enseignements.

Nous formulons nos remerciements également à l'endroit de Mr. FOUATSA TEMECHING William, CHEKEP Carela Doulon, NJEUTCHA Christian, MOUMI MAMA Edy, YANKAM Elvis, TIAKOUANG AGADI Armel, YOUGANG KOUAMOU Jausiane, DJOMENI KOUAMOU George, NDJOUNGUEP Juscar ainsi qu'à nos frères et sœurs : KOUAMKAM Marie, YANHOU Angele, NEGUEPGUE Beatrice, NGUEYEP FLORANCE, KEPSEU Vitis, NGOUDJOU YEPMOU Arnold, DJIHOU Dilane, dont l'aide morale, financière et matérielle nous ont permis de réaliser ce travail.

Notre remerciement va également à l'endroit de toutes les personnes qui ont activement participé aux enquêtes par questionnaire et aux entretiens menés dans l'arrondissement de Bangou. Nous formulons des remerciements également à notre encadreur du stage pratique effectué au lycée de Biyem-Assi, Mme DJOUFACK Georgette épouse NGUEGANG qui nous a permis de réduire la pression dudit stage afin de nous concentrer d'avantage à notre travail de recherche.

Nos remerciements s'adressent également aux élèves-professeurs de la 55<sup>ème</sup> promotion de DIPES II de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé avec qui nous avons passé des moments plus ou moins convivial. Nous pensons particulièrement à DJOMDJUI Christian, LABA SAKAFOUL Parfait, MAIYAMOOH Francis BONGFAN, KOUOGANG KAMDEM Serge Alain, MBANG GABRIEL, TCHISSABOU KOUOH MORIN, FONTCHA Danielle, dont la qualité des échanges nous a apporté des éclairages dans notre travail de recherche.

Nous formulons nos remerciements à l'endroit de Mr WOMGA Albert TCHAPTCHAP et son épouse, pour qui le soutien morale, financier a été d'un grand apport.

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1:Tableau synoptique du cadrage général de l'étude .....	11
Tableau 2: Sites touristiques et leurs potentialités de Bangou .....	16
Tableau 3: Dimensions et indicateurs des potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou .....	22
Tableau 4: Dimension et indicateur du développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Bangou.....	23
Tableau 5: Répartition des ménages enquêtés par groupement .....	26
Tableau 6: Répartition du pas par zone d'étude.....	27
Tableau 7 : Répartition des employés par établissement d'hébergement .....	60
Tableau 8: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation.....	90
Tableau 9: Test du Khi-deux.....	91
Tableau 10: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation.....	92
Tableau 11: Tests du Khi-deux .....	93
Tableau 12: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation.....	94
Tableau 13: Tests du Khi-deux .....	95

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte de la localisation de la zone d'étude .....	5
Figure 2 : Le système de tourisme de leiper Neil (1979).....	14
Figure 3 : Carte physique de Bangou .....	31
Figure 4: Diagramme ombrothermique de l'arrondissement de Bangou .....	36
Figure 5: Spatialisation des potentiels touristiques de Bangou.....	46
Figure 6: Service d'hébergement à Bangou .....	50
Figure 7: Raison de l'inexploitation du potentiel touristique.....	51
Figure 8: Niveau de revenu mensuel du ménage de Décembre 2015 .....	56
Figure 9: Activités économiques à Bangou.....	58
Figure 10 : Spatialisation des infrastructures touristiques .....	63
Figure 11: Perception de la population sur le tourisme.....	64
Figure 12: Répartition des populations selon leur passe temps favori .....	66
Figure 13: Service de restauration offert par la population.....	67
Figure 14: Répartition des projets en fonction des acteurs .....	83
Figure 15: Système d'aménagement des sites touristiques .....	85
Figure 16: Influence territoriale des acteurs dans l'investissement des projets. ....	86

## TABLE DES PHOTOS

Photo 1 : Chute non aménagée à Baloumgou .....	52
Photo 2: Piste de la chute de Mtui à Bapa.....	53
Photo 3: Point d'eau potable à Bangou-carrefour .....	55
Photo 4: Route bitumée à Bangou-ville .....	59
Photo 5 : Le travail de la vannerie.....	65
Photo 6: Le site des esclaves à Bangou chefferie.....	70
Photo 7: Action des associations .....	71
Photo 8: Action MINPAT à Bapa .....	73
Photo 9: Réserve forestière de Baloumgou (100 ha).....	75
Photo 10: Travaux de construction des routes .....	76
Photo 11: Ligne électrique à Bandenkop .....	77
Photo 12: Sommet du mont Tchiekang .....	100

## TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche photographique 1: Une vue panoramique du paysage a Bangou rural .....	29
Planche photographique 2 : Les formes de relief à Bangou.....	31
Planche photographique 3 : Les ressources hydrographie de la localité de Bangou.....	32
Planche photographique 4: Versants de montagne dominés par des blocs rochers .....	33
Planche photographique 5: La grotte de Gwelep à Baloungou.....	34
Planche photographique 6: Type de végétation à Bangou .....	35
Planche photographique 7 : L'architecture des chefferies et case traditionnelle .....	37
Planche photographique 8:Cérémonie culturelle Bangou.....	40
Planche photographique 9: Monument et piste des esclaves à Bangou .....	41
Planche photographique 10: Les lieux sacrés dans la localité de Bangou .....	42
Planche photographique 11: Les produits artisanaux de l'arrondissement de Bangou.....	43
Planche photographique 12: Sites touristiques aménagés.....	44
Planche photographique 13: L'inaccessibilité des sites touristiques .....	54
Planche photographique 14: Aires de jeu à Bandenkop.....	55
Planche photographique 15 : Construction du musée ou la case patrimoniale de Bapa. ....	69
Planche photographique 16: Les postes de sécurité de la ville de Bangou. ....	74
Planche photographique 17:Structures sanitaire dans l'arrondissement de Bangou.....	74
Planche photographique 18: L'action du maire pour la création des infrastructures de base.....	78
Planche photographique 19: Infrastructures touristiques de base .....	80
Planche photographique 20: Action des élites Bandenkop. ....	81
Planche photographique 21: Action des acteurs privés.....	82

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE .....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ii
ABSTRACT .....	iv
DEDICACE .....	v
REMERCIEMENT .....	vi
TABLE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
TABLE DES PHOTOS.....	ix
TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES .....	x
TABLE DES MATIERES .....	xi
INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET ET PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE .....	2
1-1- CONTEXTE GENERAL DE L’ETUDE.....	2
1-2- JUSTIFICATION.....	2
1-3- DELIMITATION DU SUJET.....	3
1-3-1- Délimitation thématique.....	3
1-3-2- Délimitation spatiale .....	3
1-3-3- Délimitation temporelle .....	6
1-4- REVUE DE LA LITTERATURE.....	6
1-4-1- Approche politique du tourisme .....	6
1-4-2- Approche économique et le développement du tourisme .....	7
1-4-3- Approche sur les atouts géographiques.....	8
1-4-4- Approche socioculturel .....	8
1-5- PROBLEMATIQUE.....	9
1-6- QUESTIONS DE RECHERCHE .....	10
1-6-1- Question centrale.....	10
1-6-2- Questions secondaires .....	10
1-7- OBJECTIFS DE RECHERCHE .....	10
1-7-1- Objectif central.....	10
1-7-2- Objectifs secondaires .....	10
1-8- LES HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	11
1-8-1- Hypothèse centrale.....	11
1-8-2- Hypothèses secondaires .....	11
1-9- INTERET DE L’ETUDE .....	11
1-9-1- Intérêt académique .....	11
1-9-2- Intérêt scientifique.....	11
1-9-3- Intérêt pratique .....	12
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	13
2-1- CADRE CONCEPTUEL .....	13
2-1-1- Tourisme .....	13
2-1-1-1- L’approche technique .....	13
2-1-1-2- L’approche holistique .....	13
2-1-1-3- L’approche multidisciplinaire.....	14
2-1-2- Potentialité touristique .....	15
2-1-3- Développement .....	16
2-1-3-1- Le développement économique et social .....	17
2.1.3.2 Le développement culturel.....	17
2-1-4- Territoire .....	18
2-1-5- Aménagement .....	18
2-1-6- Activité touristique.....	18

2-1-7- Site touristique .....	19
2-2- CADRE THEORIQUE.....	19
2-2-1- La théorie des organisations de Ménard (1990).....	19
2-2-2- La théorie de la croissance endogène de Paul Romer (1986).....	20
2-3- CADRE OPERATOIRE.....	21
2-3-1- La variable indépendante : les potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou .....	21
2-3-2- Variable dépendante : développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Bangou .....	22
2-4- APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	23
2-4-1- Questions de départ.....	23
2-4-2- Démarche méthodologique générale.....	24
2-4-3- La collecte des données.....	24
2-4-3-1- la collecte des données secondaires .....	24
2-4-3-2- La collecte des données primaires .....	25
2-4-3-3- Les observations directes .....	25
2-4-3-4- Les entretiens et les interviews .....	25
2-4-3-5- L'enquête par questionnaire.....	25
2-4-3-6- La population cible .....	25
2-4-3-7- La Technique d'échantillonnage.....	26
2-5- L'administration du questionnaire.....	27
2-6- Le traitement des données .....	27
2-6-1- Traitement iconographique et cartographique.....	27
CHAPITRE III : BANGOU : UN POTENTIEL TOURISTIQUE ATTRACTIF .....	28
3-1- LES POTENTIELS NATURELS ET PHYSIQUES.....	28
3-1-1- Les potentiels naturels.....	28
3-1-1-1- Le paysage : un atout touristique important.....	28
3-1-1-4- Les blocs rochers et les grottes : source d'un tourisme.....	33
3-1-1-5- La végétation : un attrait touristique important.....	34
3-1-2- Les attraits physiques du tourisme à Bangou .....	36
3-2- LA CIVILISATION DES PEUPLES DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU ET LE TOURISME .....	36
3-2-1- Les modes de construction : objet d'une attraction touristique singulière .....	37
3-2-2- L'art culinaire, le vernaculaire, le folklore et les cérémonies funéraires : éléments d'un tourisme culturel à développer .....	38
3-2-3- Sites historiques, symbole de l'histoire d'un peuple et tourisme culturel.....	40
3-2-4- Les lieux sacrés : un site touristique culturel à découvrir .....	42
3-2-5- Une offre artisanale pour la promotion du tourisme .....	43
3-3- Les sites touristiques aménagés.....	44
CHAPITRE IV : LIMITES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A BANGOU .....	48
4-1- LIMITES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME .....	48
4-1-1- Les limites institutionnelles.....	48
4-1-1-1- Une politique de développement du tourisme lente au MINTOUL.....	48
4-1-1-2- Les contraintes liées à la commune .....	49
4-1-2- Les obstacles économiques et promotion du tourisme .....	52
4-1-2-1- Les infrastructures touristiques sont inadéquates .....	52
4-1-3- Difficultés sociales et promotion du tourisme.....	56
4-1-4- Difficultés culturelles au développement du tourisme .....	57
4-2- LES AVANTAGES SOCIOECONOMIQUES ET CULTURELS DE LA PROMOTION DU TOURISME A BANGOU .....	57
4-2-1- Les avantages économiques et sociaux .....	57
4-2-2- L'apport culturel de la promotion du tourisme .....	60
4-3- L'IMPACT NEGATIF DU TOURISME A BANGOU .....	60
CHAPITRE V : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATEGIES POUR L'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU .....	62
5-1- LES ACTEURS DE BASE : STRATEGIES ET LOGIQUES D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES .....	64

5-1-1- Les populations : logiques et stratégies pour un aménagement des sites touristiques .....	64
.....	64
5-1-1-1- Les pratiques territoriale des populations .....	65
5-1-1-2- Logiques des populations.....	67
5-1-2- Pratiques et logiques des chefs de village et de quartier .....	67
5-1-2-1- Notables ou chef de quartier .....	68
5-1-2-2- Les chefs traditionnels : leurs pratiques et logiques pour la conservation et l'aménagement des sites touristiques.....	68
5-1-3- Stratégies et logique des associations pour le développement du tourisme .....	71
5-1-3-1- Les associations internationales : stratégies et logiques .....	71
5-1-3-2- Les comités de développement et leurs logiques .....	71
5-2- LES ACTEURS DU SOMMET ET DEVELOPPEMENT DU TOURISME.....	72
5-2-1- Les acteurs étatiques et la politique touristique .....	72
5-2-1-1- Le gouvernement, les institutions nationales, services déconcentrés : logiques et pratiques .....	72
5-2-3- Une forte présence des acteurs non étatique dans le développement du tourisme .....	79
5-2-3-1- Pratiques territoriales et logiques des élites .....	79
5-2-4- Stratégies et logiques des entreprises privées .....	82
5-2-5- Les institutions internationales et les ONG.....	83
5-3- LA SYNERGIE DES ACTEURS ET L'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES.....	84
5-4- INFLUENCE RECIPROQUE DES PRATIQUES TERRITORIALES DES ACTEURS.....	86
CHAPITRE VI : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	88
6-1- VERIFICATION DES HYPOTHESES .....	88
6-1-2- Vérification de l'hypothèse n° 2 .....	92
6-1-3- Vérification de l'hypothèse n° 3 .....	94
6-2- CRITIQUES DES RESULTATS ET SUGGESTIONS .....	95
6-2-1- Critiques des résultats .....	95
6-2-1-1- Orientation du sujet.....	96
6-2-1-2- Limites méthodologiques.....	96
6-2-2- Recommandations pour accélérer la promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou .....	97
6-2-2-1- Recommandations pour améliorer l'action du MINTOUL.....	97
6-2-2-2- Recommandations pour faciliter le commerce des objets artisanaux par le ministère de la forêt et de la faune.....	98
6-2-2-3- Recommandation pour une participation active du maire dans la promotion du tourisme à Bangou .....	98
6-2-2-4- Recommandations pour le sous-préfet dans la promotion du tourisme .....	100
6-2-2-5- Recommandations pour encourager les élites à participer dans la promotion du tourisme .....	101
6-2-2-6- Recommandations pour les chefs de village.....	101
CONCLUSION GENERALE.....	102
BIBLIOGRAPHIE .....	102
ANNEXES .....	cii

## INTRODUCTION GENERALE

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun a mis en place, un plan de développement économique, articulé autour du plan quinquennal 1971-1976. Dans ces plans, on notait la volonté des pouvoirs publics à développer le tourisme dans toutes les régions du pays. Cette volonté politique s'est soldée par un grand succès du tourisme Camerounais en 1978 où le seuil total de la fréquentation touristique et la recette touristique a atteint sa valeur absolue avec un taux d'accroissement de 23% (Tchindjang, M. & Fodouop, K., 2003). Mais depuis 1978, le tourisme a connu une chute, qui se manifeste par la réduction continue du nombre d'arriver, malgré la mise en place du ministère du tourisme en 1989. Cette structure nationale avait la charge de faire du tourisme, un levier de croissance et de promotion des valeurs touristiques de notre pays à l'extérieur. Conscient de l'importance du tourisme dans l'économie, le gouvernement a mis en place, un cadre législatif qui régit le fonctionnement de ce secteur.

Dans le souci de promouvoir le tourisme interne à travers les potentiels que regorgent toutes les unités administratives du pays, le gouvernement a mis sur pied en 2004, la loi sur la décentralisation, qui confère aux maires, le pouvoir d'aménager les patrimoines touristiques dans leurs sphères de compétence. Mais, il nous semble que, ces efforts ne constituent aucun moyen efficace pour le développement du tourisme local. Car jusqu'à l'heure actuelle, l'arrondissement de Bangou n'a pas encore connu un véritable plan de développement touristique en dépit de sa diversité culturelle, de nombreux sites naturels, ainsi que les atouts physiques. La contribution du tourisme au développement de cette unité administrative reste moins perceptible d'un point de vue économique, social et culturel. C'est la raison pour laquelle, le département de géographie de l'ENS de l'université de Yaoundé I a opté choisir pour thème général de la 55<sup>ème</sup> promotion : « *tourisme et développement* ». Ce dernier se décline en quatre axes dont notre sujet se situe dans le troisième axe, à savoir : « *potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou* ». Nous devons saisir les opportunités qu'offre le tourisme aujourd'hui, pour mettre en place les stratégies et les techniques pour développer le tourisme dans cette partie du pays afin que ce secteur puisse contribuer véritablement à son développement et le rendre une destination touristique reconnue.

Pour atteindre cet objectif, il est question de procéder par un inventaire des potentiels touristiques de cette localité, identification des différentes contraintes qui freinent le développement du tourisme, les stratégies et la logique des acteurs pour un développement du tourisme et enfin, la vérification des hypothèses, critiques des résultats et les recommandations pour favoriser le processus de développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou.

## CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET ET PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

### 1-1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Dans un monde de plus en plus dynamique, le développement des Etats passe par la création des secteurs d'activité susceptibles de générer les revenus et de créer les emplois. C'est dans cette optique que, le tourisme, activité génératrice de revenu, est au centre de la politique de certains Etats et de nombreuses organisations internationales. Soucieux des atouts touristiques que possèdent les Etats, l'Organisation des Nations Unies (ONU) est intervenue en mettant sur pieds l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en 1975, chargée de coordonner la politique générale du tourisme dans le monde. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le développement du tourisme est devenu l'apanage des pays développés qui ont mis en place les conditions favorables au développement du tourisme en votant des lois qui organisent ce secteur. C'est ainsi qu'en France, les lois sur la décentralisation de 1982-1983 ont passée sous silence la question du tourisme. Elle ressurgit avec la loi du 23 Décembre 1992 qui repartie les compétences du tourisme entre l'Etat, les régions, les départements et les communes (Picart S., 2000-2001). Cette loi a permis à la France, de développer le tourisme. Ainsi, dans beaucoup de pays développés, le tourisme est un secteur clé de l'économie et véritable source d'emploi. Ce pendant, le développement du tourisme ralenti de manière générale en Afrique, malgré la disponibilité de nombreux patrimoines naturels, historiques et culturels. Singulièrement, il n'en demeure pas moins, que le Cameroun soit isolé dans la même situation en dépit du slogan d'appel *l'Afrique en miniature* c'est-à-dire toute l'Afrique dans un pays. Force est de constater que, le tourisme reste très peu développer au Cameroun malgré les richesses naturelles, historiques et culturelles et surtout l'effort des pouvoirs publics qui ont mis en place le plan directeur de développement du tourisme en 2005 ; la loi de la décentralisation de 2004 portant les règles applicables aux communes et qui concède le pouvoir à celles-ci de développer un véritable tourisme local ; la loi de 1998, qui régie l'activité touristique au Cameroun. En outre, la création du Ministère du Tourisme (MINTOUR) en Avril 1989, n'a pas permis l'aménagement d'un grand nombre des sites touristiques et la construction des infrastructures adéquates. Dès lors, la contribution du tourisme dans le PIB reste insignifiante. D'où la nécessité d'envisager les stratégies de mise en valeur des patrimoines touristiques en s'appesantissant sur notre étude qui porte sur le thème, **les potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.**

### 1-2- JUSTIFICATION

Ayant longtemps vécu dans l'arrondissement de Bangou, nous avons constaté que, les populations vivent des activités telles que l'agriculture, l'artisanat et la chasse, ignorant l'existence d'autres activités qu'est par exemple le tourisme. Pourtant, l'arrondissement dispose de nombreux sites naturels, historiques et patrimoines culturels que les autorités, avec l'aide des populations doivent aménager pour stimuler l'activité touristique et améliorer les conditions de vie de celles-ci. Mais, le constat que nous avons fait, donne lieu de comprendre que, le développement du tourisme ne figure pas encore dans l'agenda politique de l'autorité municipale malgré le pouvoir que lui confère la loi de la décentralisation N° 2004/017 du 22 Juillet 2004, lui permettant de développer un véritable tourisme local. C'est la raison pour laquelle, nous avons jugé nécessaire, compte tenu de la non mise en valeur des patrimoines

touristiques de l'arrondissement de Bangou, de saisir l'opportunité que nous a offerte le département de géographie de l'ENS de Yaoundé (ENS), de conduire notre réflexion sur le thème portant sur **les potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou**, en vu de l'obtention du DIPES II.

C'est un guide qui va nous permettre d'inventorier les potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou, à l'instar des potentialités naturelles (montagnes, forêts, chutes,), historiques (monuments, grottes,) et culturelles (les cérémonies rituelles, les danses folkloriques, chefferies). A travers ces potentialités, nous admettons que, les formes de tourisme qui peuvent être développées dans l'arrondissement de Bangou sont : le tourisme culturel, l'écotourisme, tourisme sportif et le tourisme de santé. Tout ceci doit passer dans le cadre d'une étude des stratégies que nous mettrons en place pour permettre aux autorités, acteurs privés et les populations de développer le tourisme à travers l'aménagement des sites touristiques et la mise en place des infrastructures appropriées aux formes de tourisme que nous avons citer. En outre, permettre que le tourisme puisse contribuer comme d'autres activités au développement de l'arrondissement.

### **1-3- DELIMITATION DU SUJET**

Elle va se faire sur trois (3) dimensions à savoir :

#### **1-3-1- Délimitation thématique**

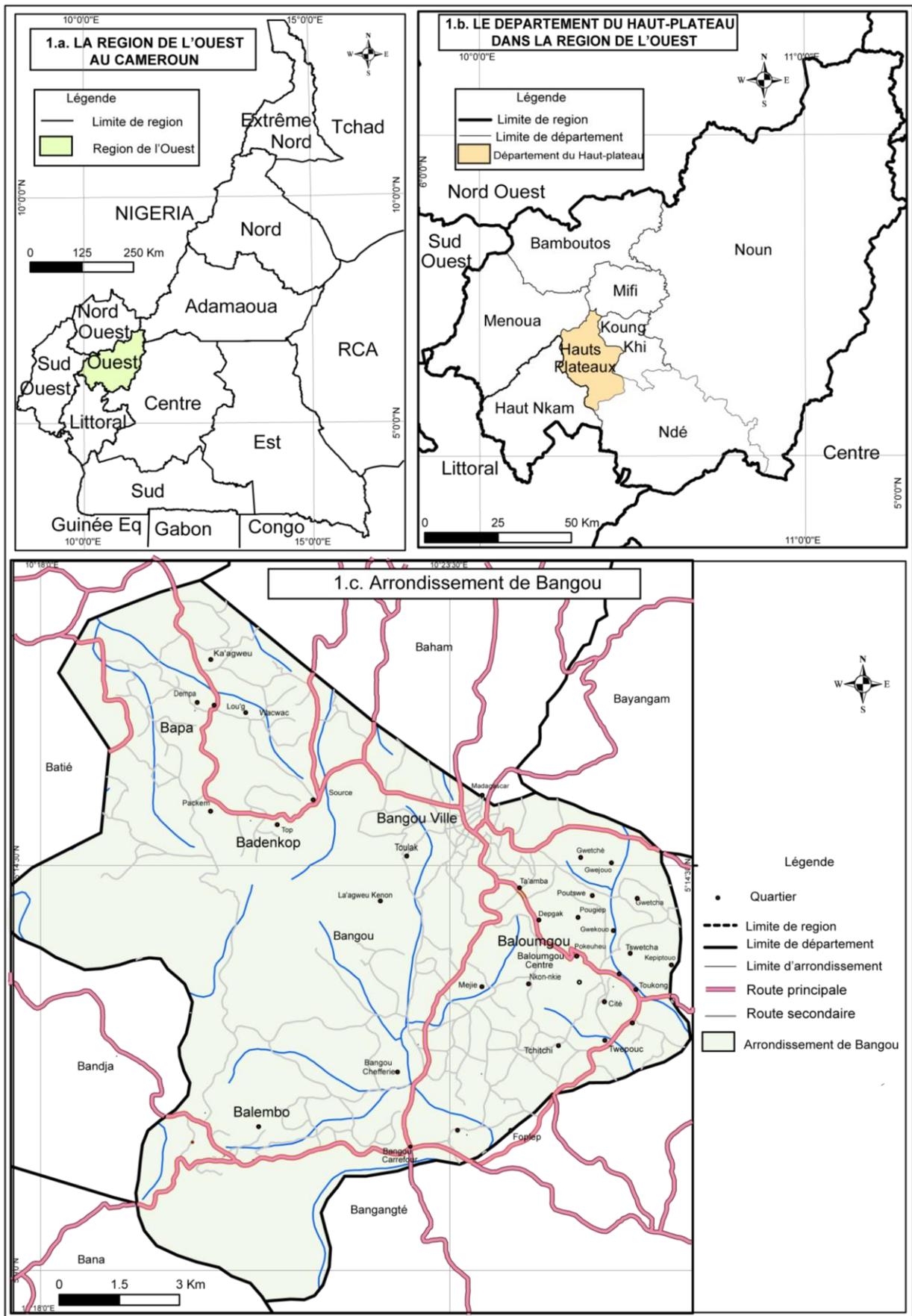
Dans un monde de plus en plus en mutation, marqué par une compétitivité économique, plusieurs Etats sont à la quête de la croissance, véritable catalyseur de développement. Dans ce contexte, le tourisme, génératrice de revenu, source d'emploi, accuse un grand retard dans beaucoup de ces Etats. Alors que, selon **Kamdem M. & Tchindjang M. (2011)**, le tourisme représente le premier secteur économique mondial dont le trafic devrait tripler d'ici à 2020. Mais une analyse profonde du développement de l'activité touristique révèle une faible contribution du tourisme dans l'économie Camerounaise (1% selon le MINTOUR en 2010) à cause des potentiels touristiques non valorisés, qui reste en grande partie peu connus. Ainsi, il faut pendre en compte que le tourisme génère de l'emploi, contribue au PIB et à l'amélioration des conditions de vie des populations Camerounaise. A cet effet, une réflexion approfondie sur notre étude, est susceptible d'apporter des solutions et des orientations en vu de mettre en jeux des moyens financiers permettant de développer ce secteur. Tout ceci passe par l'aménagement des patrimoines touristiques et la mise en place des infrastructures adéquates. C'est dans cette ordre d'idée que, le département de géographie de l'école normale supérieur de Yaoundé a fait le choix du thème de la 55<sup>ème</sup> promotion qui porte sur : « Tourisme et développement ». Ce thème est subdivisé en quatre axes de recherche. Notre travail qui porte sur le troisième axe, est intitulé **potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou**.

Ainsi, notre étude s'appesantira sur les potentialités touristiques et le développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou. Dans cette étude, il s'agit de montrer comment la mise en valeur des patrimoines touristiques peut contribuer au développement de l'arrondissement de Bangou.

#### **1-3-2- Délimitation spatiale**

Dans le cadre de notre étude basée sur les potentiels touristiques et développement socioéconomique et culturel, l'arrondissement de Bangou fait l'objet de notre centre d'étude. Cet arrondissement est l'un des quatre arrondissements du département des hauts plateaux, dans la région de l'ouest. Il est constitué de trois groupements à savoir Bandenkop, Bapa et Bangou. L'arrondissement de Bangou couvre une superficie de 140 km<sup>2</sup> et s'étend entre 5°05' et 5°15' de latitude Nord et 10°20' et 10°27' de longitude Est (figure 1). Selon le Bureau Central des

Recensements et des Etudes de population (BUCREP, 2005), cet arrondissement à une population totale d'environ 15787 habitants avec une densité de 103 habitants/km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par l'arrondissement de Batié, au Nord-est par l'arrondissement de Baham, à l'Est par l'arrondissement de Bayangam dans le département du Nkounk-nki, au Sud par les groupements Batchingou, Bamera et Bangoua dans le département du Nde, et à l'Ouest par Babouantou, Bana et Batcha dans le département du Haut-Nkam.



Source : fichier cartographique de l'INC/adapté par NKONDJANG

**Figure 1:** carte de la localisation de la zone d'étude

### **1-3-3- Délimitation temporelle**

Le tourisme n'a pas connu un essor considérable dans le département des Hauts-plateaux en générale et l'arrondissement de Bangou en particulier malgré la disponibilité de nombreux patrimoines touristiques qui sont d'ordre naturel, historique et culturel. Les différentes institutions Etatiques qui ont été mises en place depuis l'indépendance jusqu'à nos, à savoir l'Office Nationale Camerounaise du Tourisme (ONCT), le ministère de l'information et du Tourisme, Délégation Générale du Tourisme (DGT), le Secrétariat d'Etat au Tourisme (SET), le Ministère du Tourisme(MINTOUR) et depuis 2004, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL), n'ont pas pu faire du tourisme, une activité susceptible de contribuer au développement des différentes localités de notre pays. Singulièrement l'activité touristique reste encore très peu connue par la population et les autorités locales. Car les atouts touristiques ne sont pas connus, valorisés, bref il n'y a pas une promotion touristique véritable.

En effet, il n'existe aucune promotion du tourisme dans le département des Hauts-plateaux en générale et l'arrondissement de Bangou en particulier en dépit de la création d'une délégation régionale dont le rôle est de coordonner la politique du ministère du tourisme à ce niveau. Compte tenu du fait que, les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour booster l'activité touristique dans toutes les régions du Cameroun en mettant sur pieds des règlements qui régissent le fonctionnement de celle-ci, nous allons étendre notre étude sur une période allant de 1998 à 2010. Cette période étant une période à laquelle plusieurs lois ont été mises en place pour promouvoir le tourisme au Cameroun. C'est le cas de la loi sur la décentralisation N°2004/17 du 22 Avril 2004 portant règle applicables aux communes. Cette loi dans son article 15, définit les compétences transférées aux communes. Le deuxième point de cet article stipule : la mise en valeur de sites touristiques communaux. En outre, la loi N°98/006 du 4 Avril 1998 relative à l'activité touristique, va dans le même sens en préconisant au dernier point de son article 1<sup>er</sup>, la mise en valeur du patrimoine touristique nationale. Au regard de l'analyse qui en découle de ces lois, nous pouvons constater que, l'acteur central du développement des potentiel touristique de la localité de Bangou, est la commune. C'est dans cet intervalle de temps, que nous étudierons ce qui a été fait en matière d'aménagement de sites touristiques, de la promotion du tourisme dans l'arrondissement Bangou. Toujours dans la même lancée, nous allons effectuer une réflexion sur les différents projets que la localité a bénéficié cette dernière décennie. Outre, nous allons analyser dans quelle mesure l'effort du gouvernement, de la commune, des élites, des partenaires internationaux et Organisation non gouvernementale (ONG) a favorisé la mise en valeur des potentiels touristiques afin que ceux-ci puissent contribuer au développement de la localité.

### **1-4- REVUE DE LA LITTERATURE**

Plusieurs auteurs ont fait du tourisme l'objet de leurs travaux de recherche. Dans le cadre de notre étude axée sur les potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou, nous avons fait des recherches documentaires qui nous ont permis de classer ces auteurs en fonction d'un certain nombre d'approches qui sont d'ordre politique, économique, géographique et socioculturelle.

#### **1-4-1- Approche politique du tourisme**

Ministère du tourisme (2005) dans l'élaboration du Document de Stratégie Sectorielle du Développement du Tourisme Camerounais (DSSDT), traduit la volonté du gouvernement à faire du tourisme un puissant outil de relance de l'économie et de lutte contre la pauvreté. Ce document rappelle le contexte socio-économique national et international dans lequel évolue le tourisme camerounais. La volonté de l'Etat de lutter contre la pauvreté et booster la croissance économique, était déjà consignée dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en 2003. Dans ce document, le tourisme y apparait comme une importante source de

croissance à développer en vue de diversifier notre économie et partant, de contribuer à la relance économique et à la lutte contre la pauvreté. A travers ces documents, un état des lieux et un bilan diagnostique du secteur du tourisme est fait. Cet état des lieux permet de décrire l'offre et la demande touristique et de présenter les retombées socio-économiques du tourisme Camerounais. Pour ce qui est des diagnostics, cela a été fait en fonction des formes de tourisms et les documents présentent des stratégies pouvant permettre le développement du tourisme.

La loi N°98/006 du 4 Avril 1998, fixe le cadre législatif sur l'activité commerciale, les règles applicables à l'activité touristique en vue du développement économique, de la promotion de la culture nationale, de l'intégration nationale et le brassage des cultures, de la protection et de la sauvegarde des valeurs touristiques, culturelles nationales, ainsi que de l'environnement et de la mise en valeur du patrimoine touristique nationale. Cette loi fixe les conditions de développement des sites touristiques, réglemente la qualité des infrastructures appropriées au développement de cette activité. A travers l'analyse de cette loi, nous comprenons que, l'activité touristique est définie par le gouvernement en vue de favoriser un investissement dans le secteur du tourisme.

En effet, nous pouvons comprendre la volonté politique de l'Etat de normaliser l'activité touristique dans le cadre d'une législation et la mise en place d'un plan directeur dont les stratégies sont bien fixées dans la mesure de faire du tourisme un outil de la croissance économique et de réduction de la pauvreté.

#### **1-4-2- Approche économique et le développement du tourisme**

Le développement du tourisme est au centre de l'étude de plusieurs auteurs. C'est le cas de **Tchindjang M. & Kengne F. (2003)**, qui ont fait une étude sur les potentialités touristiques du Cameroun. De cette étude, il en ressort que le Cameroun est une terre du tourisme par excellence notamment avec un relief varié constitué de plaines, de plateaux et de montagnes, un climat et une végétation diversifiées ainsi qu'un peuplement humain hétérogène. Dans cette étude, ils font l'inventaire du potentiel touristique Cameroun, ainsi que les différents problèmes qui empêchent leur mise en valeur. Dans la même lancée, **Kamdem, P. & Tchindjang, M. (2011)**, recensent les potentialités touristique du Cameroun et celui-ci est considéré par les expert comme une *Afrique en miniature*, c'est -à-dire toute l'Afrique dans un pays. A travers leurs travaux, ces auteurs montrent la situation du tourisme Camerounais qui peine à se développer malgré la disponibilité de nombreux patrimoines touristiques. En effet, la contribution de l'activité touristique au PIB du pays demeure très faible. Car l'insuffisance d'outils statistiques fiables et le manque de politique d'incitation rendent difficiles toute entreprise d'évaluation des ressources et de potentialités touristiques du pays.

**Ievsiukova M. (2011)**, dans une étude qui porte sur les infrastructures en Ukraine, analyse les infrastructures touristiques de la Crimée en vue de favoriser un tourisme familiale susceptible de contribuer à la croissance économique de l'Ukraine. De cette étude, il en résulte que, le tourisme ne peut contribuer à l'économie que par la mise en place des infrastructures pouvant stimuler le tourisme familial. Dans le même sens, **Waafa N. (2011)**, fait une étude sur la capacité de développement touristique du Nzaar et d'Aley. De cette étude, il convient de dire que le tourisme est un secteur important dans l'économie du Liban et qu'il contribue au développement du territoire à travers la mise en place des infrastructures d'accueille. **Eboumbou D. (2010)** fait également le point sur le poids du tourisme dans l'économie Camerounaise en montrant comment la restauration est un secteur qui génère beaucoup de revenus et permet la création d'une masse salariale qui implique directement sur la croissance économique. A travers ses recherches, il exhibe le tourisme comme la résultante des caractéristiques de cette interconnexion planétaire que symbolise la mondialisation en termes de

progrès économique. De l'idée de ces auteurs, il en ressort que le tourisme contribue à l'économie et génère de l'emploi.

#### **1-4-3- Approche sur les atouts géographiques**

**Tsakem G. (1981)**, fait une étude sur le développement du tourisme à Dschang. Il en ressort de cette étude, que le tourisme a connu un essor à Dschang grâce à un climat, un relief favorable. C'est ces atouts naturels qui ont permis à Dschang de bénéficier de la construction de nombreuses infrastructures touristiques pendant la période coloniale à l'instar du centre climatique de Dschang, construit en 1940. A travers l'analyse de cet auteur, nous pouvons comprendre que, la mise en valeur des atouts touristiques de Dschang et la mise en place des infrastructures adéquates ont fait de cette ville une destination touristique au Cameroun. Selon lui, cette ville est le centre par excellence du tourisme de 1960 à 1980. **Lozato-Giotart J.P. (1985)**, fait également une étude sur la géographie du tourisme dans le monde. Dans cette étude, il montre le poids des facteurs géographiques dans le développement du tourisme. Il fait le rapport entre l'espace et les activités touristiques, de l'espace regardé à l'espace consommé, sans pour autant négliger les autres facteurs intervenant dans le processus touristique. Il pense que, même si les aspects géographiques ne sont pas pris en considération dans la définition du tourisme par bon nombre d'auteurs, il est bien de savoir que, l'acte touristique, se déroule dans un espace qui n'est jamais neutre à l'égard du tourisme dont il catalyse ou exprime l'impact. L'aspect spatial du tourisme est un des caractères fondamentaux des besoins de récréation ou de loisir.

#### **1-4-4- Approche socioculturel**

**Mbaye Diemg I. & Bugnicourt J. (1982)**, font recourt à l'impact du tourisme sur les cultures Africaine. De cette étude, les auteurs montrent pourquoi et comment les touristes constituent un danger pour les sociétés et les groupes humains dont ils viennent goûter l'environnement « exotique ». A partir de leur travail, ils montrent également que le tourisme a transformé les sociétés Africaines en « société de larbins » où ils violent nos cultures, traditions et nos rites. A travers leur analyse nous comprenons que, le développement du tourisme dans nos sociétés nécessite une grande compréhension humaine. Mais ces auteurs ont omis l'importance et la contribution du tourisme dans l'économie Africaine dont le rôle est sans ignorer dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Si ces auteurs pensent que la culture ne peut être mise en valeur pour développer le tourisme, **Cameroun, suppléant « jeune Afrique » N° 463 (1969)**, pense à la mise en valeur des civilisations des différents groupes ethniques pour développer un tourisme culturel autour du parc de Waza dont il fait la description de sa beauté. Le tourisme culturel ne peut avoir lieu que si ces groupes acceptent de faire connaître leurs différentes traditions et rites au monde extérieur. De notre analyse, c'est en acceptant cela qu'ils parviendront à sauvegarder leur culture et favoriser le développement du tourisme culturel susceptible d'améliorer leurs conditions de vie et contribuer à l'économie nationale.

**Renoux M. (1967)**, fait une étude sur le loisir de plein air au Québec. Il en découle de son travail, l'importance des aires de jeux comme les stations de ski, les routes pour les voitures de neige dans le tourisme de loisir. Ces aires de jeux constituent un lieu de rencontre de plusieurs personnes de nationalité différente et de culture différente. Ce sont des lieux par excellence aux vacances, congés, aussi source de repos. A travers les lieux de loisir au Québec, on note un brassage de culture, favorable au développement du tourisme de montagne accompagné de la construction des stations de ski. A travers cet auteur, nous pouvons dire que, le tourisme de loisir contribue non seulement à l'économie d'un pays, mais c'est aussi un facteur d'intégration nationale car il facilite le brassage des cultures de différents peuples.

## 1-5- PROBLEMATIQUE

De nombreux potentiels naturels, historiques et culturels que regorgent les états du monde sont susceptibles de favoriser le développement du tourisme. Le tourisme qui au départ était une activité réservée à une certaine classe aisée, est aujourd'hui l'apanage de toutes les couches sociales qui éprouvent le désir ou plaisir d'aller visiter. C'est ainsi que, le tourisme va connaître un essor considérable au 20<sup>ème</sup> siècle notamment avec la création de l'organisation mondiale du tourisme (OMT) en 1975, dont la charge est de coordonner l'activité touristique au niveau mondiale, afin que celle-ci puisse contribuer au développement des Etats en générale et de manière singulière les pays sous développés.

Il est fort primordial de constater que, l'activité touristique a connu une évolution non négligeable entre 1950 et 2007. Ceci suite au constat des statistiques que nous observons dans les écrits de **Girod A. (2011)**. Selon lui, le tourisme est devenu le plus important pan de l'économie mondiale. La montée est plus spectaculaire : 1950 : 25 millions de touristes, 1960 : 69 millions ; 1970 : 166 millions ; 1980 : 286 millions ; 1990 : 425 millions ; 2000 : 699 millions ; 2007 : 898 millions ; les prévisions pour 2020 : 1,56 milliard de touristes. Cette évolution traduit l'augmentation du niveau de vie des personnes donc leur principale mode de divertissement est le voyage et les visites des sites touristiques. En outre ce secteur constitue un support important de l'économie mondiale avec une contribution significative au PIB mondiale ; soit 5751 milliards de dollars (**OCDE, 2008**).

La situation du tourisme reste au ralenti, malgré de nombreuses potentialités naturelles (faunes, flores), historiques (sites archéologiques) et culturelles (danse folkloriques) que dispose ce continent qui est supposé être la première destination touristique mondiale selon les experts de l'OMT. Alors que, le tourisme est un facteur de développement des pays Africains (**BM, 2013**). Cette affirmation apparaît dans un contexte où les Etats de ce continent n'ont pas encore saisi les opportunités qu'offre le tourisme pour booster leurs économies et créer l'emploi. En général, malgré le retard qu'a connu l'Afrique en matière de développement du tourisme, certains pays du continent s'appuient sur ce secteur pour relancer la croissance économique, à l'instar du Kenya donc le tourisme a engrangé beaucoup de revenu ; soit 11% du PIB en 2012 selon la banque mondiale en 2013. Mais en revanche, ce secteur traîne le pas au Cameroun en dépit de la mise sur pied des appareils ou des instruments chargés de coordonner cette activité.

Considéré comme l'*Afrique en miniature* par les spécialistes, le Cameroun regorge 90% des richesses touristiques mondiales sur son sol, (**Kamdem P. & Tchindjang P., 2011**). Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on distingue, si on veut emprunter les expressions de **Lozato-Giotart J.P. (1989)**, les lithomes<sup>1</sup>, hydromes<sup>2</sup> et phytomes<sup>3</sup>. Hormis de tout cela, on y retrouve entre autre, les montagnes, un climat diversifié et plus de 200 groupes ethniques avec des potentialités culturelles variées. Tout ceci est autant de richesses qui devront être susceptibles de faire du Cameroun une destination touristique tant souhaité par le gouvernement. Etant donné que, le tourisme est un support important de l'économie, il génère des revenus et contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations. Mais, le développement du tourisme ralenti et sa contribution au PIB reste faible (1% et 4800 emplois, selon le MINTOUR en 2005), malgré la disponibilité dans les 361 communes, des patrimoines touristiques donc le gouvernement n'a pu recenser que 223 sites touristiques donc seul 20% ont été développés (**Tchindjang M. & Kengne F., 2003**). Cet ainsi que, parmi les sites touristiques recensés par le gouvernement, aucun site de l'arrondissement de Bangou n'y figure.

---

<sup>1</sup> - lithome : végétation

<sup>2</sup> - Hydrome : ressource en eau

<sup>3</sup> Phytome : relief

La circonscription de Bangou dispose des potentiels touristiques énormes. De Bapa à Bangou passant par Bandenkop et Baloungou, on distingue entre autre des patrimoines culturels (chefferies traditionnelles), naturels et physique (chutes et climat). En outre, les potentiels historiques qui se manifestent par la présence de nombreux monuments. Mais, malgré la disponibilité de toutes ces richesses et l'effort du gouvernement, appuyer par la loi de la décentralisation de 2004, qui confère le pouvoir aux communes en matière de développement du tourisme, ce secteur peine à se développer à Bangou, malgré l'aménagement de certains sites touristiques. Mais cela n'était qu'un rêve, car il y a eu un abandon total de ces sites par les initiateurs. Depuis cette initiative, personne n'a osé investir dans ce secteur. Et aujourd'hui, le tourisme dans cette localité ne présente aucun signe de développement, il garde encore son caractère embryonnaire. C'est autour de cette préoccupation que nous posons les questions de savoir, Pourquoi le tourisme peine à se développer dans l'arrondissement de Bangou ? Est-ce parce que les sites touristiques ne sont pas recensés ? Le problème émane t-il des institutions en charge du tourisme ? Existe-t-il un plan spécifique de développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou ? Y-à-t-il une synergie d'action entre les différents acteurs impliqués ?, toutes ces interrogations vont nous permettre de répondre à notre question centrale qui est celle de savoir, dans quelle mesure la mise en valeur du potentiel touristique peut contribuer au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou ?

## **1-6- QUESTIONS DE RECHERCHE**

### **1-6-1- Question centrale**

- Dans quelle mesure l'exploitation des potentiels touristiques peut contribuer au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou ?

### **1-6-2- Questions secondaires**

Question secondaire 1: Quels sont les attraits touristiques qui peuvent être exploités dans l'arrondissement de Bangou ?

Question secondaire 2: Quelles sont les difficultés au développement de ces attraits touristiques ?

Question secondaire 3: Quelles sont les stratégies et les logiques des acteurs envisagées pour leur valorisation en vue d'une contribution significative au développement de l'arrondissement ?

## **1-7- OBJECTIFS DE RECHERCHE**

### **1-7-1- Objectif central**

Recenser les potentiels touristiques et leur contribution au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.

### **1-7-2- Objectifs secondaires**

Objectif secondaire 1: Inventorier les potentiels touristiques qui peuvent impacter sur le développement de Bangou ;

Objectif secondaire 2: Identifier les difficultés au développement des potentiels touristiques de Bangou ;

Objectif secondaire 3: Analyser les stratégies et les logiques des acteurs pour le développement des potentiels touristiques de Bangou.

## 1-8- LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

### 1-8-1- Hypothèse centrale

- L'exploitation des potentiels touristiques contribue au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.

### 1-8-2- Hypothèses secondaires

Hypothèse secondaire 1 : L'arrondissement de Bangou dispose des attraits touristiques naturels, culturels et historiques qui peuvent impacter sur son développement socioéconomique et culturel.

Hypothèse secondaire 2 : Les contraintes institutionnelles, économiques et culturelles retardent sur le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou ;

Hypothèse secondaire 3 : les stratégies, les logiques des acteurs contribuent au développement du tourisme à Bangou.

**Tableau 1:tableau synoptique du cadrage général de l'étude**

<b>Sujet</b>	<b>Potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou</b>
<b>Problème de l'étude</b>	Mise en valeur du potentiel touristique de l'arrondissement de Bangou.
<b>Question centrale</b>	Dans quelle mesure la mise en valeur du potentiel touristique contribue au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou?
<b>Hypothèse centrale</b>	L'exploitation des potentiels touristiques contribue au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.
<b>Objectif central</b>	Inventorier le potentiel touristique et leur contribution au développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.

*Source : tableau réalisé par NKONDJANG*

## 1-9- INTERET DE L'ETUDE

### 1-9-1- Intérêt académique

Sur ce plan, ce travail va nous permettre d'abord de finir notre formation à l'ENS. Formation qui sera couronnée par l'obtention de notre diplôme de professeur de l'enseignement secondaire 2<sup>ème</sup> grade (DIPES II) pour l'année académique 2015-2016. Il va tout de même permettre aux autres étudiants de faire bon usage dans d'autres axes de la recherche académique et surtout pour ceux qui voudront bien approfondir leur savoir et savoir-faire sur le tourisme au Cameroun. Bref, il constitue avec d'autres travaux, le fruit substantiel de la recherche académique tant prôner par nos institutions universitaires.

### 1-9-2- Intérêt scientifique

Notre étude revêt un intérêt indéniable pour les étudiants chercheurs et les enseignants qui pourront s'en servir pour mener d'autres études à caractère scientifique. Ils pourront ensuite l'utiliser dans l'optique de continuer ce travail au-delà de nos limites dans cette étude. Cette

étude pourrait contribuer à la recherche des solutions aux problèmes liés au développement du tourisme au Cameroun en générale et dans l'arrondissement de Bangou en particulier. Elle sera une voie indispensable pour la mise en tourisme dans l'arrondissement de Bangou. Ceci dans la mesure où nous allons proposer quelques stratégies donc les acteurs en charge du tourisme pourront faire bon usage pour développer le tourisme dans tout Bangou.

### **1-9-3- Intérêt pratique**

Dans cette étude, nous pourrons mettre à la disposition des décideurs politiques, des chercheurs, des acteurs internationaux et locaux, des stratégies leur permettant de prendre les initiatives de développement politique, économique, social et culturel pouvant faire du tourisme, une contribution au développement et l'amélioration des conditions de vie des populations de la localité de Bangou. En plus, cette étude va permettre la connaissance des sites touristiques que regorge l'arrondissement de Bangou par les acteurs qui pourront effectuer des descentes sur le terrain afin d'avoir une connaissance sur l'accessibilité des sites identifiés dans le cadre de ce travail.

## CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

### 2-1- CADRE CONCEPTUEL

Pour la compréhension de notre sujet d'étude, nous avons jugé nécessaire et même impérieux d'élucider un certain nombre de concepts. Il est question premièrement de définir de manière générale chaque concept utilisé, et par la suite, de spécifier le sens dans lequel il va être abordé, selon l'orientation de notre travail. Ainsi la définition de six (07) concepts est nécessaire pour la compréhension de notre thème d'étude.

#### 2-1-1- Tourisme

Le concept tourisme est très complexe parce que chaque pays donne une définition selon ses réalités. Plusieurs auteurs ont statué sur un certains nombre de critère commun pour tenter de lui donner une définition. Mais, malgré tout, les définitions qui en ressortent du tourisme restent toujours du point de vu différent selon ces auteurs. Dans le cadre de notre travail, il est judicieux de confronter quelques idées allant dans le sens de la définition du concept tourisme afin de ressortir une définition propre à notre contexte de travail. Mais pour en arriver, nous allons définir en fonction des approches.

##### 2-1-1-1- L'Approche technique

La Société des Nations (SDN), en 1937, définissait un touriste comme : « toute personne en déplacement pour une durée d'au moins 24h dans un pays autre que celui où elle a son domicile habituel » (Cazes, 1992). Dans cette définition, la durée et le déplacement sont pris en compte. C'est une définition appropriée à la statistique car elle paraît trop large. Raison pour laquelle, l'Union Internationale des Organismes Officiels du tourisme (UIOOT, 1963) a identifiée de manière officielle deux catégories de visiteurs « les touristes et les excursionnistes » (Seydoux, 1983). Dès lors les organismes supranationaux comme l'organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et l'organisation mondiale du tourisme (OMT) ont pris en considération ces classifications. Ainsi, la dernière définition de l'OMT et la commission statistique des nations unie (CSNU) qui tiennent lieu des recommandations pour chaque pays est « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leurs environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaire et autres motifs ». (OMT, CSNU, 2000).

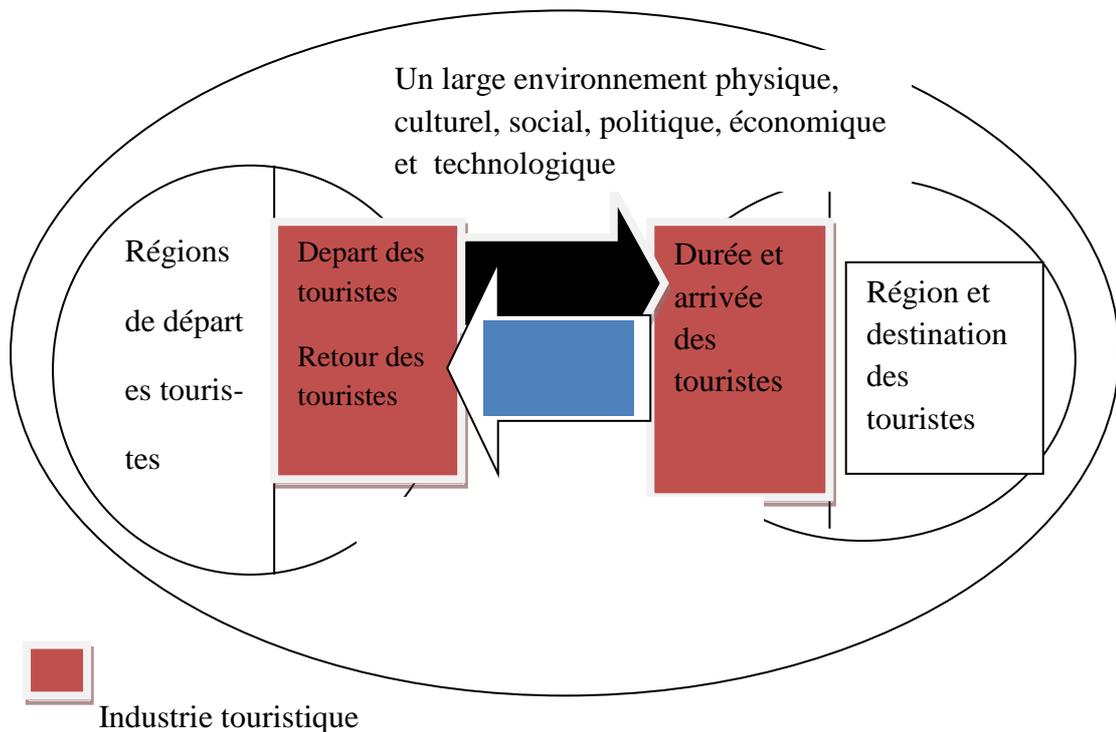
##### 2-1-1-2- L'Approche holistique

Les auteurs de cette approche, prennent en compte le caractère socioculturel et économique dans la définition du tourisme. La première définition en sens culturel du tourisme n'apparaît dans le dictionnaire Larousse qu'en 1877 : « tourisme : goût, habitude des touristes ». Mais cette définition est très laconique. Deux auteurs Suisse en 1942 Huntziger et Krapf cités par Boukart et Midlik (1974) prodiguent une définition : « Tourisme est l'ensemble des relations et des phénomènes qui résultent du voyage et du séjour des personnes, le lieu du séjour n'étant ni le lieu du travail, ni le domicile principal permanent ». McIntosh (1977) prend en compte les composantes qualitative qui existaient au XIXème siècle, et définit le tourisme comme « the science, art and business of attracting and transporting visitors, accommodating them and graciously catering to their needs and wants. Son approche ne prend pas en compte les éléments humains, temporels et spatiaux. Ce pendant, Boyer (2003) va dans le même sens que

McIntosh lorsqu'il affirme que, le tourisme est un art et de plus « il est né saisonnier ». Mais, la définition de l'Académie internationale du tourisme (**Pierre G., 1970**) met l'accent sur l'aspect humain et économique et définit le tourisme comme : « Tourisme : terme s'appliquant aux voyages d'agrément ; ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser ce type de voyage ; industrie coopérant à la satisfaction des besoins du touriste ». En effet, toutes ces définitions ressortent le caractère humain, spatial, temporel.

### 2-1-1-3- L'Approche multidisciplinaire

**Williams (2004)** affirme que le tourisme est devenu une discipline en lui-même, une "free standing area". Selon lui, le tourisme est devenu un centre d'intérêt pour plusieurs disciplines académiques telles que : Géographie - Sociologie et Anthropologie - Marketing - Economie – Psychologie. Dans cette logique, **Leiper (1979)** va dans la même lancée en créant un système à cinq facettes qui opèrent dans un très large environnement représentant les multiples disciplines. La figure 2 ci-dessous explique le système du tourisme de Leiper :



Source: N. Leiper, "The framework of tourism: towards a definition of tourism, tourist and the tourist industry", *Annals of tourism Research*, Vol. 4, No. 6, p. 390-407, 1979.

**Figure 2 : le système de tourisme de leiper Neil (1979)**

A travers la figure ci-après, nous pouvons observer que le système de tourisme de leiper traduit le fonctionnement de l'industrie touristique. Ce système nous explique que, le tourisme s'opère dans un environnement physique, culturel, social, politique, économique et technologique très large. Le tourisme est une industrie dynamique. Dans cet environnement, on comprend qu'il y a les régions de départ des touristes et celles qui accueillent les touristes. Les deux flèches indiquent les flux des touristes : la flèche noire indique le départ des touristes vers les régions d'accueil ou leur destination et la flèche bleue-blanche nous indique le retour des touristes dans leur région d'origine. Dans ce système, nous constatons qu'il y a des régions qui accueillent beaucoup de touriste, parce qu'elles disposent de nombreux sites d'attraction. En effet, cette attractivité, stimule le mouvement des biens et des personnes et surtout le mouvement économique caractérisé par la circulation de l'argent, la pratique d'autres activités économiques comme le commerce. En fin, la finalité de ce flux, c'est le développement des régions d'accueil, grâce à l'argent généré par le tourisme.

A travers ces différentes approches définitionnelles, nous constatons que le concept tourisme est polysémique et complexe dont chaque auteur l'aborde en fonction de son appréhension. C'est cette raison qui nous permet d'entrer en profondeur dans l'étude du tourisme en essayant de connaître son histoire et son étymologie.

Selon **Pierre G. (1970)**, le **tourisme** vient du terme Anglais « tour » qui signifie voyage, dérivant lui-même du mot Français « tour » : voyage ou promenade circulaire. **Mayi (2007)** dans son travail, ressort l'histoire du tourisme. Ainsi, selon cet auteur, le tourisme naît de la révolution industrielle. On lui doit deux filiations à savoir la villégiature aristocratique et la pratique du tour. Le mot **villégiature**, de l'italien villégiatura vient de villegiare et signifie aller à la campagne, à la mer pour y séjourner afin de profiter du repos. Quant au « **tour** », il est mis en pratique au 18<sup>ème</sup> siècle par les aristocrates Anglais qui parcouraient le continent au départ de Calais où ils gagnaient Paris, Provence ou Alpes par voie du mont Cenis accessoirement l'Italie et la Grèce, pour revenir enfin par Vienne, Berlin, Desde, la vallée du Rhin, des Pays Bas et la Belgique et cela pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Il avait une valeur initiatique et une fonction éducative. A cet effet, le mot touriste est utilisé pour la première fois en 1872 pour qualifier les voyageurs Anglais en France, suisse et en Italie d' où le grand « Tour ». C'est ainsi, au 19<sup>ème</sup> siècle, le tourisme connaît une évolution considérable. Il n'est plus pratiqué par les aristocrates Anglais, mais par des personnes issues des différentes classes de la société. Ce pendant, compte tenu de l'objectif du déplacement et des lieux, le tourisme est développé sous plusieurs formes.

Les formes de tourisme suivent le motif principal du déplacement (**Pierre G., 1970**). Mais c'est en fonction des potentialités disponibles que chaque Etat définit les formes de tourisme à mettre en place. Au Cameroun, en fonction des ressources touristiques disponibles, le **MINTOUL(2005)** met en exergue neuf (9) formes de tourisme à savoir : l'écotourisme, tourisme culturel, de santé ou de cure, d'affaire ou de congrès, balnéaire, sportif, cynégétique, le tourisme de safari photo et l'agrotourisme.

A travers quelques définitions des auteurs et les formes de tourisme que présente le gouvernement Camerounais, nous pouvons, en fonction de notre étude, définir le tourisme comme toute activité humaine liée au déplacement des touristes dont le but est de créer un espace de production, de distribution, d'échange et de consommation susceptible de favoriser le bien être des populations. Dans la localité de Bangou, nous pouvons développer le tourisme culturel, l'écotourisme et le tourisme cynégétique.

### **2-1-2- Potentialité touristique**

Pour mieux cerner ce concept, il est d'abord nécessaire de définir le mot **potentialité**. Selon le dictionnaire Larousse 2005, potentialité désigne le caractère potentiel. Le potentiel étant la force, puissance, ressources dont on peut disposer. De cette explication, nous pouvons définir la **potentialité** comme ensemble d'opportunités, valeurs que présente un élément de l'espace.

La **potentialité touristique** c'est l'ensemble des opportunités et valeurs que nous offrent les attraits touristiques de Bangou. La mise en valeur du potentiel n'est pas uniquement l'apanage d'une seule personne, mais de plusieurs acteurs publics et privés qui doivent travailler en synergie pour l'aménagement des sites touristiques afin de booster le développement du tourisme. Force est de constater que, le MINTOUL continue de dégager les actions à suivre pour faire de ces ressources, les ressources touristiques dont les mécanismes de mise en valeur sont définis dans le cahier de charge en 2005. Mais, jusqu'à l'heure actuelle, parmi les sites touristiques que regorge l'arrondissement de Bangou, aucun ne fait l'objet de reconnaissance sur le plan national. Ainsi, l'arrondissement de Bangou regorge des sites touristiques qui offrent beaucoup de potentialités, résumées dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2: atouts touristiques et leurs potentialités à Bangou**

Sites touristiques	Potentialités	Images touristiques	Formes de tourisme
relief, grottes, rochers, lacs, source d'eau, végétation.	-Recherche, Sport -Trekking	-Tourisme de masse -Tourisme élitiste	Tourisme sportif, tourisme scientifique ou de recherche, tourisme de montagne, tourisme de santé
Art culinaire, folklores, monuments, forme de construction, musées	-plaisance, loisir, lecture	Tourisme de masse, Elitiste	Tourisme de cure, culturel

Source : tableau réalisé par NKONDJANG

### 2-1-3- Développement

La première définition proprement dit du développement apparaît au 18<sup>ème</sup> siècle dans un contexte dénoté par la révolution industrielle. Ces définitions étaient basées uniquement sur le critère de la croissance économique qui ne répondait pas toujours aux besoins des populations. Dans cette circonstance, plusieurs approches définitionnelles ont été apportées à ce concept, prenant en compte d'autres critères, à savoir l'amélioration des conditions de vie de celles-ci. Pour mieux mettre l'homme au centre du développement, **Daly H.E. (1989)**, a calculé un « index de développement humain soutenable » tenant compte non seulement de la consommation par tête, mais également de la répartition des ressources et de la dégradation de l'environnement. Mais le programme des nations unies pour le développement (PNUD, 1991) va mettre en place l'indice de développement humain (IDH) qui a une notation de 0 à 1, axé sur trois (3) critères : le niveau de revenu, le niveau d'éducation (mesurer par le taux d'alphabétisation) et l'espérance de vie. A ces trois critères, s'ajoutent d'autres indicateurs comme les disparités de revenu entre sexes et à l'intérieure de l'ensemble de la population, indicateur de liberté humaine. Au regard des critères prodigué par Daly et PNUD, on peut comprendre que l'amélioration des conditions de vie humaine est au centre de la politique de développement des Etats et organisations internationales. Dans le cadre de notre étude, nous allons définir le développement, le développement économique et social ou humain et développement culturel selon le critère politique. Puisque le politique vise l'augmentation de croissance économique et l'influence de cette croissance sur la vie humaine et la préservation de l'environnement.

Selon **DELISLE N. (2012)**, le **développement** est un processus de transformation se déroulant dans le temps et non d'un état statique. Cette définition tient compte de la dimension temporelle c'est-à-dire que, le développement se fait par étape et chaque étape se réalise dans un temps bien précis. **Pierre G. (1970)**, confronte le développement avec la croissance. Il définit le développement comme un processus tendant à la fois à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance. Lorsque le concept de développement est appliqué à une communauté humaine, il désigne le progrès du point de vue économique, social, culturel ou politique. **(Les définitions. fr/développement)**. **Nagle (2000)** généralise le **développement** autour de quatre (4) termes principaux : la croissance économique ou le progrès, l'amélioration de la technologie, la liberté sociale, culturelle et politique et la justice. Cette approche prend en compte la dimension économique et

sociale. De toutes ces définitions, il est évident que le développement, pour mieux l'appréhender, doit être vu sous un angle de la croissance, tout en respectant les critères mis sur pieds par les institutions internationales.

Le tourisme étant une activité génératrice de revenu, il est clair que ce revenu contribue à la croissance qui se mesure par le PIB. Le développement dont-il est question dans notre étude, ne se réfère qu'à la croissance donc elle-même est aussi quantitative. Dans la compréhension de notre sujet, le développement est un phénomène dynamique lié à la croissance et le bien être des communautés humaines.

### **2-1-3-1- Le développement économique et social**

La pensée de certains auteurs laisse croire que, le développement est synonyme de la croissance. Mais cela est tout à fait contraire chez les économistes qui font un distinguo entre le développement et la croissance. Selon **Perroux F. (1964)**, la croissance est une augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension : pour une action, le produit global net en termes réels. Alors que, le développement est la combinaison des changements marteaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global. Selon **Douglas N. (1990)**, le **développement économique** consiste au passage d'un ensemble d'Institutions archaïques à des Institutions modernes capables d'œuvrer au bien être de la population. Le **développement économique** désigne les **évolutions positives** dans les **changements structurels** d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès. Le **développement social** est un processus de démocratisation qui mise sur la mobilisation citoyenne et sur les actions intersectorielles et locales afin de développer la capacité des communautés à prendre en charge leur mieux-être collectif et individuel. De l'analyse de ces définitions, le développement économique va de paire avec le développement social. Car dans les définitions du développement économique ressort l'aspect social. Il faut en outre mentionner que, même dans la définition du développement tel que décrit par l'PNUD, toute forme de développement est centrée sur le bien être des hommes.

Le développement économique et social dans le cadre de notre étude, est la répercutions du fruit de la croissance économique sur les conditions de vie humaine. La croissance que va générer le tourisme dans l'arrondissement de Bangou doit se ressentir sur le niveau de vie des populations, ainsi que, toute la communauté.

### **2.1.3.2 Le développement culturel**

Cette forme de développement doit prendre en compte le degré de croyance, les mœurs, le respect de la tradition, l'éducation culturelle et l'épanouissement des communautés humaines. Mais avant de définir le développement culturel, il est important pour nous de comprendre d'abord la notion de la culture. Dans la géographie humaine générale, **Pierre G. (1970)**, définit la culture comme l'ensemble des superstructures de l'économie et de la vie sociale : langage, tradition, activités intellectuelles, littéraires, artistiques et scientifiques, idéologie et forme de gouvernement, religion et mythes, structures sociales...

Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. Pour l'UNESCO (1982), « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Subordonnée à la

nature, elle englobe, outre l'environnement, les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les sciences.»

A travers les définitions de la culture prodiguées un peu plus haut, nous constatons que, tout développement culturel doit prendre en compte les caractéristiques sociales d'un individu ou d'un groupe humain. Dans le cadre de la mise en valeur des attraits touristiques de l'arrondissement de Bangou, la culture des populations doit être au cœur des préoccupations des différents acteurs du tourisme. Car c'est « le tourisme qui préserve la culture ». Ainsi, dans le cadre de notre étude, le développement culturel c'est la mise en valeur des patrimoines touristiques, tout en respectant les valeurs traditionnelles, spirituelles, intellectuelles et la préservation de l'environnement pour le bien-être de toute la communauté.

#### **2-1-4- Territoire**

Le territoire est une notion complexe. Actuellement, il est au cœur de la préoccupation scientifique, des acteurs économiques ainsi que, les sociologues. **Maigrot (1999)**, qualifie le territoire par l'espace. L'espace étant ici un espace géographique. Selon **Micoud (2000)**, le territoire est la matérialisation de l'étendue d'un pouvoir. **Raffestin C. (1986)** « le territoire est une réordination de l'espace ... » cette réordination consiste à l'appropriation de l'espace par les groupes humains. **Di Méo G. (1998)**, précise aussi, « le territoire est souvent abstrait, idéal, vécu et ressenti plus que visuellement repéré » cette entrée fait donc référence à l'organisation territoriale qui résulte de l'action des sociétés.

Retenons que, le territoire est une entité appropriée par les sociétés, qui l'organisent, mènent des activités et manifestent leur pouvoir. La mise en valeur des patrimoines touristiques est une forme d'appropriation de l'espace vécu.

#### **2-1-5- Aménagement**

Pour **Pierre G. (1970)**, le terme aménagement est un terme récemment entré dans le vocabulaire de la géographie par l'action concertée d'organisation du territoire. Le concept de l'aménagement a pris avec le temps plusieurs qualificatifs. Dès lors, on va parler de l'aménagement agricole, régionale, urbain et l'aménagement territorial. Selon le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (**1960**), l'aménagement c'est action d'aménager ou résultat de cette action. Aménager c'est agencer, arranger, disposer, distribuer, ordonner et organiser. De cette explication, notre attention porte sur le mot organiser. Organiser peut nous aider à faire référence à l'organisation du territoire pour mieux l'approprier.

Nous entendons par aménagement, processus de mise en valeur et l'organisation des activités touristique dans l'espace. Cette définition nous met en exergue un autre aménagement qui est l'aménagement touristique qui concourt à la mise en valeur des sites touristique.

#### **2-1-6- Activité touristique**

Pour élucider notre compréhension sur ce concept, nous devons nous référer auprès de la loi N° 98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique. Elle nous donne l'idée du gouvernement par rapport ce concept. Dans l'article 5 de cette loi, le gouvernement définit l'activité touristique comme : toute activité commerciale qui concourt à la fourniture des prestations d'hébergement, de restauration et/ou à la satisfaction des besoins de personnes qui voyagent pour leur agrément, ou pour des motifs professionnels, ou qui à pour finalité un motif à caractère touristique notamment :

- L'organisation des voyages et des séjours ;

- La construction, l'extension, la transformation ou l'exploitation d'un établissement de tourisme ;
- L'aménagement, l'exploitation ou la protection d'un site touristique.

La définition de cette loi est claire et nous pensons qu'elle va dans le même sens de notre travail de recherche scientifique.

### **2-1-7- Site touristique**

Pour comprendre ce concept, nous devons d'abord définir site. Selon le dictionnaire de poche Larousse 2005, un site est un paysage considéré du point de vue de son aspect pittoresque. **Pierre G. (1970)**, dans son dictionnaire de géographie, définit site comme un lieu à forte valeur culturelle et historique, voire touristique.

A travers ces différentes définitions du site, nous pouvons définir site touristique en se rapprochant de la définition de la loi régissant l'activité touristique au Cameroun. La loi N° 98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique, définit site touristique comme tout paysage naturel ou élément artificiel du patrimoine national, présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme. De cette définition, nous retenons que, un site touristique est essentiellement tout élément du paysage naturel, culturel, historique donc l'exploitation et la préservation visent des fins touristiques.

La définition de site touristique qui correspond à notre étude est l'ensemble de paysage naturel et artificiel, donc l'exploitation et la préservation font l'objet de développement du tourisme.

## **2-2- CADRE THEORIQUE**

Plusieurs théories, qui ont été élaborées par des chercheurs, peuvent servir au développement de l'activité touristique. Ainsi, nous avons choisi dans le sens de notre étude, deux théories à l'instar de la théorie de l'organisation de Ménard(1990) et la théorie de la croissance endogène de Paul Romer (1986).

### **2-2-1- La théorie des organisations de Ménard (1990)**

Cette théorie est mise sur pieds en **1990 par Ménard**. Pour qui l'organisation est une règle primordiale à la pratique de toute activité, singulièrement le commerce agricole. A cet effet, il définit l'organisation comme la coordination des activités de production, de commercialisation et la consommation des produits. Dans le cadre d'une organisation commerciale, il s'agit d'une coordination entre l'espace de production, de distribution et de consommation équivalente de cette façon au circuit des produits. Cette théorie comporte trois principales dimensions à savoir :

- L'organisation spatiale exige des infrastructures et moyen de production dans l'optique de permettre la rencontre entre la production et consommation. Cette rencontre production/consommation exige une circulation dans l'espace des produits, dont des infrastructures et moyens de transport. Par ailleurs l'organisation spatiale des échanges fait référence à l'existence de points de collecte et des points de redistribution qui permettent la confrontation offre/demande. Elle met l'accent sur la circulation des produits dans l'espace.
- L'organisation fonctionnelle exige un enchaînement cohérent d'un ensemble d'opération de production et de consommation précise pour permettre l'atteinte des objectifs de commercialisation préétablis. Ces opérations ont trait au transfert du produit dans l'espace, la forme et le temps. Il s'agit du commerce de gros, du

commerce de détail, du transport, du stockage, de la transformation et de divers services (crédit, tri du produit, conditionnement, courtage, etc...). Aucune de ces opérations n'est inutile ou parasitaire, chacune d'entre elles exige un savoir-faire souvent spécialisé.

- L'organisation socio-économique met en évidence les acteurs de la production et de l'intermédiaire. Cette dimension suppose que, ces acteurs ont des comportements indépendants les uns des autres, mais sont liés par une finalité commune : obtenir un revenu monétaire à travers les opérations d'achat et de revente. Leurs revenus dépendent étroitement des prix à l'achat et à la revente des produits, pour une quantité donnée.

A travers cette théorie, nous allons montrer dans le cadre de notre travail, le développement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Bangou. Ce développement du tourisme ne peut être évident qu'avec une organisation spatiale des activités touristiques. Ainsi, pour une organisation du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, nous allons développer les stratégies de mise en place des infrastructures telles que les voies de communication, les points d'eau potables, les hôtels, restaurants, les sites touristiques, qui doivent être interconnectés entre elles dans l'ensemble de l'arrondissement. En outre, cette théorie va nous permettre d'établir une coordination entre les espaces de production, de distribution et de la consommation des produits, de façon à faciliter la circulation des biens dans l'arrondissement. Ce pendant, l'organisation spatiale de l'arrondissement de Bangou dépend d'un aménagement des sites touristiques qui seront liés entre eux par des voies de communication, qui constituent une infrastructure de base nécessaire pour le développement du tourisme.

A travers cette théorie nous allons définir un cadre fonctionnel logique entre les opérations de production et de consommation pouvant faciliter la commercialisation des produits touristiques dans l'arrondissement de Bangou en particulier et le Cameroun. Sur le plan socio-économique, cette théorie va nous permettre d'établir un lien entre les acteurs de développement qui ont un comportement indépendant les uns et les autres, mais avec un objectif commun. Cet objectif visant à établir un prix égal sur des produits de bonne qualité afin de permettre à la population de gagner un revenu considérable et améliorer leur condition de vie. En gros modo, cette théorie va nous permettre d'établir une logique de développement touristique entre les acteurs privés, public, ainsi que les populations.

### **2-2-2- La théorie de la croissance endogène de Paul Romer (1986)**

Cette théorie explique la croissance à partir des processus et de décision microéconomique. Ainsi la croissance de l'arrondissement de Bangou repose sur ces processus microéconomiques. Cette croissance dépend de quatre facteurs :

- Les rendements d'échelle qui expliquent que, certains investissements peuvent entraîner des rendements croissants, qui augmentent le capital physique et poussent la croissance. Par exemple, les infrastructures publiques causent des externalités positives en permettant des économies internes chez les producteurs privés.
- L'innovation qui prend en compte la réintégration des progrès techniques à la courbe de la croissance. Ce n'est plus un « résidu » par rapport à l'apport des facteurs de production traditionnelle considérée endogène (ressources naturelles, capital, travail). C'est le modèle de **Paul Romer** qui rend endogène l'innovation car il la fait dépendre du comportement des compétences des agents économiques. L'innovation est alors une activité à rendement croissant qui augmente le stock de connaissances, et de « course à l'innovation » de chaque firme qui bénéficie à l'ensemble des firmes et tire l'économie vers la croissance.
- Le capital humain désigne l'ensemble des formations, connaissances et bonne santé du travailleur qui le rendent plus productif. Ce modèle a été introduit en **1990 par Rebelo**,

pour permettre à cette théorie d'être plus efficace et productive. Ici, on prend en compte l'existence d'un capital humain noté H, la dimension du travail L, qui disparaît au profit d'un capital physique couplé avec un capital humain donc la fonction de la production est  $F(K, H)$ . Ce pendant, la mesure numérique du capital humain reste néanmoins subjective, mais cela permet de montrer l'importance d'un système éducatif et de santé considérable.

- L'action publique qui résulte de l'augmentation de la productivité de l'économie. Par exemple, l'augmentation du stock de connaissance (capital humain) ou les infrastructures publiques. Dans le cas des infrastructures publiques, **Roberto Barro** conclut qu'elles facilitent la circulation des biens, des personnes, information et que leur financement par impôt est bénéfique

On ne peut stimuler la croissance de l'arrondissement de Bangou qu'en facilitant la mise en place d'un investissement dans le tourisme capable de créer les infrastructures touristiques. Cette création des infrastructures nécessite la maîtrise et l'adoption des techniques innovatrices susceptibles de faire de la commune de Bangou une destination touristique au Cameroun. C'est cette innovation qui va permettre à chaque acteur de tirer profit de l'économie de la localité en particulier et du Cameroun en général. En outre, le meilleur investissement doit être orienté sur l'être humain c'est-à-dire investir dans la santé et l'éducation car l'éducation et la santé sont deux grands moteurs de la croissance et surtout le développement d'une communauté. Il revient donc aux pouvoirs publics de le faire car leur action en synergie avec la population favorise l'augmentation de la production économique et la circulation des biens et des personnes.

### **2-3- CADRE OPERATOIRE**

Dans notre étude qui porte sur les potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou, nous avons jugé nécessaire, voire impérieux, de procéder à l'opérationnalisation des variables du sujet, afin de ressortir les dimensions sur lesquelles se base chacune d'elle ainsi que les indicateurs nous permettant de les mesurer. Ainsi, nous avons de ce fait, décomposé notre sujet en deux variables, la première, indépendante ou causale, et une deuxième, dépendante ou résultant de la précédente.

#### **2-3-1- La variable indépendante : les potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou**

Les potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou comprennent plusieurs dimensions et peut se mesurer suivant un certain nombre d'indicateurs tel que présenté dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3: dimensions et indicateurs des potentialités touristiques de l'arrondissement de Bangou

<b>Variable</b>	<b>Dimensions</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Potentialités touristiques</b>	Naturelle	-nombre de chutes -nombre de montagnes - nombre de ravins -nombre de lacs - nombre de grottes
	Historique	-nombre de monuments -nombre de forges -nombre de maisons historiques
	Culturelle	-type de rites -type de danses traditionnelles -nombre de lieux sacrés -type et nombre de chefferies traditionnelles - type et nombre de cases sacrées - nombre de musées - nombre de forêts sacrées

### **2-3-2- Variable dépendante : développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Bangou**

Le développement économique et socioculturel comprend cinq dimensions principales, chacune mesurable à partir de plusieurs indicateurs comme l'on peut le voir sur le tableau 4 ci-dessous.

**Tableau 4: dimension et indicateur du développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Bangou**

Variable	Dimension	Indicateur
développement	Economique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement de la recette municipale</li> <li>-Les salaires</li> <li>Nombre de km de route bitumée</li> <li>-Nombre d'hôtels</li> <li>-Nombre de restaurants modernes</li> <li>-Nombre de marchés</li> <li>-Nombre de Banques</li> <li>-Nombre de micro finances</li> <li>-Types d'activités</li> </ul>
	Socioculturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroissement du pouvoir d'achat</li> <li>-Nombre de point d'eau potable</li> <li>-Taille du réseau électrique</li> <li>-Nombre de centre de santé</li> <li>-Nombre d'hôpitaux</li> <li>Le taux d'alphabétisation</li> <li>-Le nombre d'établissements de formation secondaire, supérieure</li> <li>-Appartenance religieuse</li> </ul>
	Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Types d'acteurs</li> <li>-projet initié par la commune</li> </ul>
	Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'initiatives en matière de protection de l'environnement</li> <li>-Nombre d'espaces verts aménagés</li> <li>-Nombre de sites touristiques naturels</li> </ul>
	Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Type de service de sécurité</li> <li>-L'effectif du personnel</li> <li>-le nombre de poste de sécurité</li> </ul>

## 2-4- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Dans cette partie, il s'agit de décrire la méthodologie générale que nous avons suivie pour mener à fond notre étude portant sur le thème potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou. La démarche que nous avons suivie, nous a permis de se lancer dans la recherche des documents de toute nature qui vont nous édifier sur notre travail. Pour cela, nous avons commencé par la question de départ, la démarche méthodologique générale, la collecte des données, la méthode d'échantillonnage, l'administration des questionnaires et traitement des données.

### 2-4-1- Question de départ

L'arrondissement de Bangou regorge les potentialités touristiques qui sont d'ordre

naturel (lacs, forêt chute), historique (monuments, statut) et culturel (danse traditionnelle, rite). Mais, malgré la disponibilité de ces potentialités, le tourisme peine à décoller dans cet arrondissement, à cause de nombreuses contraintes qui sont défavorables à l'aménagement des sites touristiques. Ainsi, nous observons dans cette localité, des infrastructures de base telles que l'eau, l'électricité, les établissements sanitaires, les routes qui sont, selon le ministère du tourisme (2005), les infrastructures qui contribuent au développement du tourisme. Cette observation nous a suscité des interrogations donc la principale est celle de savoir, dans quelle mesure la valorisation du potentiel touristique contribue au développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Bangou ?

#### **2-4-2- Démarche méthodologique générale**

La démarche méthodologique que nous avons adoptée dans notre recherche, s'appuie sur deux approches qui sont l'approche hypothétique et l'approche systémique.

L'approche hypothétique est fondée sur l'émission des hypothèses que nous avons vérifiées par l'analyse des données recueillies sur le terrain à travers les observations directes et indirectes. Ces hypothèses nous ont permis également de confirmer ou d'infirmer notre résultat d'enquête et observation sur le terrain.

L'approche systémique comme nous l'entendons, est un système pris dans un ensemble, elle nous a permis d'établir un lien, une synergie entre les acteurs impliqués dans le développement du tourisme, d'évaluer le rôle des acteurs dans le processus de développement du tourisme à Bangou, ainsi elle nous a permis de faire une mise en place d'un système de coordination entre les différentes activités existantes dans cette localité.

#### **2-4-3- La collecte des données**

Dans cette phase, nous avons procédé par la collecte des données primaires et la collecte des données secondaires

##### **2-4-3-1- la collecte des données secondaires**

La recherche documentaire nous a aidés à faire des consultations des écrits des différents auteurs qui ont écrit sur le tourisme ou sur d'autres disciplines. Il s'agit de la recherche des documents généraux et spécifiques qui traitent de notre sujet: les thèses, les mémoires, les ouvrages, les articles de revue et de journaux, les rapports d'activités ou de séminaires. Pour arriver au bout de notre travail, nous avons exploité les bibliothèques et les centres de documentations tels : la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé I, la documentation de l'École Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I, la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I (FALSH), la bibliothèque du Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, La bibliothèque du Centre National de l'Éducation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et la documentation du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) et enfin, la documentation du département du tourisme de l'Université de Yaoundé I.

Dans la bibliothèque scientifique du MINRESI, nous avons consulté de nombreux journaux sur le tourisme tel que, jeune Afrique avril 1968. Ensuite, nous avons consulté des auteurs qui ont écrit des ouvrages, les thèses, mémoires sur le tourisme, à l'instar de **Tsakem, G. (1981), Manait, N (1985)**. Par ailleurs, dans la documentation du MINTOUL, de l'école normale supérieure (ENS), nous avons consulté également plusieurs ouvrages, particulièrement mémoires.

Cette collecte d'idée, nous a donc permis d'entrer en contact avec les travaux des auteurs qui ont trait au tourisme. Ainsi, nous nous sommes imprégnés aisément de notre thème portant sur les potentialités touristiques et développement socioéconomique et culturel de l'arrondissement de Bangou.

En dehors des bibliothèques, nous avons fait notre recherche numérique à l'aide des

moteurs de recherche tels que Google, Google search et Yahoo qui nous ont facilité l'accès à un bon nombre de documents.

En ce qui concerne les cartes, nous avons obtenu nos cartes à travers le logiciel Adobe Illustrator qui nous a servi de construire les bonnes cartes à l'instar de la carte des sites touristiques. Le fond de carte qui nous a permis de réaliser la carte de la localisation de notre zone d'étude est obtenu à l'institut national de la cartographie (INC)

#### **2-4-3-2- La collecte des données primaires**

Nous les avons obtenues à travers les observations directes, par voie de questionnaire et les entretiens menés avec des personnes ressources, des personnes qui s'y connaissent.

#### **2-4-3-3- Les observations directes**

Dans cette partie, nous avons effectué la descente sur le terrain afin de parcourir les quatre grands groupements qui composent l'arrondissement. Cette descente nous a permis de prendre connaissance des différents attraits touristiques de la localité et aussi, nous imprégner des réalités sur le terrain. Ensuite, grâce à un appareil photo de type webcam surveyor 1.9.2, nous avons photographié les faits pour une meilleure illustration. Bref, l'observation directe nous a aidées à toucher du doigt les réalités propres à notre aire d'étude et à l'aide d'un global positioning system (GPS), nous avons relevé les coordonnées géographiques des différents sites touristiques afin de réaliser une carte des sites touristiques de cette localité, la carte des infrastructures touristiques et la cartes physiques de Bangou.

#### **2-4-3-4- Les entretiens et les interviews**

Dans le cadre de notre étude, nous avons au préalable établi un guide d'entretien dont nous avons fait usage lors des échanges avec des personnalités ressources rencontrées sur le terrain. C'est un jeu de questions- réponses qui nous a facilité l'obtention d'un certain nombre d'informations supplémentaires. Les personnalités au centre de notre entretien sont entre autre : le magistrat municipal de la commune de Bangou qui malgré son indisponibilité, nous a fait accueillir par son secrétaire général. Nous avons eu un entretien avec les délégués départementaux de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la protection de la nature, le chef de poste des eaux et forêt de Bangou, le commandant de brigade, le commissaire de police, les chefs traditionnels et les notables. Parmi les chefs traditionnels, nous avons eu des entretiens avec les chefs supérieur Bangou, Bapa, Bandenkop et Baloumgo. Nous avons eu également un entretien avec le président de l'office régional du tourisme de l'Ouest qui est par ailleurs le chef supérieur du groupement Bapa.

Nos interviews ont été orientés à l'endroit des personnes que nous avons jugés nécessaire de soustraire plus d'informations utiles pour notre travail. Ici, nous avons interviewé les jeunes, les patriarches et matriarches se trouvant dans les groupements de la localité de Bangou.

#### **2-4-3-5- L'enquête par questionnaire**

Le questionnaire que nous avons élaboré, est constitué d'une série de questions fermées, que nous avons adressé à l'ensemble des ménages de la localité de Bangou ; dans l'optique d'obtenir un certain nombre d'informations à la fois quantitatives et qualitatives qui nous ont facilité la vérification de nos hypothèses et en outre apporté plus d'information qui nous ont servi à élucider notre thème d'étude.

#### **2-4-3-6- La population cible**

Elle est constituée des commerçants, des agriculteurs, éleveurs, des autorités administratives, traditionnelles et toutes autres personnes que nous avons jugés tirer plus d'informations supplémentaires susceptibles de favoriser la compréhension de notre étude.

### 2-4-3-7- La Technique d'échantillonnage

Sur la base des données du dernier recensement de la population de 2005, l'arrondissement de Bangou dispose 3672 ménages (BUCREP, 2005). C'est sur cette ligne que nous avons tiré notre échantillon représentatif qui nous a aidés à atteindre le seuil de représentativité dans notre travail. Pour y parvenir, nous avons décidé d'interroger 2,6% de l'ensemble des ménages de la localité. Le résultat de ce calcul nous a donné 95 questionnaires qui correspondent à 95 ménages qui sont les chefs de ménage ou leurs représentants. En fonction de ce pourcentage, nous avons ressorti les résultats du nombre de ménage enquêté par groupement. Ce résultat est contenu dans le tableau 5 ci-dessous :

**Tableau 5: répartition des ménages enquêtés par groupement**

Groupement	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêtés par groupement
Bangou ville	583	16
Bangou rural	1535	40
Bandenkop	575	15
Bapa	558	14
Baloumgou	421	10
Total	3672	95

Source : tableau réalisé par NKONDJANG

Nous avons divisé notre zone d'étude en cinq zones, tout simplement parce que le bureau central du recensement de la population (BUCREP) a donné l'effectif du ménage de Bangou ville qui s'élève à 583 ménages et Bangou-rural donc l'effectif du ménage est 1535. Ainsi pour plus de représentativité et pour une bonne collecte d'information, nous avons considéré Bangou-ville comme notre 5<sup>ème</sup> zone d'étude.

Comme dans tout travail de recherche, il est nécessaire de sortir du cadre de la collecte des données déjà traitée, pour faire une descente sur le terrain pour la collecte des données brutes. Car c'est le nœud de notre étude. Pour bien le faire, nous avons calculé le pas. Le calcul du pas nous a permis d'éviter la collecte des informations uniformes. Pour calculer le pas, nous avons procédé par la formule suivante :

$$F = \frac{n}{N} \times 100$$

**Avec :**

- **F** : représentant le pas
- **n** : l'effectif du ménage par groupement
- **N** : l'échantillon total de la population cible

C'est ainsi que, dans chaque zone, nous avons calculé le pas en prenant tout simplement l'effectif du ménage par zone sur l'ensemble du ménage de Bangou. Et le résultat de ce calcul est contenu dans le tableau 6 ci-dessous :

**Tableau 6: répartition du pas par zone d'étude**

Groupement	Nombre de ménages	Nombre de pas
Bangou ville	583	16
Bangou rural	1535	41
Bandrekop	575	15
Bapa	558	15
Baloumgou	421	11

Source : tableau réalisé par NKONDJANG

## 2-5- L'administration du questionnaire

Nos questionnaires ont été soumis aux chefs de ménages ou à leurs représentants sans distinction de taille, de sexe ou d'origine. La période d'administration du questionnaire a eu lieu en Décembre 2015. Elle s'est faite en fonction de la disponibilité et la volonté des chefs de ménage dont nous les avons soumis les questionnaires à remplir afin qu'ils nous fournissent les informations importantes pour notre étude. Mais, nous avons profité de notre disponibilité pour administré nous même, notre questionnaire. Le temps mis pour un questionnaire varie selon la disponibilité de l'enquêté et son degré de compréhension. En outre, la méthode d'enquête que nous avons optée est celle d'un sondage aléatoire stratifié simple. Nous utilisons les méthodes stratifiées parce que, la population est hétérogène. Cette hétérogénéité est fonction des différentes activités que pratique celle-ci, telles que l'agriculture, le commerce et transporteur. La méthode simple définit tout simplement l'homogénéité de la population. C'est-à-dire que, nous avons administré les questionnaires aux populations en fonction des secteurs d'activité qu'elles exercent. Par exemple un groupe d'enquêté qui ne pratique qu'une seule activité spécifique à l'instar de l'agriculture. L'utilisation de ces deux méthodes nous a permis d'administrer nos questionnaires, tout en tenant compte des composantes sociologiques des populations ou des ménages.

## 2-6- Le traitement des données

### 2-6-1- Traitement iconographique et cartographique

Pour le traitement des cartes, nous avons utilisé les programmes d'application Arcgis 10. Et, pour le traitement des photographies, nous avons utilisé des données de Microsoft office, picture management et le logiciel photoshop.

Pour le traitement statistique des données, nous avons choisi d'utiliser plusieurs logiciels, chacun utile à chaque étape du travail. Il s'agit notamment de :  
Logiciel CS Pro 4.0 pour le dépouillement et la saisie des données  
Logiciel SPSS 16.0 pour l'analyse et le croisement des données et Microsoft EXEL 2007, pour la confection des différents tableaux et figures. A l'aide de ces tableaux et figures, nous avons pu faire des commentaires à travers les données statistiques recueillies sur le terrain.

## CHAPITRE III : LES POTENTIELS TOURISTIQUES DE BANGOU

L'activité touristique constitue un élément majeur pour le développement des communautés. Le Cameroun a connu depuis la période coloniale, un flux touristique important notamment avec la création du centre climatique de Dschang en 1940 ; qui offrait à la région de l'ouest une image touristique appréciée. Cette évolution a continué après l'indépendance où les autorités ont repris avec force le développement du tourisme dans toutes les régions du pays. Le résultat de cet effort traduisait une satisfaction du tourisme à l'économie. Nonobstant ces résultats, le tourisme a connu un retard avec la défaillance des structures d'accueil. Pour venir à bout de ce problème, le ministère du tourisme et des loisirs a établi depuis 2005, un plan stratégique de développement du tourisme. Dans ce document, il fait un recensement des potentiels touristiques du Cameroun. Mais, parmi ceux-ci, aucun potentiel de l'arrondissement de Bangou n'y figure. Pourtant, cette localité départ son espace géographique offre un paysage touristique magnifique. La présence dans chaque groupement, des sites naturels spécifiques qui illustrent l'expression d'un tourisme diversifié, attractif. D'un autre côté, la culture, l'histoire de cette localité, expriment l'image d'un tourisme culturel. Le développement du tourisme dans la localité de Bangou, passe par un inventaire ou un recensement des sites touristiques sous un angle naturel ou physique, la civilisation des peuples et des sites touristiques aménagés.

### 3-1- LES POTENTIELS NATURELS ET PHYSIQUES

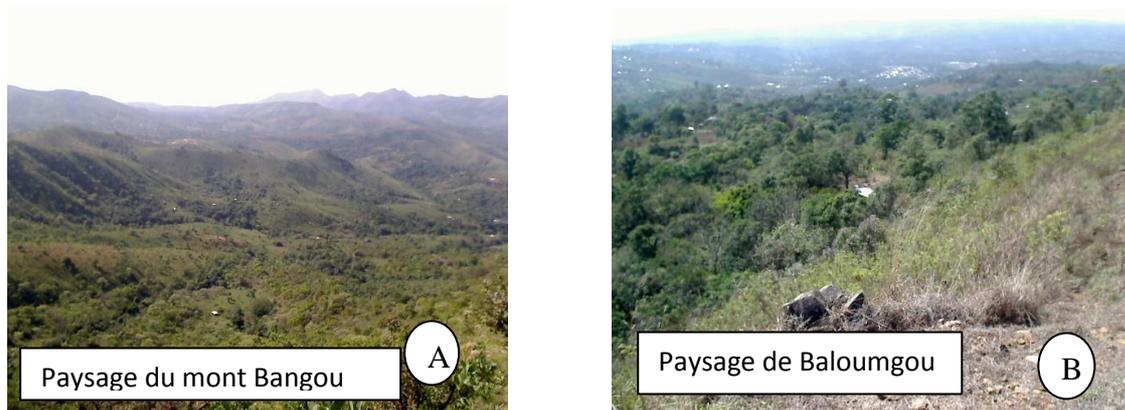
#### 3-1-1- Les potentiels naturels

##### 3-1-1-1- Le paysage : un atout touristique important

Le paysage est le premier élément naturel fondamental qui révèle à un touriste, le caractère touristique d'une région, localité ou d'un milieu. Il est important de comprendre ce concept par un ensemble de définition que nous proposons. Le paysage selon le dictionnaire français petit Robert est une partie de la nature présentée à un observateur. De cette définition, il en ressort que, c'est la nature qui offre son décor à l'observateur. Et de là, ce dernier se façonne une image qui lui convient. **Pierre G. (1974)**, définit le paysage comme : « portion de l'espace analysé virtuellement » où l'observateur ne se contente pas de regarder mais d'analyser, donc de saisir les relations entre les diverses composantes du paysage. Ici, l'observateur n'a pas seulement une vision panoramique, mais une représentation de l'espace dont il observe. Nous pouvons définir le paysage comme une vue d'ensemble de la nature. C'est cette vue d'ensemble qui constitue une attraction touristique au premier plan.

L'arrondissement de Bangou, constitue cette nature décorée que le touriste aperçoit dès sa première vue lorsqu'il est perché sur l'une des collines qui jonchent toute cette localité. Selon **Lozato-Giotart J.P. (1985)**, les paysages touristiques répondent ou doivent répondre à certaines motivations des touristes qui les regardent ou qui les utilisent. C'est l'ensemble de ces motivations qui font que, un paysage devient une attraction touristique. Le paysage touristique de cet arrondissement suscite à la première vue une activité touristique susceptible de lui donner une image qui capte l'attention du visiteur. Mais il est très important de dire que, le paysage englobe un ensemble d'éléments qui sont à la fois humains et naturels. Ces éléments font partir de la composante du paysage et lui donner sa dimension touristique. L'homme est un acteur

incontournable dans la décoration du paysage. C'est lui qui le façonne et lui donne une structure qui suscite l'attention des touristes à l'œil nu. Cela se fait via la construction des habitations et la pratique des activités agricoles. Le paysage constitue un élément majeur pour l'activité touristique, car il peut jouer un rôle vivace en exhibant aux touristes son état pur. Si le paysage apparaît comme un ensemble de lignes et de signes observables à l'œil nu dont la symbolisation touristique dépend essentiellement de l'état d'âme de celui qui le regarde au sens de **Lozato-Giotart J.P. (1985)**, notons qu'il reste le premier élément naturel que le touriste découvre dans son champ visionnaire lorsqu'il est à Bangou. C'est le témoignage que nous présente la planche photo A et B ci-dessous



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

### **Planche photographique 1: une vue panoramique du paysage a Bangou rural**

*Sur la photo A, on peut observer à l'œil nu, l'image naturel du paysage du mont Bangou. A distance, on observe le relief marqué par une succession de collines et de montagnes qui donne l'impression des lignes et des signes observables virtuellement. On observe également une végétation constituée d'herbe qui couvre les pentes. La photo B, est l'expression de l'action de l'homme dans l'espace qu'il domine. Elles révèlent une image touristique du paysage humain et naturel qui reste néanmoins moins regardés et utilisé touristiquement parlant. A perte de vue, on observe l'habitat humain. De plus, la végétation est constituée d'arbres et des herbes.*

#### **3-1-1-2- Le relief : facteur de développement du tourisme à Bangou**

L'arrondissement de Bangou (1800 m d'altitude, Tchindjang, M., Kamdem, P., 2011) comme toute autre unité administrative de la région de l'ouest est situé sur un grand ensemble morpho structurale connu généralement sous l'appellation géographique : les hauts-plateaux de l'ouest. C'est un arrondissement doté d'un complexe orogénique constitué des montagne, des collines et des plaines qui couronnent tous les quatre groupements de la localité à savoir Bangou, Baloumgou, Bandenkop et Bapa.

En ce qui concerne le relief montagnard, il est constitué des principales montagnes à savoir : le mont Bangou (photo A) et le mont Tchiekang. Leurs sommets offrent une vue d'ensemble du paysage naturel et humain de toutes les localités voisines. C'est l'expression d'un tourisme sportif qui offre aux touristes un loisir de plein air. Ces montagnes font également

l'objet d'un tourisme de montagne qu'on peut développer en offrant aux touristes, un trekking qui leurs feront le plaisir de bien consommer le paysage qu'ils observent. De l'autre côté, les plaines de Mbété et Tsela où serpentent les cours d'eau de Mbété et Tsela au milieu des raphias donne l'image d'une vaste étendue qui pourra servir de virée aux touristes. Ce sont des zones hydro morphes qui offrent un écosystème singulier. Mais qui restent avidement regarder. Autre fait marquant du tourisme, ce sont des collines entrecoupées par les zones de dépression qui couvrent toute la localité. Ces collines (photo B) constituent les perchoirs des villages dont l'histoire nous révèle une stratégie défense en cas d'attaque de l'ennemie. Cette histoire, riche en connaissance sur la position géographique des villages, facilite d'avantage une attraction des visiteurs. Comme le dit sa majesté Simo David, roi des Bapa et par ailleurs président de l'office régional du tourisme pour l'ouest : « il n'y a pas assez d'espace pour faire l'agriculture. Car notre village est constitué uniquement des rochers et nous ne pouvons profiter que des collines de Bapa pour développer le tourisme sportif ». L'affirmation de cette autorité traditionnelle traduit l'importance des activités sportives que le touriste fera à travers les pluriels de collines qui parsèment tout l'arrondissement.

Dans l'ensemble, le relief est marqué par les escarpements qui donnent lieu à des falaises (photo C). Alors le touriste aura le plaisir de percevoir derrière lui, dans les bas fonds, toute la zone de Bangou rural lorsqu'il parcourt la falaise de « tournant Z » entre Bangou rural et Bangou ville. Le sommet de cette falaise offrira au touriste une vue panoramique du paysage du mont Batcha situé dans le département du Ndé et ainsi des villages Balambo et les autres quartiers de Bangou rural. L'érosion bien que néfaste au milieu, contribue au modelage du paysage en créant d'autres formes comme des Lavas (photo D) qui contribuent à un « tourisme scientifique ». Cette action de l'érosion permet aux touristes d'observer les grandes dépressions érosives (lavas) de la localité de Balambo et de Baloumgou.

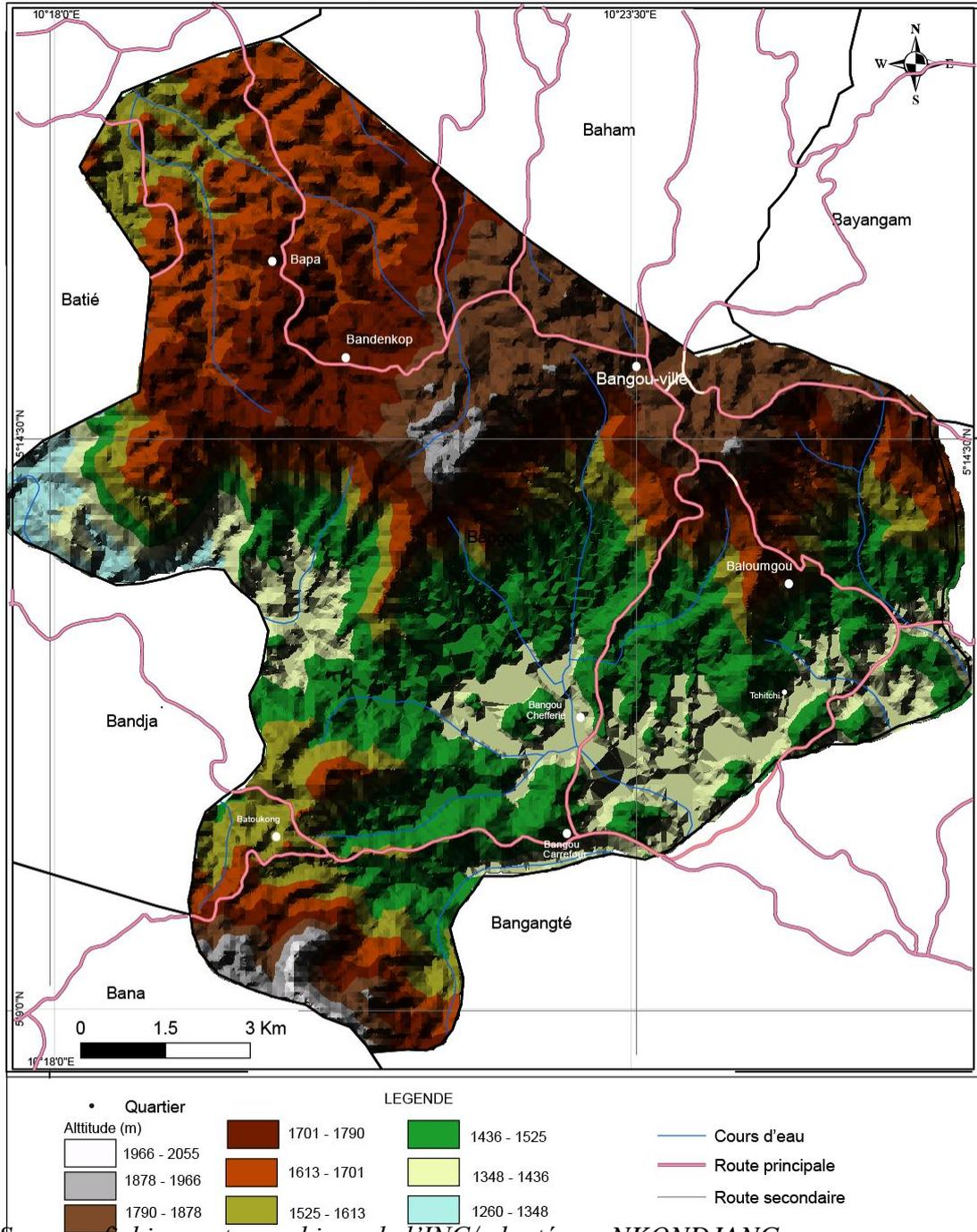


*Cliché NKONDJANG, Mars 2016*

## Planche photographique 2 : les formes de relief à Bangou

Sur photo A, nous observons le mont Bangou avec une altitude de 1924 m d'altitude (Kamdem P. & Tchindjang M., 2011). La photo B nous montre le paysage collinaire de Baloumgou, dominé par l'habitat humain. On note aussi sur la photo, la végétation verdoyante qui couvre l'espace. La photo C présente la falaise du Tournant Z (2000 m, selon le chef de quartier de la'agwe kenon. Cette falaise relie Bangou ville à Bangou rural et a été bitumée en 2012 et la photo D nous exhibe l'action de l'érosion qui a donné lieu a une grande dépression : le lava de Baloumgou (environ 50 m de profondeur, enquête de terrain 2015). Tous ces éléments symbolisent une architecture de l'espace naturel et humain non touristisable et ignoré.

Ainsi, sur la carte physique de l'arrondissement de Bangou ci-dessous, nous pouvons observer tous ces éléments orogéniques qui contribuent à la décoration touristique du paysage.



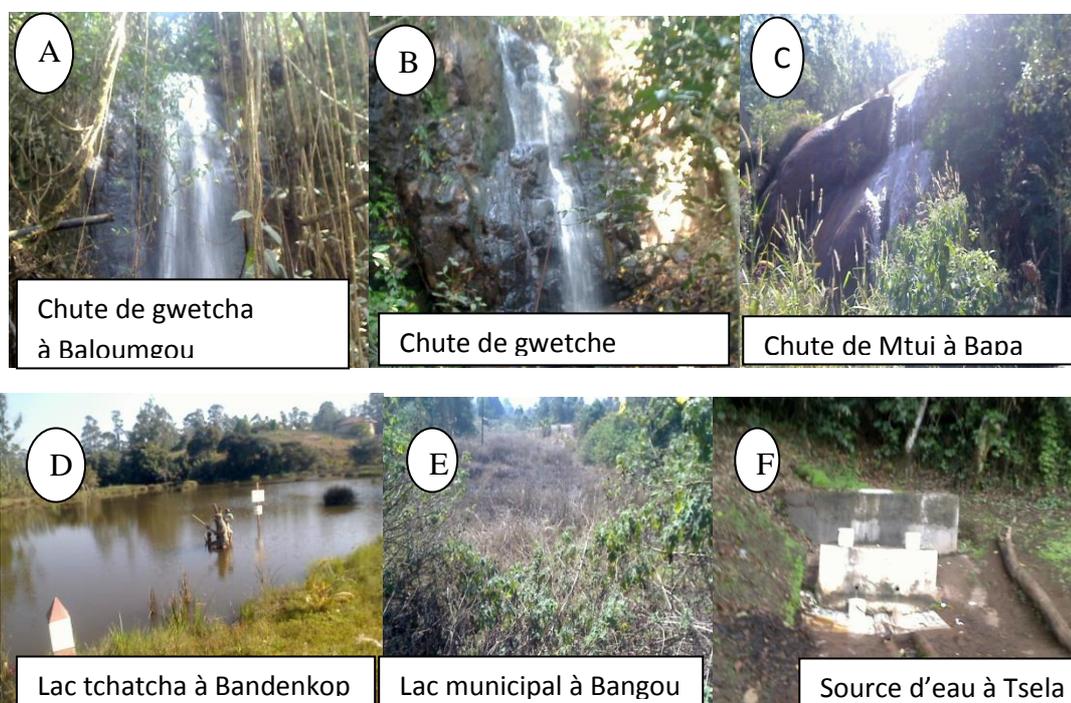
Source : fichier cartographique de l'INC/adapté par NKONDJANG

**Figure 3 : carte du relief de Bangou**

### 3-1-1-3- Les hydromes : un espace touristique non valorisé

L'hydrome est une expression technique employé par **Lozato-Giotart J.P. (1985)**, pour désigner l'ensemble des ressources en eau. De manière générale, la localité de Bangou, n'est pas trop prisé en matière des ressources en eau. Mais il faut également reconnaître que, sa surface est marquée par la présence des petites rivières, des lacs, des sources d'eau dans certains groupements qui font l'objet d'une offre touristique naturelle.

En ce qui concerne les rivières, elles tirent leurs sources pour la plus part aux pieds de montagnes et de collines. Elles coulent dans les vallées marquées par une rupture de pente, donnant naissance à de kyrielles de chutes (photo A, B, C) dont l'inaccessibilité rend difficile la pratique touristique. Alors que, ces chutes sont une décoration naturelle offerte par l'accident topographique qui capte l'attention de tous les touristes. C'est aussi des rapides dont le touriste aura le plaisir de découvrir par moment, les sept couleurs de l'arc-en-ciel qui se désignent dans le ciel Bleu. Les exemples typiques ici, sont les chutes de Gwetche et gwetcha sur les rivières « Kong » et Gwetcha à Baloumou. Il faut également noter la présence des sources d'eau souterraine susceptibles de développer un tourisme de cure. Elles sont d'une grande importance aux touristes car l'usage de ces eaux dans le massage, offre aux touristes, un sourire de santé et de bien être. Un autre cas impressionnant est la source d'eau de Mtui à Bapa, qui jaillit du sommet d'un bloc roché et forme des cascades sur plusieurs façades. Cette singularité captivante, offre à cette source, son image touristique à regarder et à utiliser. Elles sont d'ailleurs, disséminées sur l'ensemble de cette aire géographique à travers les groupements qui constituent, la localité de Bangou. Tel est le cas de source d'eau de Sim Tsela à Bandenkop (photo F). Quant au lac, le touriste aura le plaisir de partager le paysage illustré et décoré du lac Tchatcha de Bandenkop (photo D). C'est avec sa beauté naturelle que lui offre sa forme circulaire et de part sa position stratégique (accessibilité faciles) que le touriste le découvre lorsqu'il effectue sa virée sur la route bitumée. La planche photographique 3 nous ressort l'illustration des hydromes de l'arrondissement de Bangou.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

### **Planche photographique 3 : Les ressources hydrographiques de la localité de Bangou**

La photo A, nous présente la chute de gwetcha (environ 15m) qui reste encore dans un état naturel. Ceci peut s'observer à travers les végétations qui l'encombrent. Sur la photo B, nous observons la chute de gwetche (environ 17m) qui garde encore sa nature physique vierge. Sur la photo C, nous avons la chute de Mtui à Bapa, avec une hauteur d'environ 25 m, elle coule sur un bloc roché. Comme nous l'observons, elle garde encore son image naturel et constitue un véritable lieu sacré. La photo D, est une illustration du lac Tchatcha à Bandenkop. C'est un lac, de forme circulaire qui présente les marques de l'homme, notamment avec la statue construite par une élite locale qui symbolise un pêcheur de poisson. Le bloc de béton de couleur rouge et blanche marque la limite entre la route et le lac. Quand à la photo E, elle nous présente le lac du centre médical de Bangou-ville. A l'observation de cette photo, nous pouvons croire à un terrain vite, mais un important volume d'eau s'y repose. Ce lac garde encore son caractère naturel, car couvert par la végétation et la photo F nous donne l'image d'une source d'eau souterraine, aménagée par la population à Bandenkop. Elle émane du sous sol et se situe sur les pentes d'une montagne colonisée par une petite forêt.

#### 3-1-1-4- Les blocs rochers et les grottes : source d'un tourisme

La nature a doté le paysage touristique de Bangou avec des rochers qui constituent une image distinguée et regardée. Ces rochers font la particularité des peuples Bandenkop et Bapa. Parlant des rochers, tout l'espace est colonisé par des blocs rochers qui dominent les pentes collinaires et constituent une attraction touristique incontestée. Les touristes auront le plaisir de visiter les paysages rochers de Mbeu'eu gong à Bapa (photo A) qui se distinguent avec une décoration particulière. En outre, ils auront le plaisir de visiter les rochers qui traduisent l'image d'un relief volcanique dont la morphologie est semblable à un pic de dôme. L'espace touristique des groupements Bandenkop offre le même plaisir partagé avec son rocher classé en étagé connu sous le nom de Loung Beli (pierre acrée). Dans le même espace, on observe un impressionnant bloc rocher superposé (photo B) qui reste à découvrir touristiquement parlant. C'est le symbole du tourisme de ce peuple que la nature a offert.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

#### Planche photographique 4: versants de montagne dominés par des blocs rochers

La photo A, traduit une image du Mbeu'eu gong (pierres du peuple) à Bapa. Ce sont d'énormes blocs de roches situés à l'entrée Est du village, qui symbolisent une image touristique à découvrir. La photo B, exhibe un bloc roché superposé au quartier loung Beli. Sa forme et son agencement donne l'impression d'une œuvre naturelle à consommé touristiquement.

Les blocs rochés offrent au tourisme, des grottes, qui sont de véritables lieux historiques à visiter. L'arrondissement de Bangou, ne dispose pas des grottes souterraines telles que nous observons dans d'autres pays du monde. Mais, les grottes surfaciques qui se trouvent sous des rochés dont leurs agencement reflète un bâti humain. Selon l'histoire, ces grottes sont des lieux

d'habitation de certains de nos ancêtres qui ont vécu pendant l'antiquité et également des lieux de résidence des totems des notables et des chefs traditionnels. C'est aussi des sites où l'on trouve de nombreux objets anciens qu'ont utilisé nos ancêtres pendant l'antiquité. Ces idées font de ces sites, des endroits surnaturels qui témoignent les faits marquant de l'antiquité que le touriste aura le plaisir d'entendre et aussi enrichi sa connaissance : ce sont des parcs d'attraction d'un tourisme culturel. A travers la planche 5 ci-dessous, nous pouvons observer ces magnifiques lieux façonnés par la nature.



Cliché NKONDJANG, Mars 2016

### **Planche photographique 5: la grotte de Gwelep à Baloumgou**

*Les photos A, B et C illustrent la grotte de gwelep à Baloumgou. C'est une grotte dont l'intérieur est divisé « chambre ». Elle regorge de nombreux objets anciens qui témoignent un lieu occupé pendant l'antiquité. C'est le lieu de refuge des populations qui fuyaient la guerre de maquis et également le lieu d'occupation des grands félins qui y vivaient avant l'arrivée des hommes. La vue extérieure de la grotte, montre un agencement des blocs de pierre faite par la nature. Aujourd'hui, elle conserve toujours son état pur et ne fait l'objet d'aucune connaissance touristique.*

#### **3-1-1-5- La végétation : un attrait touristique important**

La végétation dans son ensemble constitue une empreinte naturelle importante. Elle est constituée des savanes herbacées, des petites forêts sacrées et des réserves artificielles créées par le ministère de la forêt et de la faune (MINEFOF).

Pour ce qui est des savanes herbacées (photo B), elles sont composées des herbes de petites tailles qui offrent le plaisir aux touristes de partager son espace avec les bovins en pâturage. En ce qui concerne les forêts (photo A), l'arrondissement de Bangou ne dispose aucune grande forêt naturelle. Mais, on y retrouve deux grandes réserves artificielles (100 ha et 25 ha les réserves de Baloumgou et Bangou, créées par le MINEFOF et l'ex société nationale de l'électricité (SONEL), donc la végétation est constituée de l'eucalyptus (photo D) qui crée un microclimat favorable à l'épanouissement des touristes. Ce sont des réserves forestières favorables au développement de l'écotourisme. Car on y observe la présence de nombreuses espèce d'oiseaux et certains grands reptiles comme le serpent bois et bien d'autres rongeur tels que les hérissons, pangolin etc...Autour des chefferies, le touriste découvrira les petites forêts sacrées constituées des pinus et des cipres. Les rivières imposent une végétation des forêts galeries (photo E) donc une vue panoramique symbolise une ligne verte au fond de la vallée.



A

Forêt sacrée à Baloumgou



B

Savane herbacée à Baloumgou



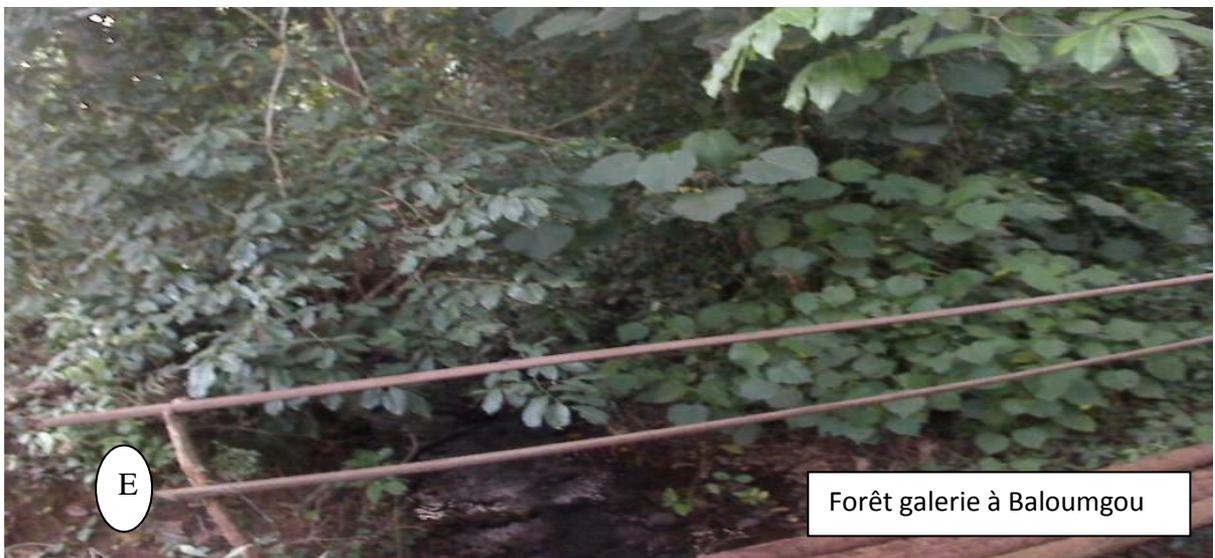
C

Lieu sacré à Médjieu



D

Reserve forestière de Baloumgou



E

Forêt galerie à Baloumgou

Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

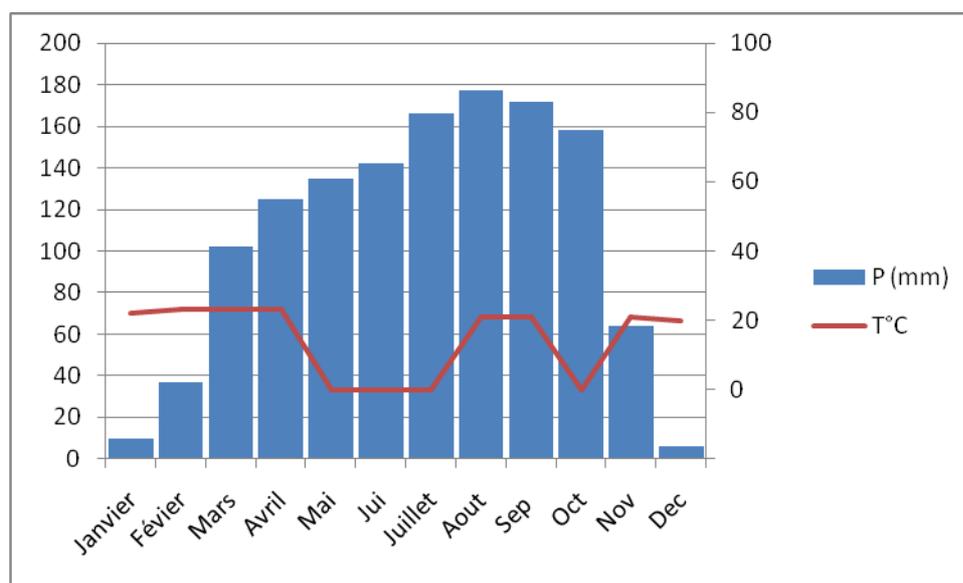
**Planche photographique 6: type de végétation à Bangou**

Sur cette planche photographique, nous observons les différents types de végétation de Bangou. La photo A, est une petite forêt sacrée située dans la concession familiale d'un grand notable à Baloumgou. Elle est constituée des arbres et des arbustes. C'est le lieu où le chef de famille offre des sacrifices aux ancêtres. Sur la photo B, nous une savane herbacée à Baloumgou. La couleur des herbes qui tendent un peu au jaune marque la saison sèche qui

constitue la période d'adaptation. La photo C, nous présente une forêt sacrée à Medjieu. La plaque que nous observons, indique le point exact du sacrifice. La photo D, marque la resserve artificielle de Baloumgou. Le type de végétation est l'eucalyptus, donc l'exploitation fait usage des poteaux électriques. La photo E exprime une forêt galeries qui serpente la rivière Kong à Baloumgou. De plus, nous observons un pont en bois sur la rivière qui permet sa traversée. Cette forêt longe la rivière jusqu'à sa source.

### 3-1-2- Les attraits physiques du tourisme à Bangou

Situé sur les hauts plateaux de l'Ouest, l'arrondissement de Bangou a un climat de types guinéo-équatorial tempéré par altitude. C'est un climat influencé par la présence de relief et de la mousson. Le massif de Bana situé au sud-est, constitue une barrière où la mousson vient perdre son humidité et donne naissance après passage, aux effets de type « foehn ». C'est un climat donc les caractéristiques sont semblables à celles du climat tempéré Européen, susceptible de donner aux touristes, les meilleures conditions favorables à l'activité sportive et le trekking. Ce climat comporte deux saisons : une saison sèche de trois mois, qui va de Décembre à Février et une saison de pluie de neuf mois, qui va de Mars à Novembre, avec un calme en Juin et Juillet (figure 4). Cette période correspond au congé de Noël, susceptible de favoriser une attraction touristique somptueuse. De manière générale, les températures de l'arrondissement sont plus ou moins brutes. Elles constituent avec la précipitation, un facteur de développement du tourisme. En dépit des changements climatiques, l'arrondissement de Bangou reçoit près de 1301 mm (selon FAO) de pluie par an. Au regard de l'analyse des conditions climatiques et des températures dans l'arrondissement de Bangou, elles offrent aux touristes, un temps favorable pour faire des activités de loisir comme le sport, le bronzage. La fraîcheur que la localité offre toute l'année permet de développer l'activité touristique de manière régulière.



Source : organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, 2015

**Figure 4:** diagramme ombrothermique de l'arrondissement de Bangou

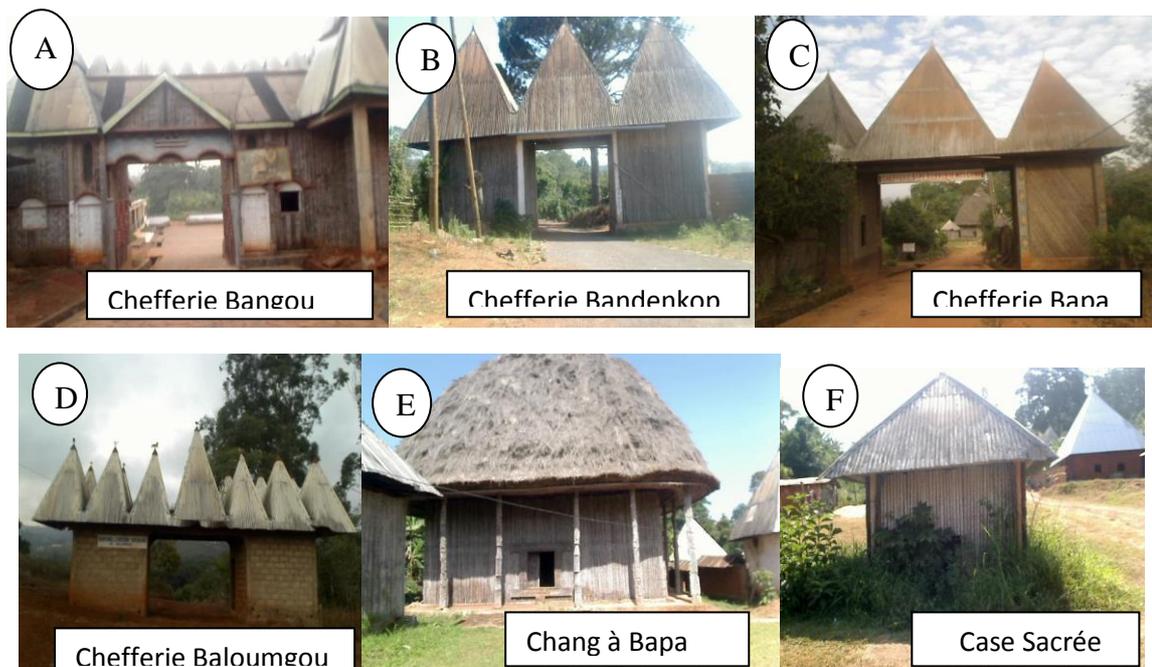
### 3-2- LA CIVILISATION DES PEUPLES DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU ET LE TOURISME

Partout ailleurs dans le monde, les régions qui ont su garder leur civilisation demeurent aujourd'hui les grands foyers touristiques. La tradition reste l'unique chose qui caractérise un

peuple. La particularité culturelle des peuples qui vivent dans les quatre groupements de la localité de Bangou reste l'attachement à leur tradition unique qui se manifeste sous plusieurs angles : le mode de bâtis, la linguistique, l'art culinaires, l'artisanat et les cérémonies traditionnelles de plusieurs ordres. Cette distinction culturelle est le symbole du développement d'un tourisme culturel, qui reste l'une des formes du tourisme la plus développée dans la localité. Cette forme de tourisme fait de Bangou, le Berceau du tourisme culturel qui fait l'objet d'un accueil de quelques touristes étrangers chaque année.

### 3-2-1- Les modes de construction : objet d'une attraction touristique singulière

Dans les régions du grand Nord et des grassfields en général et en particulier l'arrondissement de Bangou, les formes de construction est l'incarnation du pouvoir des rois connu en traduction locale « Mfeu'eu ». Les chefferies traditionnelles, les cases sacrées (planche 7), symbolisent cette forme de construction qui témoigne l'unicité des peuples autour de leurs rois. Cette autorité du roi sur ses sujets s'étant jusqu'en ville. La construction de ces chefferies demande un rassemblement et l'effort des populations. L'objet du tourisme ici, est le type de matériaux de construction (l'utilisation des bambous, pailles et bois sculptés) et les cases avec les formes triangulaires et la toiture pyramidale aux symboles variés. Dans la chefferie Bapa, le Tching ou le Tchang (planche7) se distingue de toutes autres cases. C'est la case du peuple. Car tous les hommes et femmes ont donné au moins un bambou et des herbes pour sa construction. C'est la maison des réunions secrètes entre le roi et ses notables. Cette case sacrée est l'expression d'une image touristique à consommer.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

### **Planche photographique 7 : l'architecture des chefferies et case traditionnelle**

*Les photos ci-dessus illustrent l'architecture des chefferies traditionnelles de la région de l'ouest en générale et celles de l'arrondissement de Bangou en particulier. Cette architecture traduit la forme pyramidale des toitures, qui symbolisent le pouvoir du chef ou du roi, qui est le gardien de la tradition. L'entrée de ces chefferies est toujours entre les cases parce qu'elles sont des lieux secrets où les chefs et les notables tiennent les réunions (pour certaines chefferies). La photo A, est une illustration parfaite de l'entrée de la chefferie Bangou. Elle offre une vue de la cour royale. Les cases qui la constituent servent pour la réunion entre le chef et ses neuf notables. La photo B est une image de l'entrée de la chefferie Bandenkop*

*construite à l'aide de bambou et de béton. La photo C est l'expression de la chefferie Bapa qui s'ouvre directement à la cour royale. Elle aussi est bâtie en bambou et en béton et la photo D présente l'entrée de la chefferie Baloungou. Contrairement à d'autres chefferies, elle a gardé un caractère maternel, mais la toiture conserve sa forme pyramidale, qui symbolise le pouvoir du chef. La photo E est une image du chang dans la chefferie de Bapa. C'est une case sacrée qui garde encore son caractère purement traditionnel. Construite à l'aide du bois et de bambous, les toits en herbes, c'est la case qui symbolise l'unicité des populations Bapa autour de leur chef, car tous les hommes et femmes du village ont donné un objet pour la construction de cette case. Dans la chefferie, elle sert de case de réunion entre le chef et certains dignitaires du village. La photo F, exprime une case sacrée dans la cour de la chefferie Bapa. Isolée au milieu de la cour et entourée d'herbe, elle est accessible uniquement au chef qui y entre pour des sacrifices et autres rites. Les herbes qui l'entourent, expriment la protection des ancêtres.*

### **3-2-2- L'art culinaire, le vernaculaire, le folklore et les cérémonies funéraires : éléments d'un tourisme culturel à développer**

L'art culinaire est un facteur touristique important. C'est la représentation de l'histoire d'un peuple. Les différents mets traditionnels reflètent l'origine des hommes et la fondation des chefferies de l'arrondissement de Bangou. Nous distinguons : le « *Kouo'o Sak* » (coucous cuit), « *souk kebou* » (le piller), « *Taha'a* », « *pa'a* » (taro avec la sauce jaune), « *Djap biyak* », « *souk Djoui* » (igname pillée), *le koki*, « *le Mtepe ba'ana* » (banane malaxée), « *kouakou* » (macabot râpé). L'ensemble de tous ces mets constituent une gastronomie que le touriste pourra découvrir et savourer. En dehors de leur rôle nutritif, ces mets sont d'une importance capitale pour la santé humaine. De plus la gastronomie est une richesse de cet arrondissement qui peut aussi susciter non seulement un tourisme culturel, mais également un tourisme de cure. Ces différents mets font l'objet d'une grande fête gastronomique. Dans tout le groupement Bangou, nous avons les grands festivals *Kebou* (banane cochon), *biyak* (arachide) et la journée des jeunes filles organisées par le chef du village.

Le festival *kebou* est organisé après chaque deux années. C'est un festival organisé dans l'intention de donner la possibilité à tous les cultivateurs et cultivatrices de faire l'exposition de leur meilleur régime de banane cochon. L'objectif de cette cérémonie est de montrer la diversité des différents plats que le *Kebou* offre et surtout exprimer son rôle alimentaire dans la fondation du groupement Bangou. A ce propos, le secrétaire d'état civil du chef Bangou affirme : « *c'est avec cette banane que nos ancêtres ont fondé le village, c'est l'aliment que l'on peut préparer sous toutes les formes : malaxée, pillée, complément pour d'autres repas...* ». Il en ajoute : « *ce festival consiste à faire donc une gastronomie de cet aliment sous toutes ces formes pour permettre aux étrangers de découvrir notre tradition et culture* ». C'est un grand festival qui peut fait l'objet d'un tourisme culturel indéniable. Mais qui reste encore ignorer touristiquement.

Le festival arachide est organisé après chaque deux années. L'arachide est aussi un aliment qui a contribué à la fondation des chefferies Bangou. Avec quelle, on peut faire la chausse, le dolait, le malaxé. Ce festival consiste à donner une valeur culturelle à cet aliment en faisant des expositions des différents mets fait à base d'arachide. C'est une journée couronnée de plusieurs caravanes et de nombreuses activités sportive qui peuvent être à l'origine d'un tourisme sportif.

La journée des jeunes filles est organisée à l'intention de toutes les belles filles de chaque groupement. C'est l'expression de l'art culinaire de tous les peuples de l'arrondissement de Bangou. C'est une journée dont le touriste pourra découvrir et savourer tous les mets et la qualité de la gastronomie de cet arrondissement soigneusement préparées par les belles princesses du village. Mais ce secteur reste encore moins valorisé.

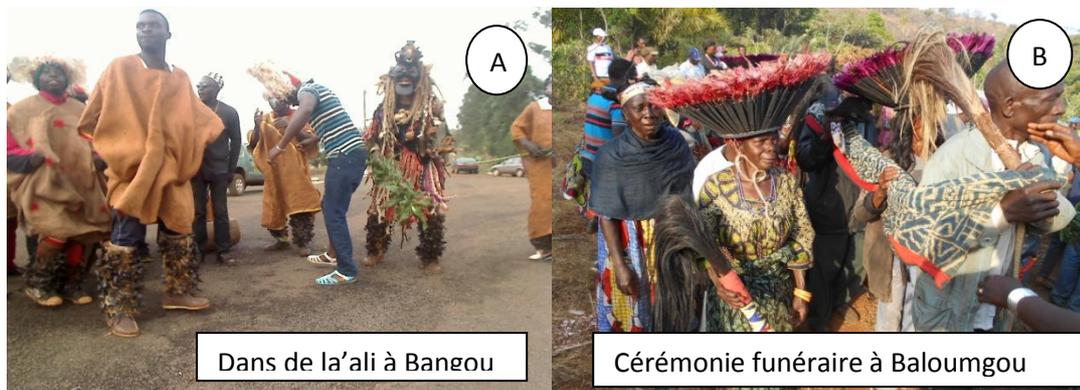
Autre fait marquant du tourisme est la langue Bangou, Bapa et Bandenkop qui témoigne une identité culturelle forte. Actuellement, le touriste aura le plaisir de découvrir la bible en langue Bapa et de s'intégrer dans cette société paisible et hospitalier. Il découvrira la traduction des noms des objets en français.

L'arrondissement de Bangou est marqué par des manifestations culturelles, qui font l'objet d'une attraction touristique culturelle de plusieurs envergures. Le folklore et les cérémonies funéraires symbolisent l'attachement de ce peuple à une culture donc le chef est le principal garant. De manière générale, tous les groupements de cet arrondissement partagent la même diversité culturelle.

En ce qui concerne le folklore, il est caractérisé par les différentes danses telles que :

- Le *kougang*, qui est une danse magico-mystique fréquente dans toutes les chefferies des grassfields et en particulier celles présentent dans cet arrondissement. La particularité de cette danse est son pouvoir magique qui protège le village contre les esprits maléfiques, qui freinent le développement. C'est une danse d'initiation. En outre cette danse se fait uniquement lors des funérailles d'un grand notable ou d'un roi. De plus il se manifeste des jours exceptionnels pour chasser au-delà des confins du village, le totem d'un grand notable décédé, qui perturbe la paix et la tranquillité. La particularité touristique de cette danse est le masque et son rythme de danse qu'elle offre aux touristes. En outre, les Bandenkop et les Bapa se particularisent par la danse du *Kan* et du *Mzeu* :
- Le *Kan* est une cérémonie qui à lieu tous les deux ans. Elle est organisée par les dignitaires du village, qui visent à initier les jeunes enfants de sexe masculin et les hommes adultes, excepté les femmes. Pendant la manifestation, les hommes n'entretiennent pas des rapports sexuels avec leurs épouses et les garçons ne dorment pas avec leurs mères. Toutes les classes masculines participent à cette cérémonie. Il faut surtout noter que, pendant la période du *Kan* aucun mariage n'est célébré et son objectif consiste à enseigner aux enfants la culture et la tradition du village.
- *Mzeu* ou la danse d'éléphants, est une danse traditionnelle réservée aux chefs et ses notables. Danse d'éléphant, parce que tous les instruments qu'on porte, viennent de cet animal dont la réputation est connue. C'est une grande cérémonie, organisée par le chef du village à l'occasion des funérailles de son défunt père. Elle est marquée par les invitations des chefs de village voisin, les autorités administratives.
- Le « *la'ali* » (photo A) qui se danse aussi dans les groupements de l'arrondissement, lors des grands funérailles et d'autres manifestations à caractère publique. Le rythme des pas et le masque traduit un folklore qui suscite l'attention des touristes et surtout garder en mémoire un souvenir culturel
- Les cérémonies funéraires (photo B) sont les symboles qui témoignent la disparition d'un être cher dans la famille. Elles permettent de garder en mémoire, l'illustre disparu. Pour cela, elles se distinguent par son organisation et les instruments traditionnels que les gens portent.

Tous ces éléments culturels expriment la particularité et la diversité culturelle susceptible de développer un tourisme culturel à consommer.



Cliché NKONDJANG, Mars 2016

### Planche photographique 8:cérémonie culturelle Bangou

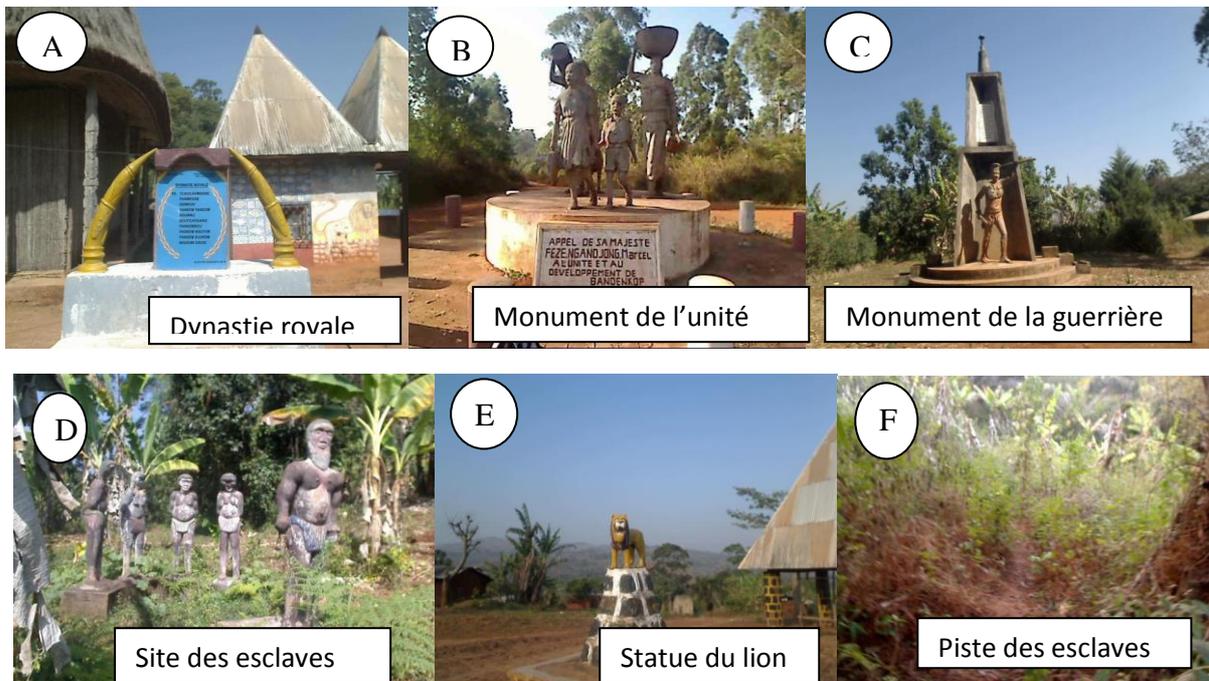
Sur la photo A, nous observons la danse du la'ali à l'occasion d'un meeting politique à Bangou-ville. C'est une danse qui regroupe les personnes de toutes les catégories. Elle se pratique lors des funérailles, de grandes manifestations culturelles et meeting politique. Dans les rangs de la danse, nous avons les civils, qui ne sont que les membres et qui disposent d'une grande liberté de participer même à l'absence de leur tenue de danse. Le chapeau en fibre de sac exprime le pouvoir que disposent certains membres. La tenue que d'autres danseurs portent est faite à base de sac de coton. Le port de cette tenue est décidé à l'unanimité par les membres. Celui qui porte le masque est l'animateur principal de la danse. Il donne la cadence et le rythme du pas de la danse, il conduit la danse au rythme des sons qui sort des tambours des orchestres. Dans l'ensemble, les danseurs attachent sur les pieds, un anneau musical qui accompagne le rythme musical de la danse. L'arbre de la paix que tient celui qui porte le masque, signifie que c'est une danse de la joie, de la paix, qu'il n'y a rien de mystique.

Sur la photo B, on distingue les funérailles d'un grand notable à Baloumgou. Au regard de cette manifestation funéraire, on distingue des femmes qui ont porté sur leur tête, un chapeau fait à base des plumes d'oiseau. En rouge et noir, sont les plumes d'oiseau piquées sur le bois ayant une forme cyclique. Les femmes qui portent ce chapeau, sont les aînées de la famille, sont celles qui dirigent la vie traditionnelle de la grande famille. La queue du cheval, immortalise le défunt. Cette queue de cheval peut être tenue par tout le monde. Le tissu enroulé est tenue uniquement par les membres de la famille qui manifestent leur douleur. Ce tissu, est aussi un signe qui représente le rang social de la personne décédée dans la société.

### 3-2-3- Sites historiques, symbole de l'histoire d'un peuple et tourisme culturel

Les populations de l'arrondissement de Bangou, sont entrées dans l'histoire à travers la pratique de la traite négrière, les modes de fondation des chefferies par les rois ou les reines. Aujourd'hui, le souvenir et la mémoire de ce passé reste, via la construction des grands monuments, les pistes où transitaient les esclaves et les comptoirs d'esclaves.

Pour ce qui est des moments (photo B, C et E), plusieurs ont été érigés dans les groupements que compte cet arrondissement. Ce sont des sites qui symbolisent soit les grandes figures de l'histoire qui ont marqué ce peuple ou montre la généalogie des différents chefs (photo A) qui sont à l'origine de la fondation des villages. Ce sont des sites ignorés, mais qui peuvent susciter le développement d'un tourisme de masse. Ils peuvent faire aussi l'objet des lieux de pèlerinage. Le souvenir de la traite négrière reste le site des esclaves (photo D) à Bangou chefferie et la piste des esclaves à Tchitchi (photo F) qui font l'objet d'une attraction touristique culturelle. Le site des esclaves est le lieu de commercialisation des esclaves. C'était le comptoir de déportation. La piste des esclaves reste à découvrir par les touristes.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

### Planche photographique 9: monument et piste des esclaves à Bangou

La photo A, nous informe sur le monument de la dynastie royal dans la chefferie Bapa. C'est un monument qui indique tous les chefs ou rois qui ont accédé au trône à Bapa. Les noms des rois sont bien inscrits dans un arc de cercle, symbolisant ainsi le pouvoir des rois et également le cadre fermé du pouvoir de la société royale. Les cornes de couleur jaune, sont faites en bois. Elles ont été sculptées par un artisan. Elles immortalisent les rois et exigent le respect de leur mémoire. Dans les chefferies de l'ouest Cameroun en général, les monuments de la dynastie royale présentent le nom du premier roi jusqu' à celui actuel.

La photo B, illustre le monument de l'unité, située à l'entrée Est du village Bandenkop. C'est un monument construit en 2012 par les élites de cette localité. Sur cet édifice, nous avons quatre personnes donc deux adultes et deux adolescents, tous deux les écoliers. Nous remarquons que, derrière les écoliers, le père et la mère qui rentrent du champ. Le père a porté un morceau de bois et la mère le panier regorgeant les aliments pour faire le repas de la soirée. De plus, nous avons les deux écoliers qui vont à l'école. C'est un monument qui appelle les fils et filles de ce village à s'intéresser à l'agriculture et l'éducation des jeunes, car c'est la base de tout développement.

La photo C, est le monument de la princesse guerrière situé au quartier Hiala à Bandenkop. Il été construit par le chef et les élites pour garder en mémoire le souvenir de cette femme, qui fut la toute première à défendre le l'intégrité du village pendant les guerres tribales. Sur le monument, nous l'observons avec une lance sur la main gauche et une hache sur la main droite. Ces instruments de guerre symbolisent son action, sa vivacité, son courage devant l'ennemie et appelle tous les enfants à développer le même comportement.

La photo D quant à elle est image du site des esclaves dans la chefferie Bangou. C'est un site qui a été aménagé à la mémoire des esclaves déportés en Amérique et en Europe. Nous avons cinq statues donc les quatre alignées derrière représentent les esclaves et celle qui est devant est le chef noir qui livrait les esclaves aux blancs. Les esclaves disposaient d'un petit tissu qui les servait à cacher leur sexe.

La photo E est un monument qui exprime le pouvoir du roi à travers la statue de lion qu'il porte. C'est un monument situé à la deuxième entrée de la chefferie Baloungou. Il est construit à l'aide de pierre taillée et du béton. Le lion représente le totem du roi et son pouvoir dans le village. En définitive, nous remarquons que, les monuments sont faits à base des bétons.

La photo F présente la piste des esclaves à Tchitchi. C'est la piste qui permettait aux esclaves d'atteindre la côte. Elle est aujourd'hui couverte de végétation, mais garde toujours sa trace.

### 3-2-4- Les lieux sacrés : un site touristique culturel à découvrir

Les lieux sacrés existent dans tous les villages de l'arrondissement. Il faut d'ailleurs noter que, chaque site naturel (chute, grotte, rocher, forêt ...) est un lieu sacrés. Chez les *grassfields*, chaque famille possède au moins un lieu sacré. Car, c'est le symbole de l'attachement autour de leur dieu, qu'est leur ancêtre. On distingue des lieux sacrés ouverts et des lieux sacrés fermés.

Les lieux sacrés ouverts (A, B et C) ce sont des lieux où toute personne peut faire des sacrifices dans l'optique de résoudre un problème familial ou personnel. Ce sont des lieux de repos des ancêtres. En outre, ils sont ouverts aux personnes des villages voisins. Car selon l'histoire, les grands parents fuyant la guerre auraient retrouvé la mort dans ces lieux. C'est la raison pour laquelle, les gens des villages voisins arrivent dans ces lieux pour des cérémonies traditionnelles et des sacrifices. Les lieux sacrés fermés, sont des lieux qui appartiennent à une famille, à la chefferie ou des lieux de consultation des dieux qui protègent tout le village ou toute la famille. Seul le chef du village et certains notables, le chef de famille y ont accès. Ce sont des sites de pèlerinage qui peuvent susciter un tourisme culturel de masse. C'est lieux sont fermés au public parce qu'il y a des pouvoirs mystiques et seul le chef ou les notables sont habilités à avoir l'accès. Pour certains chefs, les touristes ne respectent jamais la tradition et si on lève l'interdiction, ils vont polluer le lieu.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

### **Planche photographique 10: les lieux sacrés dans la localité de Bangou**

La Photo A est un lieu sacré situé dans la cour intérieure de la chefferie Bandenkop. Aménagé dans une cour bitumée, il dispose d'un arbre qui permet aux ancêtres de mieux trouver les solutions au problème qui minent le village. C'est aussi le symbole de la protection chefferial qui nécessite régulièrement les sacrifices. La photo B est un lieu sacré situé près de la chute de gwetcha. C'est un lieu qui appartient à une famille et fait l'objet de sacrifice régulier. Nous pouvons observer des petites marmites faites à base d'argile. Elles permettent de préparer le repas à offrir aux ancêtres. La photo C représente le plus grand lieu sacré ouvert chez les Bapas. C'est un lieu qui permet au gens de venir faire les sacrifices. La corbeille que nous

*observons sur un bâton est offerte aux dieux pour qu'il résolve les problèmes qui leurs ont été posés.*

### 3-2-5- Une offre artisanale pour la promotion du tourisme

L'artisanat est un potentiel touristique humain capital pour le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. Avec l'artisanat, les populations de cet arrondissement expriment leurs savoir-faire culturel à travers une diversité de produits que le touriste pourra consommer et gardé un souvenir de son passage à Bangou. Dans les chefferies traditionnelles, le touriste pour regarder et consommer dans les musées les gammes de produits fabriqués par les grands artisans. Il faut également note que, les grands salons d'accueils des chefs offrent un luxe à partager et à découvrir en la matière. Cet artisanat témoigne la dimension culturelle d'un peuple donc chaque produit fabriqué explique une histoire ou le symbole du pouvoir d'une autorité traditionnelle. L'artisanat dans cet arrondissement offre les produits utilisés dans plusieurs cérémonies traditionnelles.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

### **Planche photographique 11: les produits artisanaux de l'arrondissement de Bangou**

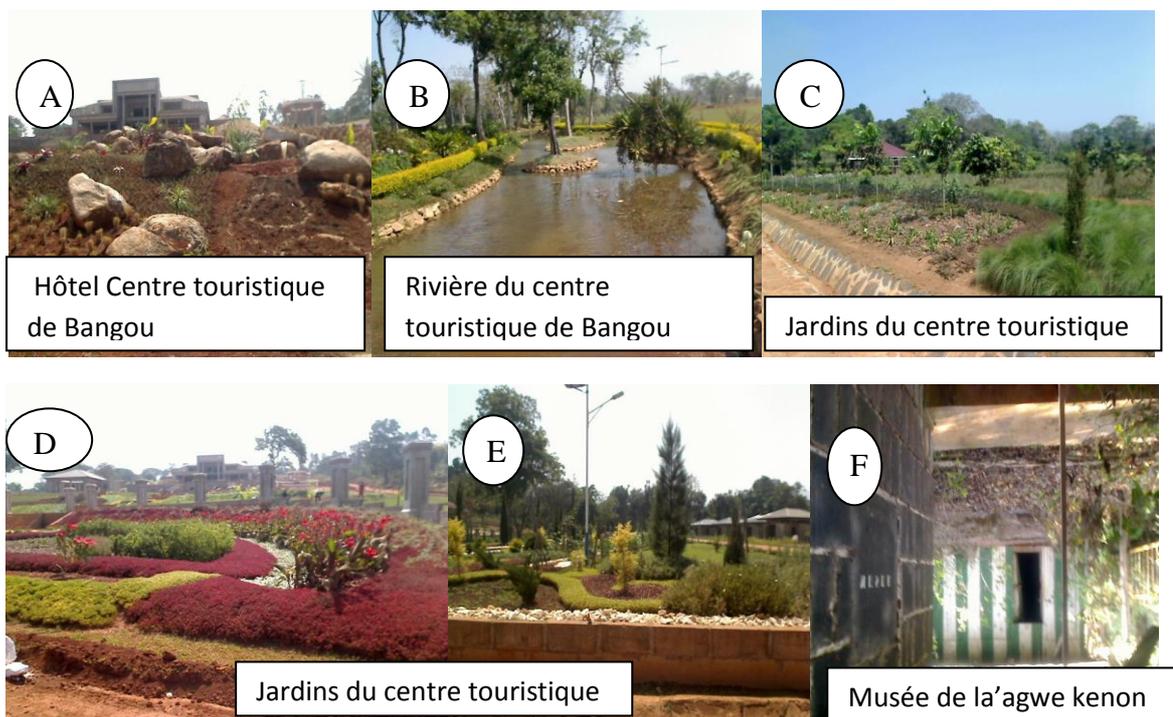
*La photo A est une boutique à Bangou-ville, spécialisée dans la vente des marmites en terre cuite faite à base de l'argile. Ces marmites son utiles lors des sacrifices et des rites, car c'est avec qu'elles que les ancêtres faisaient la cuisson. C'est la raison pour laquelle, pour que le sacrifice soit accepté, il faut les utiliser. Nous également une chaise en bois bien sculptée suspendue. Cette chaise est réservée aux personnes qui détiennent certains titres dans la société ou dans une famille, car c'est pour incarner le pouvoir de celles-ci. Sur la photo B, nous avons les corbeilles fabriquées par les artisans. Elles permettent aux femmes de porter les produits issus de leurs champs et servent à porter aussi le repas destiné au sacrifice.*

*La photo C'est une prise de vue du salon du chef Baloumgou. Nous observons auprès de son siège, les chaises sculptées à base du bois, une statue de lion et d'une personne qui symbolise son pouvoir. C'est l'ensemble de tous ces éléments qui incarnent son pouvoir mystique. La photo D, illustre le chapeau fait à base de plumes d'oiseau. Ce chapeau est généralement porté par les matriarches et les patriarches à l'occasion des cérémonies*

funéraires d'un disparu. C'est le rang qu'on occupe dans la famille qui offre le droit de porter. La photo E présente une galerie artisanale. Dans cette galerie, nous distinguons le chapeau fait à base de fibre de sac, cousu sur un tissu et les instruments musicaux, utilisé par les danseurs de la'ali. Nous avons des paniers tissés et des vêtements brodés, ainsi que des corbeilles. Ce sont des objets qui permettent dans la plupart de cas, de faire les rites et des sacrifices. En fin, la photo F est un plateau fait à partir de bambou. Il est natté à la main et permet aux femmes de faire le séchage.

### 3-3- Les sites touristiques aménagés

Malgré l'handicap que connaît l'activité touristique dans l'arrondissement de Bangou, il y a lieu de reconnaître que, le tourisme a connu en 1914, une légère évolution. Notamment avec l'aménagement du site touristique de La'agwe kenon (photo F) à Bangou chefferie, par une élite de la localité. L'aménagement de ce site a fait l'objet d'une attraction touristique particulière jamais égalée. Car, le fondateur de cette illustre idée accueillait plusieurs touristiques de nationalité différentes, des hautes autorités administratives et les autorités diplomatiques accréditées au Cameroun. Mais depuis la mort de ce dernier, ce site est resté dans un état défaillant, tuant l'activité touristique, qui était encore embryonnaire jusque là. Aujourd'hui, les ruines de ce site restent envahies par la forêt et son aménagement peut offrir aux touristes, une image des grandes figures qui ont marqué l'histoire du Cameroun. C'est un lieu de tourisme culturel à découvrir. Depuis 2012, le site touristique de Nkep à bangou (photo A, B, C, D et E) chefferie qui actuellement fait l'objet d'un aménagement, pourra aboutir au développement d'un écotourisme avec son jardins botanique donc le touriste aura le plaisir de découvrir plusieurs espèces végétales et animales. C'est un véritable lieu de loisir avec des aires de jeu à regarder et consommer.



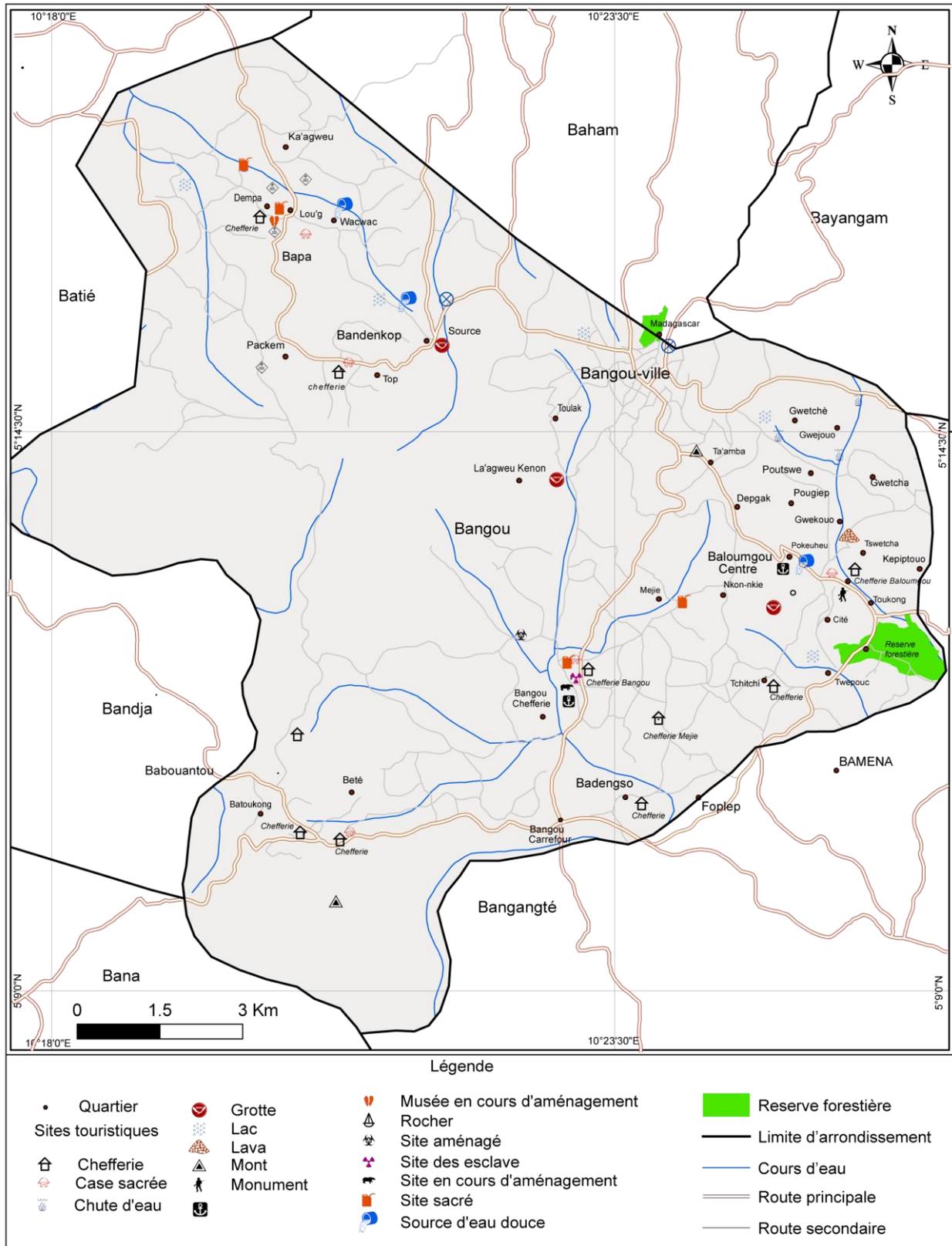
Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

#### **Planche photographique 12: sites touristiques aménagés**

Les photos A, B, C, D et E sont une illustration du centre touristique de Bangou. Il est construit par une élite de la localité. C'est un centre donc les travaux sont en cour d'exécution. Il est situé à Nkep, à Bangou rural. Sur la photo A, nous observons la construction d'un hôtel cinq étoiles qui respecte la norme du ministère du tourisme. Nous observons également les

*jardins en cour d'aménagement. La photo B est une rivière aménagée qui serpente le centre. Nous avons une ligne fleur qui longe la rivière. La photo C, D et E sont des jardins constitués de fleurs multicolores qui expriment leur beauté. La photo F constitue les restes du musée du site touristique de la 'agwe Kenon. C'est un site abandonné et les case son couverte d'herbes.*

Comme nous avons précisé, l'arrondissement de Bangou regorge plusieurs sites touristes, disséminés dans son espace géographique. Ils sont agencés en plusieurs dimensions : dimension naturelle, culturelle, historique et humaines donc la figure 5 ci-dessous montre leur spatialisation.



Source : fichier cartographique de l'INC /adapté par NKONDJANG

**Figure 5: spatialisation des potentiels touristiques de Bangou**

L'objectif d'inventorier les potentiels touristiques de l'arrondissement de Bangou dans ce chapitre, constitue ou vise essentiellement à rendre plus perceptible sa richesse touristique qui reste quasiment ou totalement ignorée. Ce sont des richesses touristiques, recensées et classées sous plusieurs dimensions donc leurs aménagements par les acteurs du secteur sont susceptibles de favoriser le développement du tourisme. Ce développement passe également par de nombreuses opportunités que le tourisme peut offrir à la population locale. Avec un paysage attractif, un relief qui attire, un potentiel humain axé autour d'une civilisation riche en histoire et culture, l'arrondissement de Bangou reste dans l'ombre d'un développement de ces potentiels ; qui malheureusement empêche une consommation touristique magnifique.

## **CHAPITRE IV : DIFFICULTES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A BANGOU**

De manière générale, la contribution du tourisme à l'économie nationale reste faible (**1%, selon le MINTOUL, 2005**). Pourtant, le pays dispose d'énormes potentialités touristiques disséminées dans tous les arrondissements, et particulièrement l'arrondissement de Bangou. C'est un arrondissement qui regorge les ressources touristiques diversifiées, qui sont à la fois naturelles, physique, historique et humaines dont les autorités ne saisissent pas toujours l'opportunité pour stimuler l'activité touristique dans ce territoire. En effet, le développement du tourisme garde un caractère embryonnaire et précaire. Ceci est dû aux différentes contraintes qui s'imposent à l'aménagement des sites touristiques susceptibles de stimuler une attraction particulière des touristes. Au regard des statistiques du tourisme dans certains arrondissement du Cameroun, nous constatons une évolution positive qui impacte leurs développement. Avec ses richesses touristiques, le développement du tourisme dans cet arrondissement offre beaucoup d'opportunités. Dans ce chapitre, il est question pour nous, de ressortir les obstacles et incidences au développement du tourisme à Bangou. Nous allons d'abord aborder les obstacles sous plusieurs angles et, suivi de la présentation des différentes opportunités qu'offre le développement du tourisme à Bangou.

### **4-1- DIFFICULTES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME**

Le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, a fait l'objet d'engagement de plusieurs acteurs, qui ce sont lancés dans la promotion et la commercialisation du produit touristique. Mais, cette promotion est embryonnaire et ne produise pas encore les résultats attendus ou souhaité. En effet, plusieurs contraintes sont à l'origine du retard qu'accuse l'activité touristique dans cet arrondissement. Ces obstacles sont nombreux et sont aussi de plusieurs ordres.

#### **4-1-1- Les limites institutionnelles**

Les contraintes institutionnelles sont l'ensemble des problèmes qui viennent de la part de l'état et qui empêchent le développement du tourisme dans cette unité administrative.

##### **4-1-1-1- Une politique de développement du tourisme lente au MINTOUL**

Le décret n°2005/450 du 09 Novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme délègue à ce dernier pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et évaluation de la politique du gouvernement dans le domaine du tourisme en général.

Le même décret établi une direction de la promotion du tourisme et des sites touristiques chargée du développement et de la promotion, de la conception des circuits touristiques, de la réalisation et de la diffusion des documentaires et des bulletins d'information, du suivi de l'activité partenariale, de l'élaboration et du suivi de l'application de la réglementation relative aux sites touristiques, de la détermination des zones touristiques, de l'établissement et de l'actualisation de la carte touristique nationale et de la gestion et l'exploitation des parc nationaux et autres sites à des fins touristiques, en liaison avec les départements ministériels et organismes compétents.

Le MINTOUL est l'organe technique qui doit accompagner les collectivités territoriales en appui technique via une délégation départementale. Malheureusement, cette structure déconcentrée n'existe pas dans le département des hauts- plateaux. Dans le plan directeur stratégique de développement du tourisme élaboré en 2005, le ministère a recensé 223 sites touristiques donc 20% seulement sont aménagés. Parmi ces 223 sites, aucun site touristique de l'arrondissement de

Bangou n'y figure ou même reconnu sur le plan national. Avec la loi de la décentralisation de 2004 qui est en cours aujourd'hui, le transfert des compétences de ce ministère aux collectivités locales reste encore un rêve. Ce transfert de pouvoir devrait être suivi des moyens techniques, financiers permettant au maire de promouvoir le tourisme dans cet arrondissement. Cette situation bloque les initiatives intéressantes du secteur privé à investir dans le secteur touristique à Bangou. Ce retard dans la mise en œuvre des politiques du tourisme freine ou ralentit l'implication d'autres acteurs qui sont impliqués dans le secteur.

#### **4-1-1-2- Les limites liées à la commune**

- **Les instruments de promotion et de la commercialisation quasi inexistantes**

Au niveau de la commune de Bangou, malgré l'acte du conseil municipal et du préfet des hauts-plateaux du 30 Janvier 2015, qui institue la création d'un office du tourisme, la mise en œuvre de cet organe n'est pas encore effective. Pourtant, c'est l'instrument technique chargé de la promotion du tourisme et du recensement des sites touristiques au niveau de l'arrondissement. Cette situation entrave le développement du tourisme. Car au niveau de cette collectivité, les autorités municipales ignorent les différents sites touristiques qui se trouvent disséminés dans les groupements de l'arrondissement, à l'exception de la piste des esclaves à Tchitchi, le projet d'aménagement d'un campement à Nkep-Ntep. La commune ne dispose d'aucune carte touristique, ni un plan directeur spécifique pour le développement du tourisme. L'absence de ce plan directeur communal du tourisme fait que, la promotion du tourisme à Bangou souffre de problème d'organisation, d'efficacité et l'absence de visibilité au niveau interne et national. Ce qui se solde par une absence de collaboration entre les différents acteurs du secteur au niveau de l'arrondissement de Bangou. De plus, il n'existe aucune sphère d'échange entre soit toutes les parties prenantes, soit entre les différentes administrations et l'administration de tutelle. D'ailleurs, le MINTOUL n'est pas représenté localement. Car la délégation départementale des hauts-plateaux n'existe pas.

Au niveau du personnel, la commune de Bangou ne dispose d'aucun agent technique pour coordonner les activités de l'office du tourisme récemment créé. En outre, les guides touristiques qualifiés n'existent pas. C'est même la raison qui justifie le retard de l'entrée en fonction de l'office du tourisme actuellement.

- **Absence d'une politique d'incitation de l'autorité municipale**

La loi sur les activités touristiques met les collectivités territoriales au centre de la politique de promotion et de commercialisation du produit touristique à l'intérieur du territoire national ; via l'office du tourisme. Dans ce cadre, le maire a le plein pouvoir d'inciter le secteur privé en tant que partenaire incontournable, à travailler ensemble pour l'investissement dans le domaine des infrastructures et l'aménagement des sites touristiques. Par contre, dans l'arrondissement de Bangou, aucun investissement de la part du secteur privé n'existe. Le maire n'a aucune politique d'incitation qui fait appel au secteur privé afin qu'il s'implique dans le développement du tourisme.

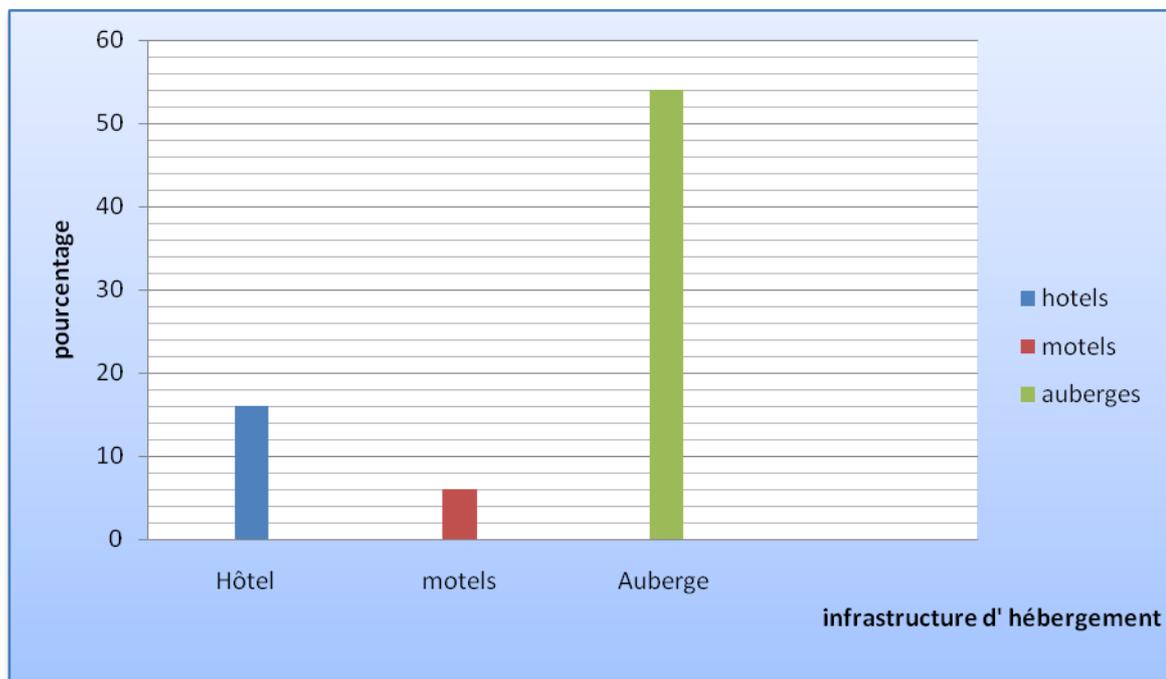
- **L'insuffisance de produit touristique**

Le tourisme dans l'arrondissement de Bangou présente de nombreux atouts. Mais, nous constatons que, la commercialisation n'est pas basée sur les produits spécifiques. Actuellement, dans l'arrondissement de Bangou, le tourisme culturel est le plus consommé. Car l'accent est plus ou moins mis sur les atouts culturels. Mais d'autres produits restent moins commercialisés. Alors que, chaque groupement de l'arrondissement offre une diversité de produits à consommer. En dépit de nombreuses potentialités, la problématique de la diversification de produits apparaît visible.

Ceci est dû à une absence du calendrier de la saison touristique de l'arrondissement. De plus, le calendrier touristique si nous pouvons lui donner une existence, est instable et correspond à une haute saison (Novembre à Mai) qui marque les festivités culturelles.

- **Une faible implication des acteurs locaux et nationaux formés**

En ce qui concerne le tourisme dans l'arrondissement de Bangou, nous constatons une faible proportion des acteurs formés spécifiquement dans la promotion du tourisme. Au MINTOUL, les personnels formés dans le domaine sont peu nombreux. Dans la plupart de cas, ils sont constitués généralement des administrateurs, des hommes politiques et des opérateurs économiques qui font de l'amateurisme dans le secteur à Bangou. On note une insuffisance dans l'accueil, le guidage, l'hébergement ou la restauration des visiteurs. La figure 6 ci-dessous exprime la réponse de la population en termes d'infrastructure d'hébergement existante dans cet arrondissement.



Source : donnée d' enquête de terrain, décembre 2015

**Figure 6: service d'hébergement à Bangou**

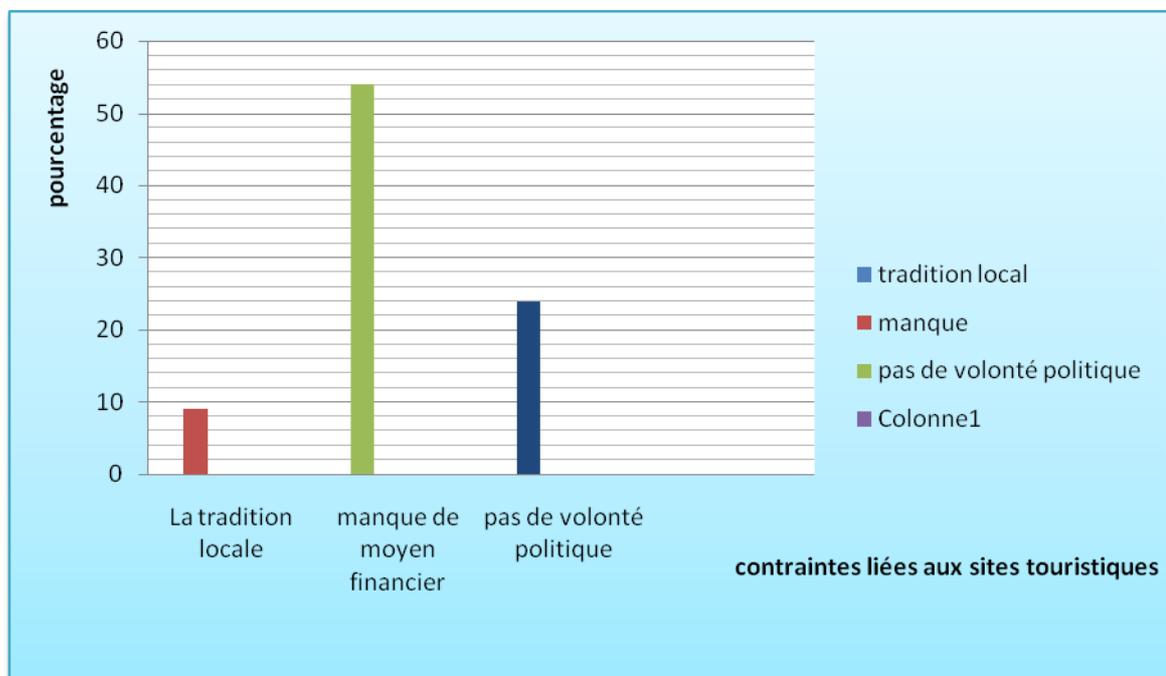
*Dans l'arrondissement de Bangou, les réponses des populations enquêtées témoignent effectivement la présence des infrastructures d'hébergement ; soit 16,8% des hôtels disponibles, 6,3% des motels et 56,8% sont des auberges qui sont un peu localisés partout dans l'arrondissement. Mais, ces infrastructures d'hébergement n'étaient pas faites à la base pour accueillir les touristes, à l'exception de celui du centre touristique de Nkep qui est encore en cour d'exécution et respecte les normes de construction et la réglementation du MINTOUL, les autres hôtels, malgré leur présence n'offre pas un service de qualité susceptible d'accueillir les touristes. Généralement, il n'existe pas de service d'accueil, ni de service de restauration ; la qualité de service est dérisoire. Nous constatons la présence des auberges sur le terrain. Mais le résultat de l'enquête justifie que, cette catégorie des infrastructures est disséminée dans les groupements et l'objectif au départ, était des maisons privées qui sont tout simplement transformées en auberge.*

Ainsi, la gestion et le fonctionnement des organisations locales des acteurs dans le secteur touristique est inefficace. Le ministère du tourisme qui devait suivre l'encadrement et la formation

de la commune en ce sens ne joue pas son rôle d'acteur majeur. Par conséquent, le maire ne maîtrise pas les techniques pour la valorisation du potentiel et des opportunités du tourisme au niveau de la commune.

- **Le budget alloué à la promotion du tourisme est très faible ou presque inexistant**

Pour une bonne promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, le maire doit mettre à la disposition du secteur tourisme, un budget significatif. Mais la situation est paradoxale, car la commune n'a pas un compte d'affectation spéciale pour promouvoir le tourisme. Lors de la session budgétaire qui réunit l'ensemble des conseillers municipaux, la question du tourisme n'est même pas évoquée par l'exécutif municipal. Actuellement, la commune de Bangou n'a pas un budget pour le tourisme. Selon secrétaire générale (SG) : « la commune ne dispose pas de moyens financiers pour promouvoir le tourisme ». Sur cette question de moyens financiers, nous avons posé la question au 95 enquêtés et la figure 7 ci-après nous a donné leurs avis suivants.



Source : enquête de terrain, Décembre 2015

**Figure 7: Raison de l'inexploitation du potentiel touristique**

*Il ressort de ce graphique que, plus de la moitié des personnes enquêtées sont d'avis favorable à la déclaration du SG de la commune de Bangou, soit une proportion de 52,4% pense que, la commune ou l'Etat ne dispose pas de moyen pour développer les potentiels touristiques. Par contre, d'autres proportions pensent que, c'est les raisons politiques qui expliquent le problème d'aménagement des sites, soit 18,4% et un autre groupe d'enquêté croit plutôt à la tradition locale, soit 29,3%.*

Mais, notre analyse selon les enquêtes sur le terrain montrer une ignorance du secteur du tourisme par les autorités municipales qui se manifeste par la méconnaissance des sites touristique et l'absence d'une carte touristique communale. Cette situation fait que les sites touristiques restent abandonner, comme le montre la photo 1 ci-après.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Photo 1 : chute non aménagée à Baloumgou**

*Cette photo est le témoignage de la chute de Gwetcha, qui ne présente aucun indice humain. Elle reflète l'image d'une chute entourée de forêt vierge, qui ne signale aucune présence humaine. L'abandon de cette chute et bien d'autres qui se trouvent ailleurs se justifie par le manque de moyen financier et le problème d'accessibilité.*

**4-1-2- Les obstacles économiques et promotion du tourisme**

Pour une bonne promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, il faut nécessairement la mise en place des infrastructures adéquates. Pourtant, lorsque nous observons le dispositif mis en place pour stimuler l'activité touristique, il ne respecte pas l'offre souhaité par les touristiques.

**4-1-2-1- Les infrastructures touristiques sont inadéquates**

Dans le plan directeur de développement du tourisme élaboré par le ministère du tourisme et des loisirs en 2005, celui-ci a déterminé deux types d'infrastructures pouvant concourir au développement du tourisme : les infrastructures de base et les infrastructures touristiques.

Pour ce qui est des infrastructures touristiques, nous avons mentionné plus haut qu'il y a dans l'arrondissement de Bangou une sous-capacité des structures d'accueil. Qui se justifie par insuffisance des structures d'hébergement, de restauration. Mais, nous allons insister sur les infrastructures touristiques de base. Parce qu'elles sont les fondements du tourisme dans cet arrondissement.

- **Les obstacles à l'accessibilité des sites touristiques.**

Malgré l'effort du maire et du ministère des travaux publics dans le domaine de l'ouverture des voies de communication ces dernières années, nous avons observé que, les sites touristiques restent inaccessibles faute de aménagement de route. Sur toutes les voies de communication qui ont été ouvertes, aucune voie ne donne la possibilité aux touristes d'avoir un accès facile à un site touristique naturel (photo 2). Les sites qui bénéficient d'un accès facile dans l'arrondissement restent aujourd'hui les chefferies traditionnelles, qui sont d'ailleurs, les produits touristiques les plus consommés actuellement dans l'arrondissement.

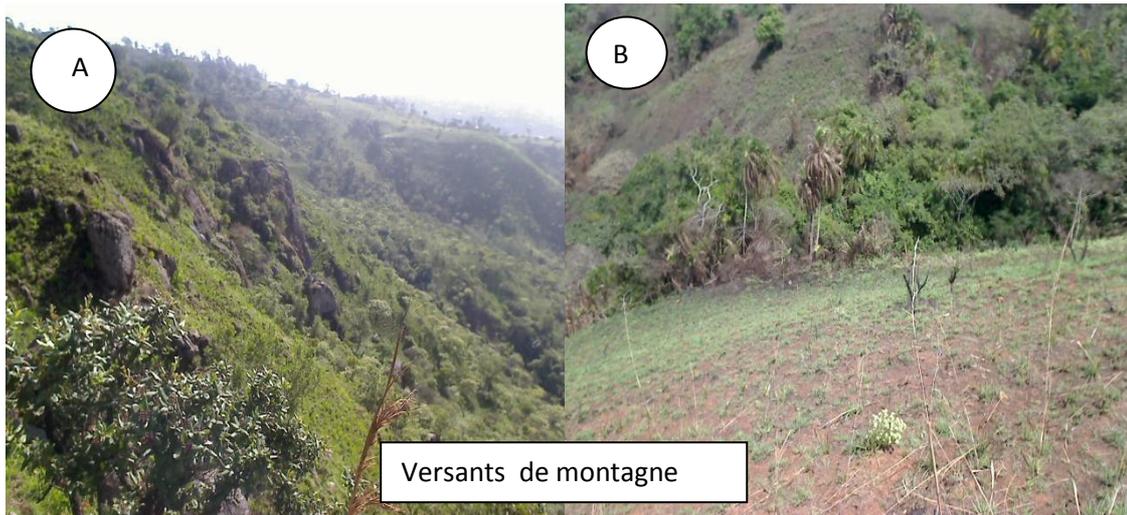


*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Photo 2: piste de la chute de Mtui à Bapa**

*Sur cette photo, nous observons la piste qui mène sur la chute de Mtui à Bapa. Cette piste nous révèle le mauvais état de la route, aménagée par la population. Depuis, elle n'a plus fait l'objet d'un travail d'aménagement ni de la part des autorités, ni des populations. En saison de pluie, elle est inaccessible et les eaux de pluie ont presque coupé la piste en deux parties. Les herbes jouent leur rôle de colonisatrice et ont presque couvert la piste. Ce n'est que pendant la saison sèche que, l'accessibilité est plus ou moins facile.*

L'arrondissement de Bangou est marqué par la présence de nombreux relief, entrecoupés par les zones de dépression qui regorge certains sites importants. En dehors du problème d'accessibilité due à l'absence des voies de communication qui devraient offrir un accès à certains sites touristiques, nous notons que, certains sites présentent des conditions naturelles difficiles, qui rendent la pratique touristique impossible. Nous observons sur la photo A les versants de montagne donc l'accident topographique rends invisible l'impressionnant bloc roché de lounge Beli. C'est un véritable site touristique très reconnu et sollicité par les touristes à Bandenkop. Les vallées fluviales sont caractérisées par la rupture de pente qui donne naissance à des chutes (chute de gwetcher à Baloumgou). Mais, ces chutes restent inaccessibles à cause du relief qui présente des conditions physique difficiles (photo B)



*Cliché NKONDJANG, Mars 2016*

### **Planche photographique 13: l'inaccessibilité des sites touristiques**

*La photo A, présente une la rupture de pente. Au pied de cette pente dans la vallée, nous avons la fameuse pierre de loung Beli qui constitue un important site touristique à Bandenkop. Sur la photo B, nous observons une vallée fluviale dont longe la forêt galerie. Le relief à ce niveau est marqué par une rupture brusque de pente qui donne lieu à une impressionnante chute : la chute de Gwetcher. Au regard de ces deux photos, nous pouvons comprendre que, certains sites touristiques, de part leur géographie, nécessite d'énormes colossale pour leur aménagement.*

- **L'insuffisance des infrastructures de base**

Les acteurs du développement du tourisme ont mis en place quelques infrastructures de base nécessaire pour le fonctionnement du tourisme. En réalité, ces infrastructures, n'ont pas été construites pour développer le tourisme selon les acteurs. Mais c'est une coïncidence qui cadre aux besoins du tourisme.

En ce qui concerne les points d'eau potables, il y a encore des villages et des quartiers qui souffrent du problème d'eau potable. Par contre, dans d'autres, on perçoit les forages, les bonnes fontaines un peu partout, qui malheureusement ne coule pas depuis leurs constructions telles que nous présente la photo 3 ci-dessous.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Photo 3: point d'eau potable à Bangou-carrefour**

*Sur cette photo, nous avons une fontaine publique qui à été mise en place par le ministère de l'eau et de l'énergie en 2010. Mais cette fontaine n'a fonctionné que pendant quatre mois, a cause de l'eau qui n'est pas bien canalisé pour ravitailler le château et la sècheresse pendant la sèche. nous a signalé un habitant. Elles sont présentes partout dans les villages, mais ne servent que de lieu de reposoir pour les animaux domestiques.*

De plus, les infrastructures de loisir n'existent pas. Dans l'arrondissement en générale, on en compte pas les bancs publics, les jardins publiques et les aire de yeux qui existent dans les villages sont celles aménagées par la population et mais n'étaient pas prévues pour le loisir type tourisme. Actuellement à Bangou, la commune ne dispose plus de stade municipale. Et ceux (photo A et B) qui existe dans les villages, ne peuvent pas offrir le sens d'une bonne activité de loisir te



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Planche photographique 14: aires de jeu à Bandenkop**

Sur la photo A, nous observons le stade du volleyball à Bandenkop. La partie cimentée constitue l'aire de jeu. Le stade est dans un état dérisoire avancé. L'espace est aussi conquise par la société de distribution de l'énergie électrique. La photo B est un stade de football qui donne l'impression à un sol nu.

- **Faibles investissements des acteurs**

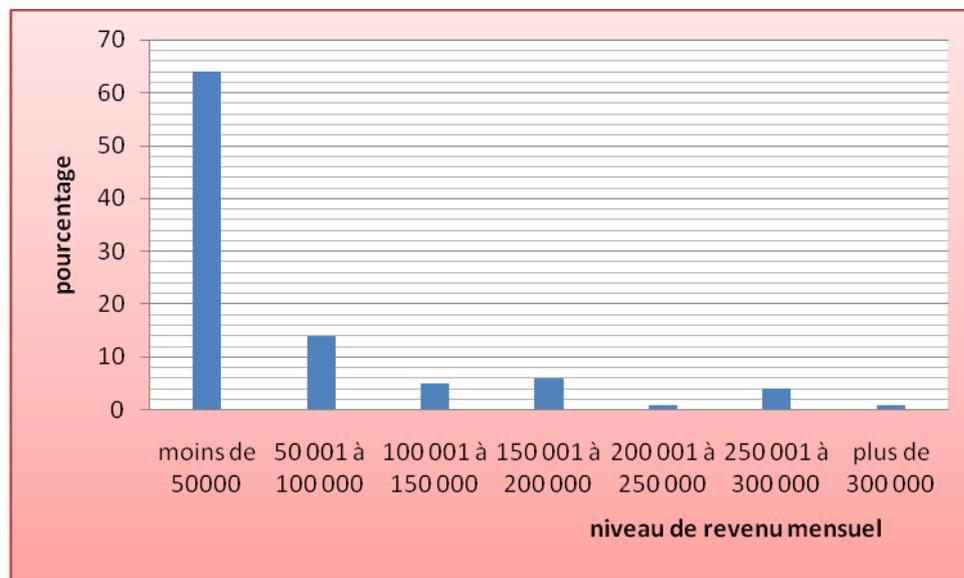
Le retard du développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou est dû à l'insuffisance des infrastructures touristiques répondant aux standards internationaux. Il s'agit des hôtels et restaurants qui acceptent les critères du MINTOUL et offrent des services de qualité souhaités par les touristes. Parmi ces critères, nous avons la qualité du service et le confort.

- **Les tracasseries au niveau des frontières et des aéroports**

Tous les artisans et vendeurs d'objets d'art que nous avons enquêtés, se plaignent contre les tracasseries douanières que subissent les touristes au niveau de l'aéroport. Ils soulignent le problème de la hausse des taxes douanières sur les objets qui ont coûté moins de la somme à payer par le touriste à la douane. Ceci fait que, au retour des touristes à Bangou, ceux-ci n'achètent plus les objets d'art. Par conséquent, le marché d'art subit un ralentissement.

#### 4-1-3- Difficultés sociales et promotion du tourisme

La promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, demande une forte volonté de la population à intégrer et participer activement dans le secteur. Il faut noter que, la population de cet arrondissement exprime sa volonté à y participer ou faire aussi du tourisme. Mais compte tenu de la conjoncture économique dont souffre la majorité entre elle, les moyens financiers restent son principal problème. Ce problème financier, ralentit la promotion du tourisme. Car avec un revenu faible (figure 8), elle préfère s'en occuper de leur famille.



Source : donnée d'enquête de terrain, Décembre 2015

**Figure 8: niveau de revenu mensuel du ménage de Décembre 2015**

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que 100% de la population de notre étude dispose un revenu mensuel. Cette population est constituée de beaucoup de ménage qui ont un revenu faible, soit 67,4% ont un revenu mensuel de moins de 50000 FCFA parce qu'elles n'ont

*pas une activité stable ; 27,4% ont un revenu compris entre 50000 et 250000 FCFA ; 4,1% ont un salaire compris entre 250000 et 300000 et 1,1% a un revenu mensuel de plus de 300000. Avec une population à revenu faible, il est presque impossible pour elle de s'intéresser à l'activité touristique, car les obligations familiale les imposent un rythme de vie. La proportion de ceux qui ont un salaire ou revenu mensuel de plus de 200000 FCFA est constituée uniquement des fonctionnaires qui sont en majorité des enseignants et d'autres administrateurs de différents services qui sont en voie de la retraite et dont, l'activité touristique ne les intéresse pas. Car pour eux, c'est une lueur. D'autres sont par contre sont constituée des agriculteurs, éleveurs et des artisans dont le revenu mensuel varie en fonction de la période de production. Tout ceci ne fait pas bon ménage avec le tourisme, car la pauvreté qui impacte sur elle, ne peut pas stimuler la volonté d'embrasser une activité touristique qui va leur cause beaucoup de dépense.*

#### **4-1-4- Les difficultés culturelles au développement du tourisme**

Chez les peuples de l'ouest en générale et dans l'arrondissement de Bangou en particulier, la conservation de la tradition reste une valeur culture sacrée. Tous les sites touristiques sont des lieux sacrés. Leurs gardiens sont des chefs traditionnels, notables, des chefs de quartier ou chef de Bloc. Ce sont des lieux où plusieurs sacrifices s'effectuent. Par conséquent, les autorités traditionnelles sont hostiles à l'ouverture de ces sites à toutes personnes étrangères. Notre enquête de terrain nous a permis d'avoir les entretient avec cinq chefs traditionnels et tous ont été d'avis plus ou moins hostile à l'ouverture des sites touristiques. Selon le chef supérieur Bapa, S .M Simo David : « *les lieux sacrés ne peuvent pas être ouvert à tout le monde, car ce sont les lieux de bénédiction, les lieux où nous demandons la bénédiction pour la prospérité du village. Les touristes ne vont pas respecter nos uses et coutumes* » Nous pouvons constater que cette barrière culturelle est un frein au développement ou la promotion du tourisme. Certaines populations restent réticentes au développement du tourisme. Car elles se considèrent comme traditionnalistes et marquent leur attachement à la sauvegarde de leurs traditions.

Malgré les problèmes qui minent le développement du tourisme à Bangou, nous précisons que, l'effort des acteurs dans ce secteur, montre une évolution significative. Cette avancée positive du tourisme, offre des opportunités qui impactent plus ou moins sur le développement de la population. Mais, une promotion réelle du tourisme avec une forte implication des acteurs pourra contribuer davantage au développement de cette localité.

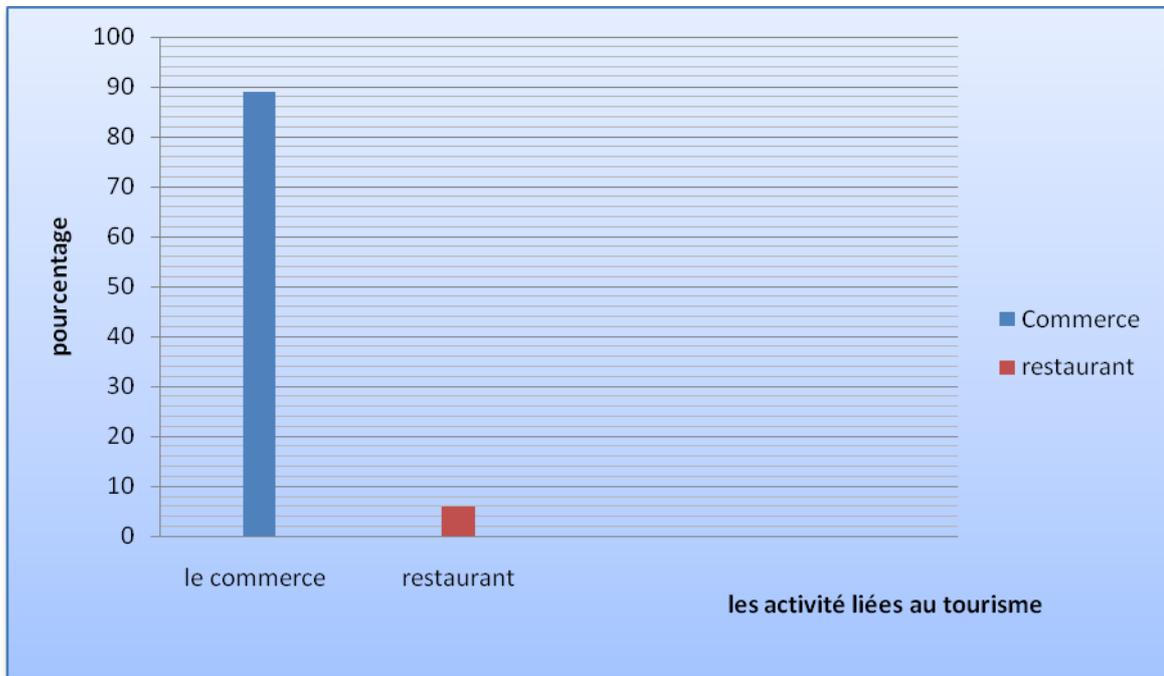
#### **4-2- LES AVANTAGES SOCIOECONOMIQUES ET CULTURELS DE LA PROMOTION DU TOURISME A BANGOU**

Nous faisons allusions à l'apport ou les retombés du développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. Nous constatons que, malgré les difficultés de développement du tourisme à Bangou, certains acteurs ne ménagement aucun effort pour la promotion du tourisme. Cet avantage doit se mesurer sur trois dimensions : économique, sociale et culturelle

##### **4-2-1- Les avantages économiques et sociaux**

Dans le domaine de la fiscalité, nous devons comprendre que, la construction des hôtels, des centres touristiques de Bangou et Bandenkop ont fait la recette à la commune. Ceci dans la mesure où toute construction nécessite d'abord la demande d'un permis de bâti octroyée par elle. En outre, les propriétaires de ces structures payent la taxe foncière, donc une partie de cette taxe est reversée à la commune. Autour de ces grands chantiers, les populations développent d'autres activités économiques à l'instar du commerce, qui réuni les activités comme la restauration, les comptoirs de commerce, les bars, boutique pour la vente des produit tels que : le vin de raphia, banane mure, la bière et bien d'autres produits manufacturiers. Lors des grandes manifestations culturelles, nous avons également le commerce qui se développe. Les manifestations culturelles ouvrent la voie aux

agriculteurs, de vendre leurs produits de récolte. Du point de vu des populations enquêtées, le tourisme contribue au développement de l'arrondissement de Bangou. La figure 9 ci-dessous nous donne la prédominance des activités créées par le tourisme.



Source : enquête de terrain, Décembre 2015

**Figure 9: Activités économiques à Bangou**

Au regard du graphique ci-dessus, nous constatons que, 99,4% de la population de notre zone d'étude ont confirmé l'apport de la promotion du tourisme dans le développement économique de l'arrondissement de Bangou, soit 93,7% pensent au développement du commerce et 5,7% des activités sont axé au service de la restauration. Le commerce qui englobe la restauration et d'autres activités reste une principale source de revenu de la population lors des manifestations culturelles et la construction des infrastructures. Les structures d'hébergement et de restaurations, les agences de voyage, les chefs de village ont des avantages économiques grâce au tourisme.

En outre, ces projets ont parmi le désenclavement des villages grâce à l'ouverture des voies communication. Ces voies de communications ont facilité la circulation des biens et des personnes dans tout l'arrondissement. On note l'ouverture de l'arrondissement aux autres unités administratives, à l'instar de Banganté, Bana, Baham et Batié par la nationale N°2.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Photo 4: route bitumée à Bangou-ville**

*Cette route bitumée est un facteur de développement pour l'économie de l'arrondissement de Bangou, car grâce à elle, les populations peuvent écouler les produits de leurs récoltes dans les marchés des villages voisins. Elle lie Bangou-ville à Baloumgou, Bangou rural, Balambo.*

Ainsi, le tourisme a permis à de nombreux artisans de profiter par ailleurs de leurs savoir-faire locaux en fabriquant des objets destinés à la commercialisation. C'est le cas des tisserands, des forgerons. Le tourisme a favorisé le commerce des objets d'artisanats comme les bracelets, masques, qui offrent un meilleur cadre de vie aux artisans. De plus, sur le plan économique, le tourisme a apporté à Bangou, les infrastructures modernes, à l'instar des hôtels qui sont en cours de construction, l'aménagement des chefferies, la construction et l'équipement des écoles publiques.

Sur le plan social, les investissements des acteurs génèrent beaucoup d'emplois dans la localité. Ceci a permis à de nombreuses familles d'envoyer leurs enfants à l'école. Il faut noter que, la construction du centre touristique de Bangou, fait l'objet des recrutements des jeunes étudiants pendant les grandes vacances. Le but étant selon le propriétaire, de leur donner accès à l'université en les aidant à payer aisément les droits universitaires et acheter tout le nécessaire pour leurs études. Les revenus obtenus des différentes activités commerciales que les populations exercent leur permettent de subvenir aux besoins de leurs familles. Selon notre enquête de terrain, la construction du centre touristique de Bangou emploie quatre cents personnes et lors des grands travaux de construction de routes, plusieurs autres personnes sont employées. Les hôtels et les auberges qui existent emploient également quelques personnes le tableau 7 récapitule les chiffres.

**Tableau 7 : répartition des employés par établissement d'hébergement**

Etablissement d' hébergement	Village	Nombre d'établissements d'hébergement	Nombre de Personnes employées
Hôtel la paix	Bangou-carrefour	1	4
Centre touristique de Bandenkop	Bandenkop	1	3
Auberge le méridien	Bangou-ville	1	2
Total		03	09

*Le tableau ci-dessous présente le nombre d'employé par établissement d'hébergement. Nous constatons bien que, l'hôtel la paix emploie quatre personnes, le centre touristique de Bandenkop emploi trois personnes et l'auberge le méridien possède deux employés. Les employés de toutes ces structures sont encore les employés non permanent qui, selon certain, c'est n'est pas un emploi stable. Ils travaillent pour un salaire instable et indéfini.*

*Le tourisme à la population de servir comme guide et interprète pour les touristes. Ceci leur a permis d' augmenter la qualité de leur vie grâce à l'argent ouverts par les touristes.*

#### **4-2-2- L'apport culturel de la promotion du tourisme**

En ce qui concerne le tourisme culturel, ces acteurs contribuent en organisant les manifestations culturelles qui rehaussent leurs valeurs culturelles sur toute l'étendue du territoire national voire international. Ceci est très important pour le village en particulier et l'arrondissement de manière générale. Il faut surtout noter que, le rayonnement touristique de l'arrondissement donne aux habitants, un sentiment de fierté identitaire. Car, ils se disent fière de leur culture et histoire.

#### **4-3- L'IMPACT NEGATIF DU TOURISME A BANGOU**

Comme toute activité humaine, le tourisme joue un rôle négatif pour le développement culturel et environnemental de la localité de Bangou.

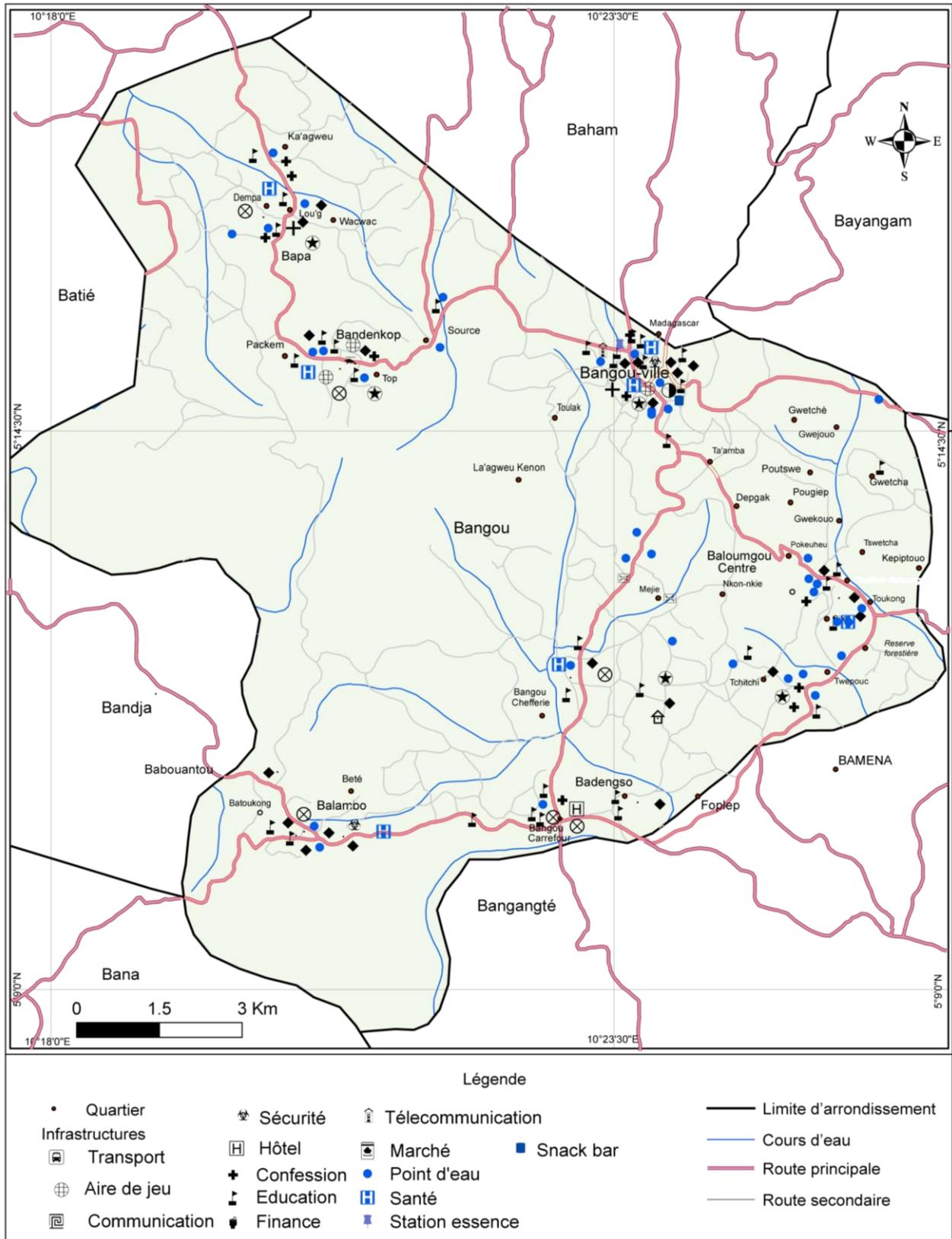
Sur le plan environnemental, la construction du vaste centre touristique de Bangou, a causé de nombreux dégâts sur l'environnement. Ceci en détruisant de nombreux écosystèmes donc la conséquence reste le déséquilibre écologique du milieu. Lors des manifestations culturelles, à l'instar de la fête de Kebou ou d'autres grands rites d'initiation, les touristes polluent l'environnement en jetant les déchets partout. Selon la population, les grands chantiers de construction des routes et même des projets initiés par certains acteurs en matière de tourisme ne prennent pas en compte l'étude d'impacte environnemental. Ce qui fait, malgré le développement qu'apportent le tourisme, le village reste exposer aux dangers liés au la dégradation de l'environnement. Un habitant de Bangou-chefferie nous confirme : « *lors de la construction des routes, nous avons presque perdu tous les lieux Sacrés situés le long des routes* ». Ces lieux sacrés sont des petites forêts qui constituent également les écosystèmes, mais qui ont été détruites.

Sur le plan culturel, on note une violation de la tradition ou la culture locale, malgré l'interdiction imposées par les autorités traditionnelles sur la visité de certains lieux sacrés. De plus, les touristes entrent au rang de certaines danses traditionnelles qui, jusqu'ici est interdite à une certaines catégories de personne dans la société. Ceci justifie la violation de la culture locale par les touristes nationaux et surtout les touristes étrangers.

En définitive, il était question pour nous dans ce chapitre de décerner les obstacles et les avantages du développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. Au regard de notre réflexion, nous avons recensé les obstacles institutionnels qui se distingue par le manque de volonté politique, l'absence de structure technique et de formation pour accompagner les acteurs locaux dans la promotion du tourisme. Les contraintes économiques sont dues à l'insuffisance des moyens financiers et les infrastructures inadéquates et les freins culturels émanent du refus par les chefs traditionnels, de l'accessibilité dans certains sites touristiques. Malgré ces freins, nous reconnaissons que le développement embryonnaire du tourisme dans l'arrondissement de Bangou a généré beaucoup de revenu, notamment grâce à la création de nombreuses activités économiques tel que le commerce. De plus, le tourisme culturel a permis de hausser l'image culturelle des populations de cet arrondissement. L'organisation et une forte implication des acteurs dans ce secteur offrir d'avantage, beaucoup d'opportunités.

## CHAPITRE V : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATEGIES POUR L'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU

Le développement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Bangou passe par l'aménagement des sites touristiques et la valorisation des cultures traditionnelles. Cet aménagement nécessite une synergie d'action entre les acteurs concernés, qui doivent jouer leurs rôle conformément aux normes et réglementations mises en place par l'Etat. Pour cela, L'acteur se définit selon **Hatem** cité par **Belhedi (2004)** comme « *une personne, un groupe ou un organisme, visant certains objectifs et confrontés à certaines contraintes et qui peut, par ses stratégies et ses moyens d'action, influé sur le devenir du système étudié* ». L'acteur du développement local est compris selon **Ndock (2013)** comme tout individu ou institution qui œuvre à l'édification, à la promotion et à l'avancée de l'économie ou du développement d'une localité, quelle que soit la logique ou stratégie adoptées. Il faut tout de même relever que, les stratégies mise en place par chaque acteur dépendent de sa logique et sa perception en matière de développement. Dans ce chapitre, il est question pour nous, de s'appesantir sur l'analyse des acteurs qui œuvre pour le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, ceci suivant d'abord les acteurs de base au rang desquels, les populations, les autorités traditionnelles, les associations, les acteurs du sommet, puis analyser l'influence réciproque des acteurs.



Source : carte réalisée par NKONDJANG

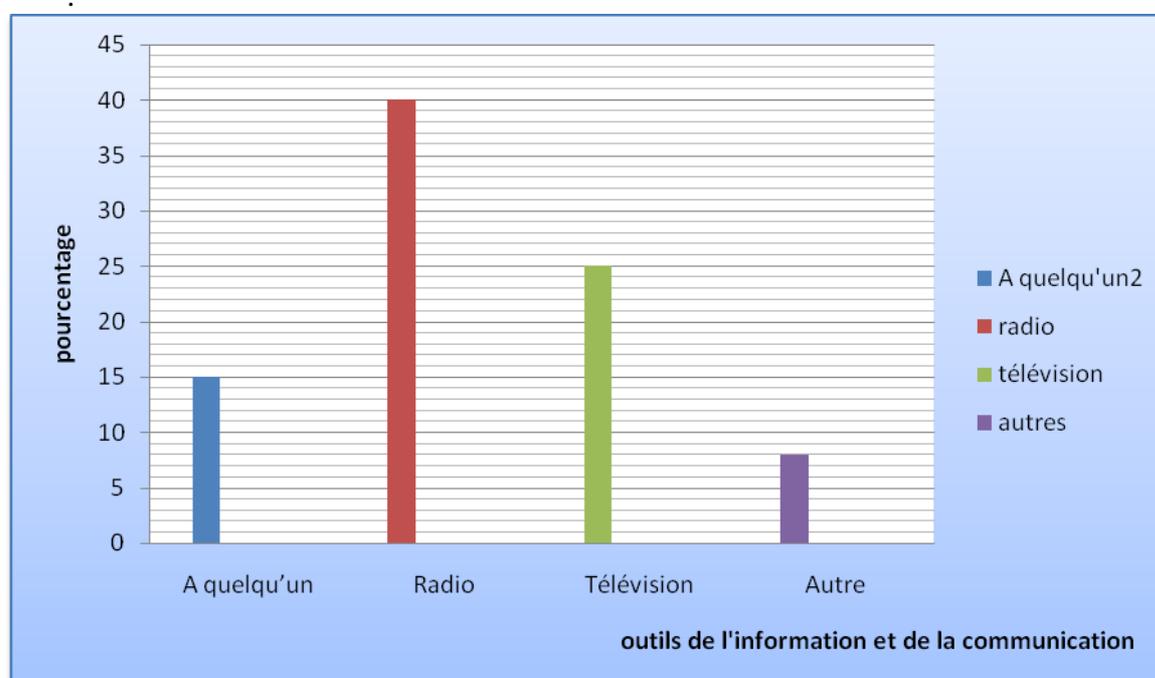
**Figure 10** : spatialisation des infrastructures touristiques

## 5-1- LES ACTEURS DE BASE : STRATEGIES ET LOGIQUES D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES

Nous entendons par acteur de base, ceux qui connaissent les sites touristiques, qui sont conscients de l'importance de l'activité touristique dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Ils sont entre autre, les autorités traditionnelles, les associations et les populations elles-mêmes

### 5-1-1- Les populations : logiques et stratégies pour un aménagement des sites touristiques

Les populations de l'arrondissement de Bangou sont conscientes du fait que, leur développement n'est pas seulement axé sur les activités agricoles et pastorales, mais également une activité touristique bien développée pourrait améliorer leur cadre de vie. Car, elles savent que, le tourisme est un secteur clé dans l'économie d'un pays en général et d'une localité en particulier. D'ailleurs, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, elles sont à la une des informations sur le tourisme (Figure 11).



Source : données d'enquête terrain, Décembre 2015

### **Figure 11: perception de la population sur le tourisme**

Le graphique ci-dessus, montre que, 88 personnes ont des informations sur le tourisme ; soit 15,25% ont déjà entendu par quelqu'un ; soit 44% à la radio ; 25,75% à la télévision et 7,6% ont entendu par d'autres moyens de communication. L'analyse de ces résultats montre que, le tourisme intéresse les populations de l'arrondissement de Bangou. Raison pour laquelle, elles sont incitées à mettre en place, des pratiques pour contribuer à leur manière au développement du tourisme dans leur localité.

### 5-1-1-1- Les pratiques territoriales des populations

Les stratégies des populations de cet arrondissement, consiste à servir de guide pour le peu de touriste qui arrivent dans chaque village et les offrir un accueil satisfaisant. Généralement, les populations ciblent les sites touristiques les plus fréquentés et organisent un investissement humain. Cet investissement humain demande la participation de tous les hommes du village qui sacrifient presque une journée de travail pour son aménagement. Il faut noter que ce travail, contribuent à l'ouverture des pistes qui mène aux sites touristes. Ceci traduit la volonté de celles-ci de voir le tourisme évolué dans leur arrondissement. Autre stratégie consiste à participer aux manifestations culturelles de grande envergure, couronnées par des danses traditionnelles et rites d'initiation qui peuvent susciter l'attention du touriste. Concernant les manifestations culturelles, tous les artisans du village font des expositions de leur meilleur objet d'art. Cette exposition est volontaire. Un artisan de Bangou chefferie affirme : « *lors des expositions, nous offrons les objets arts aux touristes au prix de rien. Ceci pour qu'ils aient l'image culturelle de notre village.* »

En ce concerne leur savoir-faire, elles sont impliquées dans les activités qui concourent au développement tourisme. Parmi ces activités, l'artisanat reste aujourd'hui un élément important pour la survie de celles-ci. Car, à travers l'artisanat, elles offrent une gamme de produit issu de la vannerie (photo 5), du tissage et de la forge.

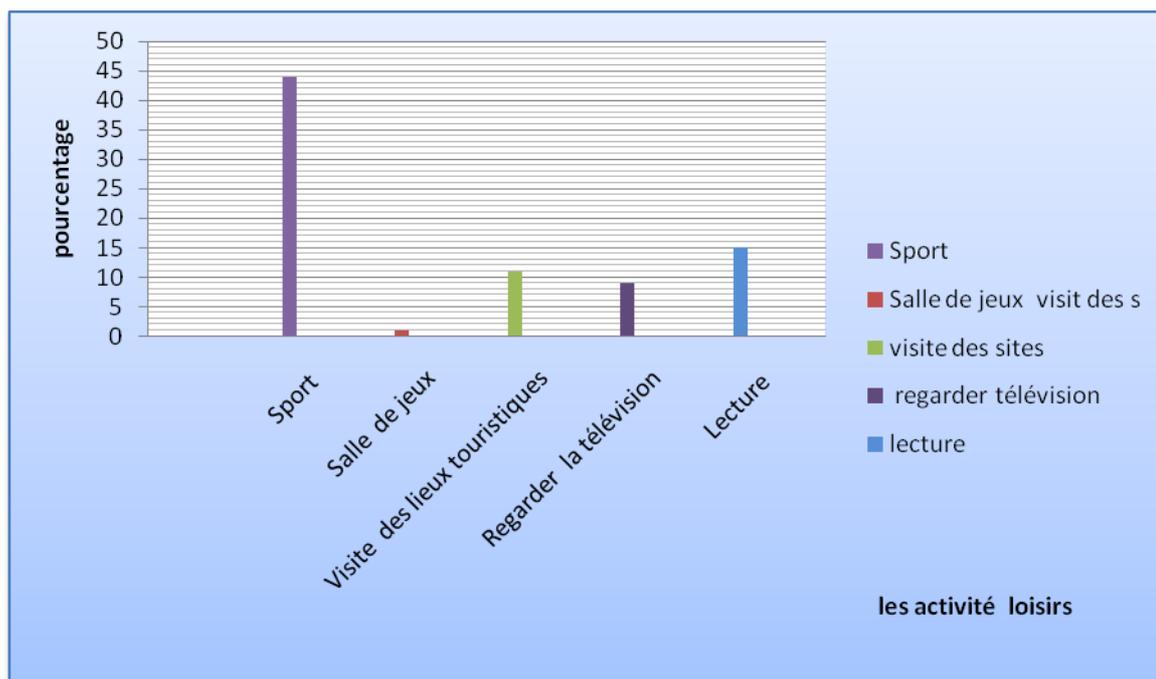


Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

#### **Photo 5 : Le travail de la vannerie**

*La photo ci-dessus traduit l'engagement de cette mère à produire les nettes grâce au travail de la vannerie qu'elle effectue depuis dix huit ans. Elle fournit chaque jour du marché, un peu plus de cinq nettes qui lui permet de s'occuper de sa famille.*

Ainsi, les populations de cet arrondissement manifeste toujours leur volonté à participer au développement du tourisme. Ceci en consacrant leur temps pour cette activité et aussi en choisissant pour second activité le tourisme. Selon elles, le tourisme est une activité de distraction et de divertissement qui favorise leur épanouissement et le développement de leur localité. Ceci à travers les activités de loisir telles que : le sport et la danse. Cet envie de pratiquer les activités touristique reste dans leur habitude quotidienne et figure 12 ci-dessous le révèle les résultats de leur sentiment d'attachement.

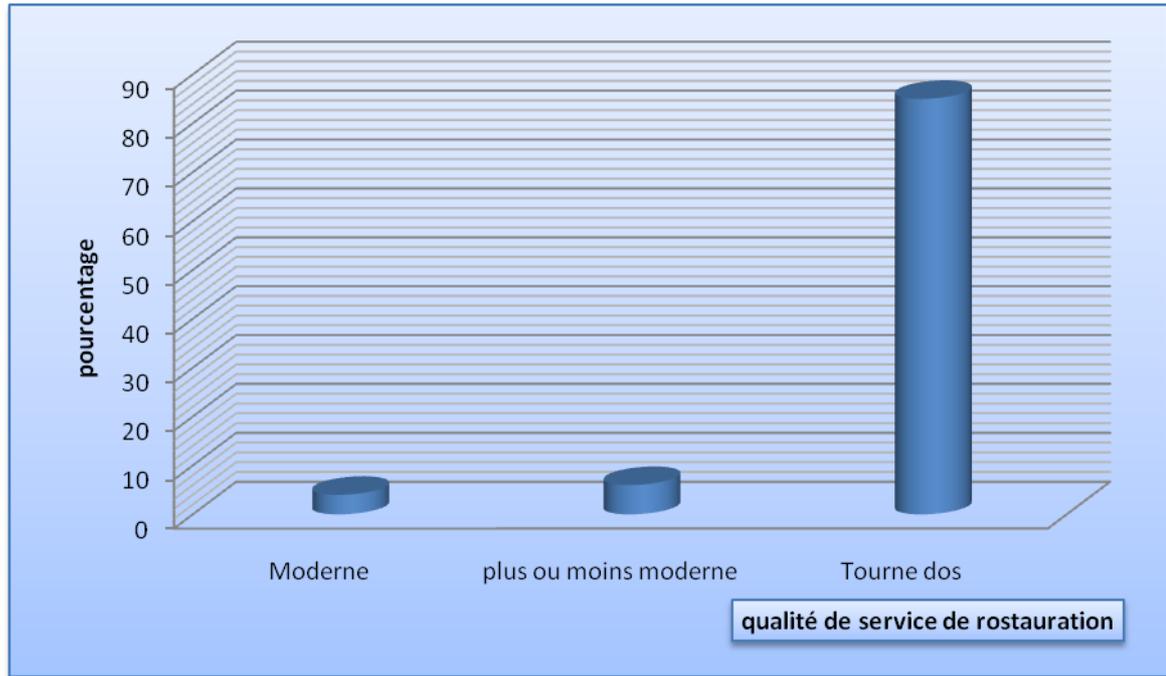


Source : donnée d'enquête, Décembre 2015

**Figure 12: Répartition des populations selon les activités de loisirs**

*Au regard des statistiques que nous présente la graphique ci-dessus, il en ressort que, les populations pratiquent déjà les activités d'épanouissement liées au tourisme, soit 46,3% pratiquent le sport ; 1,1% passe leur temps dans les salles de jeux ; 11,6% visitent les sites touristiques, 15,8% font la lecture. Par contre, 9,5% préfèrent rester à la maison et regarder la télévision. La participation massive de celles-ci dans une activité liée au tourisme, montre volonté de contribuer au développement du tourisme.*

Autre stratégie des populations consiste à offrir aux touristes un service de restauration et de loisir susceptibles de satisfaire leurs besoins alimentaires. Ces restaurants offrent l'art culinaire des différents groupements à travers une gamme variée de mets traditionnels comme le « koki », le « condé » etc... Dans l'arrondissement de Bangou, on en compte beaucoup de restaurants de ce genre disséminés dans les villages, qui offrent à leurs manières un service de restauration plus ou moins acceptable. Compte tenu de moyen financier qui reste insuffisant, leurs objectifs est d'offrir le service malgré la qualité. A travers la figure 13 ci-dessous, nous comprenons que, il ya une forte implication des populations dans ce secteur



Source : donné enquête de terrain, 2015

**Figure 13: service de restauration offert par la population**

Le graphique ci-dessus exprime l'effort des populations à mettre en place des services de restauration, nous constatons que, parmi les restaurants ouverts ou disponibles, 4, 2% sont moderne ; 6, 3% sont plus ou moins moderne et 89,5% constituent les « Tourne dos ». A l'analyse, nous comprenons que, dans cet arrondissement, beaucoup de restaurants tourne dos reste omniprésent. Ceci parce que les populations qui y exercent ne possède pas les moyens nécessaires pour offrir un service de restauration de qualité. Par contre, les 4,2% des restaurants moderne qui se trouvent dans l'arrondissement, offre un service de qualité. Mais se trouve uniquement dans les centres touristiques de Bangou et de Bandenkop. En résumé, nous pouvons dire, c'est arrondissement possède des restaurants, qui en majorité ne peuvent offrir un service de qualité souhaité par le touriste.

**5-1-1-2- Logiques des populations**

Les populations ont beaucoup plus une logique de développement et commerciale. La logique de développement consiste selon elles, à l'ouverture des voies de communication, l'implantation des hôtels dans chaque village, la construction des points d'eau potable, l'équipement des hôpitaux, des écoles et surtout, faire connaître le potentiel culturel de leur localité à travers le Cameroun voire à l'étranger. La logique commerciale leur consiste à vendre leurs produits, à créer les activités génératrices de revenu leur permettant d'améliorer le cadre de vie au quotidien.

**5-1-2- Pratiques et logiques des chefs de village et de quartier**

Les chefs de village sont les acteurs de base qui doivent intervenir de plus près dans l'aménagement des sites touristiques. Ils sont les gardiens principaux des sites touristes et doivent développer les techniques de conservation.

### **5-1-2-1- Notables ou chefs de quartier**

En ce qui concerne les notables, ils ne jouent que le rôle de protecteur des sites et organisent dans leurs quartiers, les travaux d'investissement humain pour aménager les lieux sacrés. Ce sont eux qui guident les touristes vers les sites touristiques. Car chaque site, qu'il soit naturel ou culturel est un lieu sacré. Tous les touristes doivent passer par eux pour avoir des informations sur le lieu de visite. Leur logique est beaucoup plus le respect de la tradition, la conservation de la valeur culturelle tout en restant sur les impératifs de sa majesté.

### **5-1-2-2- Les chefs traditionnels : leurs pratiques et logiques pour la conservation et l'aménagement des sites touristiques.**

Les chefs traditionnels sont un pilier du développement du tourisme. Pour cela, ils développent des moyens ou les stratégies pour développer ce secteur dans leur localité.

- **Logique des chefs traditionnels**

Dans les chefferies de l'ouest en générale et celles de l'arrondissement de Bangou en particulier, le pouvoir du chef est sacré. Le chef est assisté des notables qui sont à la fois des chefs de quartier. Toute personne originaire du village est soumise à l'autorité du chef, qui reste le gardien de la tradition. C'est lui qui coordonne et unie tous les fils et filles du village. Au Cameroun, le chef est un auxiliaire de l'administration. Car il est plus proche de la population et reste l'acteur central du développement de sa localité. Pour parvenir à impulser le développement de sa localité, il met en place des logiques axées sur le développement, du partenariat, politique et celle du positionnement.

La logique du développement consiste, à unir autour de lui les populations de l'intérieurs, ainsi que celles de l'extérieure originaire de son village, afin de les présenter les besoins de base de sa communauté. Il initie les projets de développement aux élites et les coordonne. En outre, les chefs traditionnels ou Fo, attendent du tourisme, l'ouverture des voies de communication, l'aménagement des sites touristiques, la construction des infrastructures d'hébergement, la conservation durable des sites touristiques et la création de l'emploi.

La logique commerciale vise essentiellement à développer les activités génératrices de revenu. Car il faut noter que, les chefs de village de l'arrondissement de Bangou, connaissent parfaitement l'apport du tourisme dans le développement d'une nation. Il y'en a parmi eux, ceux qui travaille dans ce secteur.

Les chefs de chaque communauté sont conscients du fait, aucun acteur de développement ne peut travailler de manière isolée. Ils nouent des relations de partenariat avec d'autres acteurs pour mettre en œuvre le projet de développement. Ces relations les permettent de côtoyer les personnalités de haut rang.

En dehors de son rôle d'unir les fils et filles de son air de commandement, les chefs gardent toujours l'idée qu'ils sont chefs. Par conséquent, c'est un impératif de la part de leurs sujets, quelque soit leur rang social, d'obéir aux traditions via le respect de ce dernier.

La logique politique des chefs traditionnels consiste, à s'intégrer dans la politique à fin d'avoir un maximum de pouvoir sur leurs sujets. Pour atteindre ces objectifs, ils développent les stratégies d'unir autour d'eux, les populations et gagnent leur confiance électorale.

Mais, c'est la logique développementaliste qui nous intéresse. Car, il est question ici, d'analyser les actions des chefs dans le développement du tourisme dans leurs communautés respectifs. Ils sont aussi au centre du développement de leurs villages.

- **Les pratiques des chefs traditionnelles ou Fo**

A travers le projet « la route des chefferies », le chef Bapa a initié le développement du tourisme culturel dans la région de l'ouest en générale et dans l'arrondissement de Bangou en particulier. C'est un projet avec un budget de 30 milliards de FCFA, qui seront alloués aux communes pour le développement du tourisme. La commune de Bangou n'est pas épargnée. En outre, avec l'aide des partenaires internationaux et du gouvernement, le chef des groupements Bapa a initié le projet de construction d'un grand musée dans sa chefferie. C'est un projet donc le cout de financement s'élève à 200 millions de FCFA. Ce musée sera le deuxième plus grand musée de la région de l'ouest après celui de Dschang, construit en 2011 au bord du lac municipal. Ce musée, en cour d'exécution, est un moyen pour nous de développer le tourisme dans notre arrondissement en général et en particulier à Bapa. A-t-il affirmé. Il sera constitué d'une salle multimédia, une cour avec l'aménagement d'un lieu sacré qui témoigne nos croyances à Dieu, une salle d'exposition des objets d'art qui symbolise notre attachement à la protection de l'environnement. Bref, le musée est divisé en trois (3) sections :

- La première section symbolise notre culture (l'art culinaire, le mode vie et le mode vestimentaire).
- La deuxième section exprime le mode de vie de nos ancêtres dans les temps anciens, les différentes activités qu'ils menaient au quotidien pour améliorer leurs conditions de vie.
- La troisième section est axée sur l'aspect environnement. Dans cette section, il s'agit d'exhiber aux touristes notre attachement à la protection de l'environnement, qui reste aujourd'hui une condition sine qua non d'un développement à la base. La planche 15, nous donne une image des travaux en cour d'exécution du musée ou la case patrimoniales de la chefferie Bapa.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Planche photographique 15 : construction du musée ou la case patrimoniale de Bapa.**

*La photo A : indique la plaque qui marque le début d'exécution et le délai d'exécution des travaux. La photo B présente l'évolution des travaux de la case patrimoniale de Bapa. C'est un projet initié par le chef, donc l'exécution se fait avec l'appui de du ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), de la banque mondiale.*

*En dehors de la construction du musée, le chef Bapa entend développer les stratégies pour l'aménagement des sites chutes, des lieux sacrés disséminés dans tous les quartiers du village.*

A Bangou chefferie, le chef a mis en place un projet d'aménagement d'un site touristique très connu au niveau national qu'international. Ce site, connu sous le nom du site des esclaves (Photo 6) a été aménagé en 2010 avec l'aide d'une organisation non gouvernementale(ONG) Américaine peace corps. L'objectif de l'aménagement de ce site consiste à développer le tourisme et surtout garder en souvenir de certains touristes Américains et Européen le lieu de déportation de leurs parents ; donc certains ont déjà eu à trouver leur origines. Pour cela, le chef leur a concédé les titres de notabilité et certains ont aussi intégré les réunions secrètes de la chefferie



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

**Photo 6: le site des esclaves à Bangou chefferie**

Cette photo exhibe le site des esclaves construit en 2010 à la mémoire des esclaves déportés de Bangou pour l'Amérique et l'Europe. C'est le lieu du marché des esclavages au 14<sup>ème</sup> siècle.

• **Pratiques des chefs traditionnels et promotion des valeurs culturelles**

Les chefs traditionnels de l'arrondissement de Bangou sont des acteurs incontournables dans la promotion du tourisme culturel. Nous constatons une forte implication dans l'organisation des grandes manifestations traditionnelles qui développent une image touristique de cet arrondissement.

A Bangou, chaque deux année, le chef organise avec l'appui des populations, la grande manifestation « Kébou<sup>4</sup> ». C'est une manifestation qui accueille les touristes de plusieurs nationalités et des invités de haut rang. A bapa et Bandenkop, les grands festivals du Mzeu<sup>5</sup> et du Kang<sup>6</sup> sont aussi organisés par les chefs. Ces manifestations culturelles font l'objet d'une exposition des objets arts issues de la vannerie, du tissage. Exemple des nattes en paille. L'organisation de ces manifestations dépend du chef qui fixe la date et définit les orientations culturelles à suivre. En outre, les chefferies traditionnelles restent aménagées par les chefs du

<sup>4</sup> - kebou : « banane cochon »

<sup>5</sup> -Mzeu : cérémonie traditionnelle qui marque la sortie du chef et ses notables.

<sup>6</sup> - Kang : manifestation culturelle donc le but est d'initier les enfants

village qui, entretiennent leurs palais et installent des objets arts qui font l'objet d'une attraction particulière. L'aménagement des chefferies se fait avec l'aide des populations et des élites.

### **5-1-3- Stratégies et logique des associations pour le développement du tourisme**

Les stratégies des associations consiste participer financière à la pratique du tourisme. Elles viennent également en appuie technique.

#### **5-1-3-1- Les associations internationales : stratégies et logiques**

Les résultats de notre enquête révèlent la présence d'une association internationale à Bapa qui exerce dans la promotion de la création. L'objectif ici est d'encourager et financer les personnes qui exercent dans tous les secteurs d'activité. Parmi ces secteurs d'activité, nous avons l'artisanat. Avec son accompagnement, les artisans du groupement Bapa contribuent à l'offre touristique à travers les produits artisanaux tels que : les statues, vêtement brodés, masque etc. L'un des objectifs de cette association est de promouvoir le tourisme à travers l'artisanat. C'est une association dénommée cercle international pour la promotion de la création (CIPCRE). Cette association à une logique du développement et commerciale, car l'objectif consiste à améliorer le cadre de vie des artisans de ce groupement, en les donnant une aide financière, technique et surtout, les accompagner dans la vente de leur produit à travers les différents marché de l'arrondissement et aussi à l'extérieure du Cameroun. En outre, la logique de l'offre, consiste à faire de l'artisanat, le centre de l'offre touristique à Bapa. La photo 7 ci-dessous exhibe les différents domaines d'actions de cette association.



Cliché NKONDJANG, Décembre 2015

### **Photo 7: action des associations**

#### **5-1-3-2- Les comités de développement et leurs logiques**

Chaque groupement dans l'arrondissement de Bangou, compte un comité de développement. Un comité de développement est l'organe central qui manipule tous les projets de développement du village. Il réunir en son sein, tous les fils et filles du village. Parmi les comités de développement recensés, seul le comité de développement de Bandenkop (CODEB) a un axe sur le tourisme dans son cahier de Charge. Ce comité a pour objectif de développement le tourisme dans ce village via la mise en place des infrastructures adéquates et le développement des sites touristiques. D'ailleurs, l'axe stratégique n°4 vise le renforcement de l'offre touristique en s'appuyant sur un

large secteur : restauration, hôtellerie et tourisme (RHT). Pour atteindre ces objectifs, le projet est de construire autour du centre touristique de Banodenkop, les hôtels avec un service de restauration et de loisir répondant au standard international, développer les partenariats avec les héritiers de feu Kontchou David afin de créer une société privée donc le capital sera ouvert à tous investisseurs bandenkop et étranger et ensuite, développer le « tourisme en résidence » pour bénéficier des multiples résidences disséminées dans les groupements. L'action du CODEB vise le développement de la localité en offrant une image touristique de renommée internationale susceptible d'attirer les touristes. Egalement, il s'agit d'offrir un service commercial qui va permettre aux promoteurs de tirer meilleurs profit.

## **5-2- LES ACTEURS DU SOMMET ET DEVELOPPEMENT DU TOURISME**

Nous parlons des acteurs du sommet pour faire allusion à tous ceux qui doivent contribuer à l'élaboration d'un cadre politique régissant le développement du tourisme, financement des grands projets touristiques ou les acteurs qui contribuent dans une moindre mesure, au développement des infrastructures touristiques et la sécurité des touristes.

### **5-2-1- Les acteurs étatiques et la politique touristique**

#### **5-2-1-1- Le gouvernement, les institutions nationales, services déconcentrés : logiques et pratiques**

Le gouvernement est un acteur stratégique dans l'aménagement des sites touristiques et le développement du tourisme sur le plan national et local. Il agit par la définition des politiques visant à favoriser les investissements, le financement du secteur touristique. Acteurs majeurs dans la gouvernance locale, le gouvernement définit la politique du développement donc la priorité est l'amélioration des conditions de vie des populations de chaque localité. Cette logique développementaliste du secteur touristique implique plusieurs ministères donc chacun a un prépondérant à jouer.

- **Le ministère du tourisme et des loisirs (MINTOUL)**

Ce ministère est chargé d'implémenter la politique du gouvernement en matière de tourisme. A travers les services déconcentrés qu'est la délégation régionale du tourisme de l'ouest, il accompagne le chef Bapa, du point de vue technique, à la réalisation du projet de construction de la case patrimoniale. Le ministère du tourisme ne ménage aucun effort de mettre en place des textes législatifs (loi N°98/006 du 4 Avril 1998 relative à l'activité touristique) contribuant à la régulation des investissements dans le secteur touristiques et depuis 2005, le MINTOUL a élaboré un plan directeur consacré au développement du tourisme au niveau national. Ces textes législatifs décernent aux acteurs du tourisme un cadre normatif d'investissement tant au niveau national que local. Dans l'arrondissement de Bangou, aucune action du MINTOUL n'est visible.

- **Le ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT)**

Dans le cadre de la relance de l'économie et la création d'emploi, ce ministère veille à la Programmation des investissements, de l'aménagement du territoire (Zones d'aménagement touristique). Dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) élaboré en 2008, le ministère a mis sur pieds les stratégies visant à renforcer la promotion du tourisme, identifier les sites touristiques à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Pour cela, des ressources budgétaires conséquentes sont dégagées pour financer l'effort d'accompagnement de l'Etat. A travers la délégation régionale du MINEPAT pour l'ouest et des hauts-plateaux, ce ministère a contribué au financement et la

construction du musée ou la case patrimoniale de Bapa. La réalisation de ces travaux se fait directement sur la supervision du projet compétitif des filières de croissance (PCFC), institution dépendante du MINEPAT.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

### **Photo 8: Action MINPAT à Bapa**

- **Le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MINATD)**

Tutelle des collectivités locales qui assurent la mise en place des offices de tourisme, le MINATD pour favoriser le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, a autorisé la création et ouverture de l'office du tourisme de Bangou. Ceci par l'arrêté préfectoral du 30 Janvier 2015 et par la délibération du conseil municipale de la commune de Bangou tenue à la même date de signature de cet arrêté

- **Le ministère de la défense (MINDEF) et la délégation générale à la sûreté nationale (DGSN)**

Ces ministères assurent la sécurité des personnes et des biens (touristes), contrôle des arrivées aux frontières, délivrance des visas aux postes de frontières. Pour leur contribution à la mise en place d'une sécurité efficace des touristes qui arrivent dans cet arrondissement, ils ont été créés des postes de gendarmerie de Bangou ville et de Balambo, un commissariat de sécurité publique à bangou ville (photo A et B) nous donne une parfaite illustration.



Commissariat de Bangou



Gendarmerie de Bangou

Cliché

NKONDJANG, Décembre 2015

**Planche photographique 16: les postes de sécurité de la ville de Bangou.**

*La photo A est le commissariat de la sécurité publique de la ville de Bangou, qui assure le maintien de l'ordre et la sécurité des touristes et la photo B est la brigade de gendarmerie de Bangou qui assure également la sécurité des biens et personnes, assure la patrouille dans les différents villages.*

- **Le ministère de la santé publique (MINSANTE)**

Conformément à la loi cadre n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la santé, le Ministère de la Santé s'occupe de la couverture sanitaire du territoire, de la mise en œuvre d'une politique de médecine préventive par la promotion de l'hygiène, l'assainissement de l'environnement, l'éducation sanitaire et la vaccination. Nous avons constaté sur le terrain, une forte implantation de ce ministère à travers les centres de santé dans chaque village (photo A), des cliniques, tous couronné par le centre médical d'arrondissement bangou (photo B).



Centre de santé à Bangou



Centre médical de Bangou

Cliché NKONDJANG, décembre 2015

**Planche photographique 17: structures sanitaires dans l'arrondissement de Bangou**

*La photo A indique le centre de santé intégrée de Bangou-carrefour. La photo B est le centre médical d'arrondissement.*

- **Le ministère des forêts et de la faune (MINFOF)**

Ce ministère assure la gestion des forêts, de la faune, des aires de conservation, de la chasse et de l'exportation des trophées. Dans l'arrondissement de bangou, ce ministère à créées des réserves artificielles à bangou ville et à Baloumgou. Ces réserves sont constituées unique des espèces végétales telles que les eucalyptus. L'entretien de ces réserves est assurés par le poste des forêts et de la faune de Bangou-ville.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Photo 9: réserve forestière de Baloumgou (100 ha)**

- **Le ministère des travaux public (MINTP)**

Ce ministère à la charge d'assurer le désenclavement des zones et sites touristiques. Durant ces dernières années, nous avons constaté un désenclavement des villages de cet arrondissement par ce ministère. C'est le cas des grands travaux de bitumage des routes, de l'ouverture et la réhabilitation de certaines routes et piste dans les villages. Aujourd'hui, nous pouvons dire que, tous les villages de l'arrondissement de Bangou sont interconnectés par les réseaux de communication. La construction de ces routes se fait sous le control des services déconcentrés : la délégation régionale des travaux publics de l'ouest et la délégation départementale des travaux publics des hauts-plateaux. Mais, tous les routes qui mènent aux sites touristiques n'ont pas encore subi un projet d'entretien. Malgré les travaux de ce ministère sur le terrain.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Photo 10: travaux de construction des routes**

*Ce tronçon de route bitumée est pris en charge par le Budget d'investissement public (BIP) de 2015 du MINTP.*

- **Le ministère des postes et de la télécommunication**

Ce ministère contribue au développement du tourisme à travers la couverture de tout l'arrondissement en réseau de télécommunication. Ceci se matérialise par la présence de Cameroun télécommunication (CAMTEL).

- **Les entreprises publiques ou parapubliques**

Dans cet arrondissement, nous avons énergie nouvelle (ENEO) qui est une entreprise parapublique exerçant dans le domaine de l'énergie. Aucun tourisme ne peut se développer sans l'énergie électrique. C'est élément fondamentale qui permet le fonctionnement de toutes les activités. La pratique d'ENEO dans cet arrondissement consiste à alimenter les populations et les entreprises présentes. Cette entreprise, à des logiques commerciales donc le but est de vendre ce qu'elle produit et aussi une logique de développement axée sur l'amélioration des conditions de vie des populations, sur l'implantation d'autres entreprises dans ce territoire. Pour cette raison, elle assure la distribution à l'aide des câbles électrique Photo 11 qui passe au-dessus des villages. Malgré son effort, certains villages restent toujours sans énergie électrique.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Photo 11: ligne électrique à Bandenkop**

*Sur cette photo, nous avons une ligne à Bandenkop. Le poteau électrique que nous observons est planté à la deuxième entrée de la chefferie Bandenkop. Elle longe la route jusqu'à Batié.*

**5-2-1-2 Le maire : pratique et logique pour le développement du tourisme local**

➤ **Logiques du maire**

La loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, a permis au gouvernement de transférer certaines compétences au maire en matière de développement de l'activité touristique. A cet égard, les articles 15, 16, 17,19 et 21 définissent les compétences propres du maire en ce qui concerne l'aménagement des sites touristiques, la construction et la gestion des infrastructures dans sa collectivité territoriale. Le maire est un acteur incontournable dans la mise en œuvre du développement du tourisme dans cet arrondissement. En tant que élu des populations locales, il a l'obligation de mettre en place une logique de développement pouvant lui permettre de subvenir au besoin de celles-ci. D'ailleurs cette loi lui donne cette obligation d'impulser le développement. Car elle ordonne le MINTOUL, de transférer les compétences pratiques. Avec la casquette de maire, il a également une logique politique qui lui oblige de garder sa position et gagner la confiance de son électorat. Dans cet arrondissement, les actions du maire traduisent une volonté de développer le tourisme via l'aménagement des sites et la mise en place des moyens pour atteindre cet objectif.

➤ **Pratiques du maire**

Dans le souci de développer le tourisme dans l'arrondissement de Bangou, le maire a veillé à ce que, le conseil municipal du 30 Janvier 2015 se penche sur la création d'un organe technique en charge du tourisme. La délibération du conseil a doté la commune d'un office du tourisme.

En ce qui concerne l'aménagement des sites touristiques, le maire a mis en place des projets à réaliser dans les prochaines années :

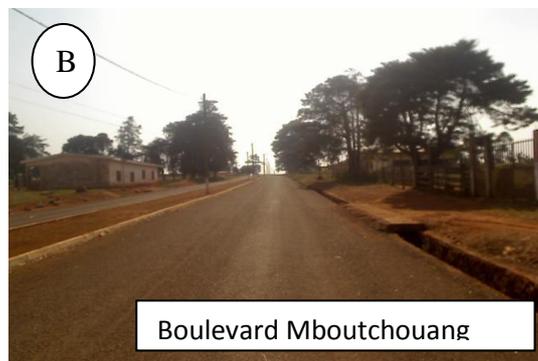
-Créer un campement antique à Nkep-Ntep. C'est un Campement donc le budget de réalisation s'élève à 1,6 milliard de FCFA. A travers ce projet, le maire veut donner aux touristes une image des formes de bâti et le mode de vie de nos ancêtres pendant l'antiquité ;

- Le projet d'aménagement de la piste des esclaves à Tchichthi. Cette piste reste l'unique dans l'arrondissement de Bangou. Car c'est la voie qu'empruntaient nos parents pour rejoindre la côte après avoir quitté le comptoir d'esclave à Bangou chefferie ;
- Comme tous les maires des communes de la région de l'ouest, le maire de Bangou est un adhérent du grand projet : la route des chefferies. Son adhésion vise à développer le tourisme culturel grâce aux patrimoines culturels que regorgent les chefferies des villages de cet arrondissement ;
- La prise en compte du tourisme dans le budget communal à partir de l'exercice budgétaire 2017 ;
- Le projet de construction du marché de Bangou ville ;
- Le projet de construction du stade municipal.

En ce qui concerne ses réalisations sur le terrain, il offre aux touristes et populations des meilleurs soins de santé. Pour cela, le maire procéda par l'équipement de certains centres de santé en groupe électrogène, lits pour les malades, la dotation de certains centres de santé intègre des bâtiments modernes. Autres réalisations sont les constructions des voies de communication (planche photographique 18) pour désenclaver les villages, la construction de l'hôtel de ville est en cour des travaux avec un Budget de 200 millions de FCFA. La grande salle des conférences de ce joyeux architectural pourra servir de lieu pour des grands congrès. D'où le développement du tourisme d'affaire. Pour permettre à la population et les touristes d'avoir leurs premiers aliments de la vie, le maire a doté certains villages des forages (planche photographique 18). L'objectif du maire actuellement, est de recenser tous les sites touristiques et voir dans quelle mesure organiser leur aménagement avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux.



Construction de la route à Bangou



Boulevard Mboutchouang



Route Baloumgou- Bangou



Forage à Baloumgou

*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Planche photographique 18: l'action du maire pour la création des infrastructures de base**

- La photo A, indique la plaque qui marque la construction de la route Bangou-ville Bangou chefferie. La photo B indique le boulevard Mboutchouang. La photo C indique le tronçon

*qui lie Baloumgou- Bangou-ville. La photo D, identifie le Forage construit à Baloumgou. Sur cette photo, nous observons un adolescent en plein pompage.*

- **Le sous-préfet : un acteur qui garantit la sécurité des touristes**

Le sous-préfet est le patron de l'arrondissement. A cet effet, il veille au maintien de l'ordre, garantie la sécurité des biens et des personnes dans son unité de commandement. Dans cet arrondissement, aucune incidence n'a remis en cause le dispositif sécuritaire établie par cette autorité administrative. Ceci est la preuve que, le tourisme peut se développer sans faille dans cet arrondissement. Le sous-préfet à une logique beaucoup plus sécuritaire et administrative axée sur la gestion et le fonctionnement des différentes administrations.

### **5-2-3- Une forte présence des acteurs non étatique dans le développement du tourisme**

En dehors de l'état qui investit dans la promotion du tourisme, nous également les acteurs privées qui travaillent dans la promotion du tourisme.

#### **5-2-3-1- Pratiques territoriales et logiques des élites**

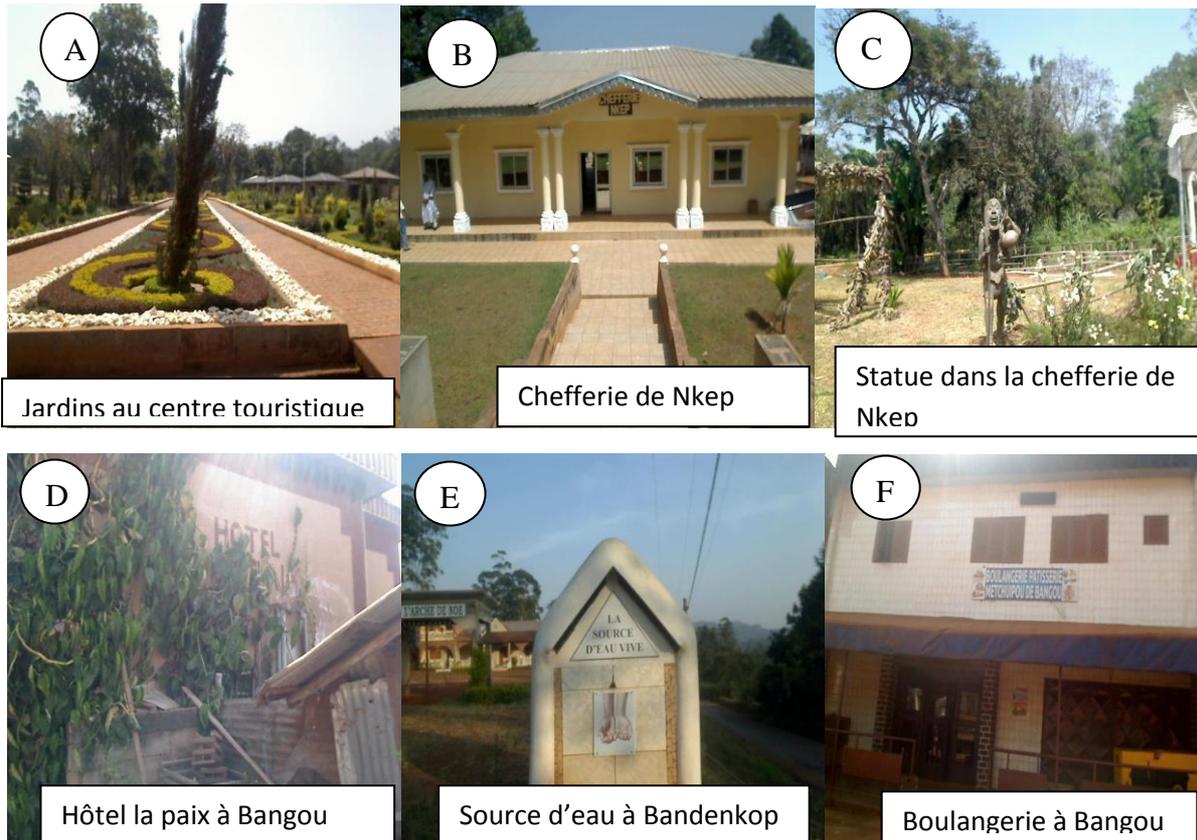
Au Cameroun en générale et dans l'arrondissement de Bangou en particulier, les élites sont au cœur du développement de leur localité. Elles investissent dans les domaines prioritaires donc l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi les investissements, elles mettent l'accent dans le secteur touristique à travers l'aménagement des sites touristiques, la construction des infrastructures touristiques de haute qualité.

#### **5-2-3-2 -Pratiques des élites**

##### **- Dans le groupement Bangou :**

Nous avons dans cette partie de l'arrondissement, des élites qui ont contribué à l'aménagement des sites touristiques donc la première date depuis 1994.

Le tout premier homme ayant pensé à la promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou fut Mr Elie Njvemeu qui avait pris l'initiative d'aménager le site touristique de La'agwe Kenon. Ce site a fait l'objet de nombreux visites des touristes de nationalité diverse et des personnalités de haut rang à savoir les ministres, des ambassadeurs et des gouverneurs de régions. C'est l'aménagement de ce site qui a suscité le début d'un développement touristique dans cet arrondissement. Aujourd'hui, les élites ne ménagent aucun effort pour développer les sites touristiques de grande taille susceptibles de favoriser une attraction des touristes. Ainsi, à Nkep, près de Bangou chefferie, l'élite populaire connue sous le nom « biopharma » est entrain de développer le centre touristique de Bangou. Auprès de ce grande centre, une autre élite du nom Nana André, a pris l'initiation de bâtir la chefferie traditionnelle de Nkep dont-il est chef. Dans son enceinte, on note la présence des objets d'arts de plusieurs natures, que les touristes pourront consommer. En outre, l'effort des élites se matérialise par la construction des hôtels, des auberges, des centres de loisir et des boulangeries.



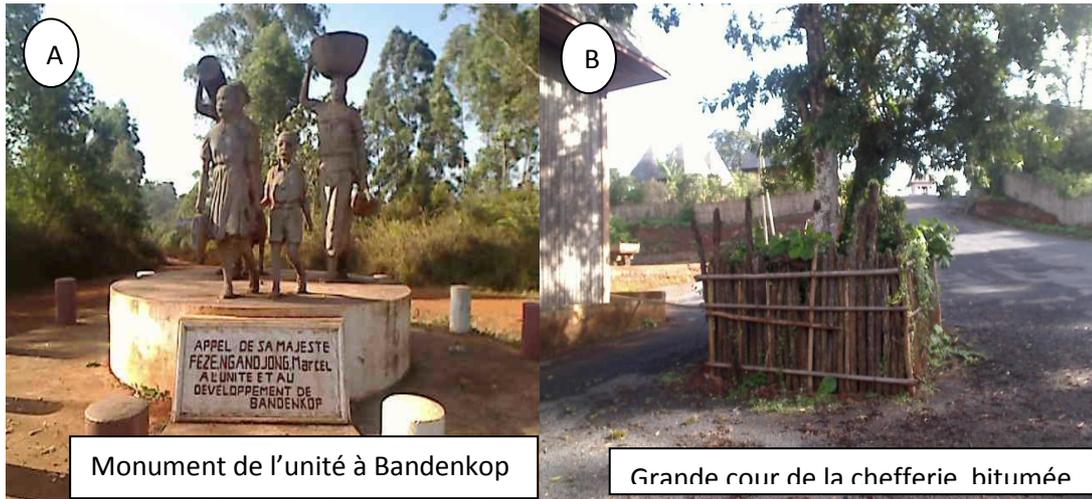
*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

### **Planche photographique 19: infrastructures touristiques de base**

*La photo A, indique le centre touristique de Nkep à Bangou chefferie. La photo B représente la chefferie de Nkep, la photo C, est représentée un statut dans la chefferie de Nkep, la photo D représente hôtel la paix de Bangou-carrefour, la photo E, est un point de potable et la photo F est une boulangerie située à Bangou-carrefour.*

- **A Bandenkop**, les élites ont pris l'initiative de mettre en place un comité de développement (CODEB). Ce comité a pour objectif : de relancer d'ici à 2019, le cercle vertueux de la renaissance économique, culturelle et sociale de ce groupement. Dans leur cahier de charge, l'axe stratégique n°4 vise le renforcement de l'offre touristique. Nous avons observé dans ce village, une forte contribution des élites dans la construction des moments (photo A) qui reflètent la mémoire de leur histoire, des routes, et l'aménagement de la chefferie bandenkop (photo B). Autre projet vise l'aménagement des sites touristiques du groupement, à l'instar de Loung beli.

A Bapa, nous disons qu'il existe des projets de construction d'un hôtel à l'entrée ouest du groupement. Nous avons noté dans ce groupement, l'exécution du projet de construction d'un hôtel deux étoiles, initié par une élite de la diaspora qui vie en Angleterre. Toutes ces pratiques ou stratégies visent à développer le tourisme dans tout l'arrondissement de Bangou.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

**Planche photographique 20: action des élites Bandenkop.**

*La photo A traduit le monument de l'unité construit par le CODEB en 2000 et la photo B présente le bitumage de la grande cour de la chefferie Bandenkop.*

**5-2-3-2 - Logique des élites**

Aujourd'hui, beaucoup d'élites investissent pour développer le tourisme dans l'arrondissement. Ceci parce qu'elles connaissent l'importance de cette activité dans l'économie. D'ailleurs, selon les chiffres du MINPAT de 2016, le tourisme est la cinquième activité génératrice de revenu au Cameroun. Ceci dit que, les acteurs du secteur doivent doubler d'avantage leur investissement. Pour y arriver, les élites de l'arrondissement ont mis sur pieds des logiques : logique développementaliste, de partenariat, politique, commerciale et sur d'affirmation.

Logique développementaliste est une logique commune chez toutes les élites qui investissent dans le tourisme. Aujourd'hui, toute politique des acteurs dans ce territoire vise à la base, le développement donc l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans cet arrondissement par exemple, le slogan des élites c'est : « *travailler en ville et investir au village pour Le bien être de la population* ». Ceci dans l'optique de donner aux populations un meilleur cadre de vie qui passe par la construction des routes qui mènent dans les sites touristiques, des points d'eau potable, l'équipement des hôpitaux et des écoles et surtout la conservation de la préservation de l'environnement.

Compte tenu du fait aucun acteur ne peut travailler dans l'isolement, les élites sont astreintes de travailler en partenariat avec les autorités traditionnelles et administratives locales pour faire évoluer leurs projets et atteindre aussi leurs objectifs.

La logique politique est axée sur l'intégration de ces élites dans la politique. Il est à comprendre que, la majorité des élites sont des opérateurs économiques avec une casquette politique lourde. Ce sont des députés qui parfois gagnent des projets d'investissement auprès du gouvernement. Leur investissement dans l'arrondissement consiste à gagner la confiance de l'électorat et asseoir leurs avenir politiques.

Comme tout opérateur économique, l'investissement consiste aussi à implanter une logique commerciale afin de proliférer ses richesses. La construction du centre touristique de Bangou doit

permettre à biopharma de développer une activité commerciale de grande dimension à Bangou. Donc la logique commerciale des élites vise la recherche du profit.

La logique de positionnement. Toutes les élites de l'arrondissement de Bangou sont unies autour de leurs rois ou chefs supérieurs. De coutume, pour être respecté au village, il faut réaliser une œuvre grandiose reconnue par le gardien de la tradition et les populations. Cette reconnaissance se manifeste par l'octroie des titres de notabilité par le roi ou FO. Ces titres sont comparés aux médailles de travail et n'ont pas la même valeur. Plus une élite ne travaille, plus grand son titre de notabilité. Voilà des raisons qui incitent les élites à œuvrer pour le développement du village. Mais ce qui nous intéresse, c'est l'investissement dans le domaine du tourisme à travers la construction des infrastructures touristiques.

#### 5-2-4- Stratégies et logiques des entreprises privées

Nous avons des entreprises privées à caractère financière. En ce qui concerne les entreprises qui exercent dans le domaine du transport, nous avons par exemple à Bangou-carrefour, la présence de Maryland sarl (photo A) et Ndé Airland qui assurent le transport des personnes et de biens. Les entreprises à caractère financière sont : l'Expresse Union (EU), la mutuelle de crédit du Cameroun (MC2). L'EU (photo B) est une microfinance qui assure les transactions financières, via les transferts d'argent. MC2 est une coopérative financière qui permet à la population d'épargner leur argent et d'effectuer les opérations financières. Mais l'implantation de ces entreprises dans l'arrondissement de Bangou n'est pas à l'origine, destinée à contribuer au développement du tourisme. Ce sont des entreprises qui ont essentiellement une logique commerciale et capitaliste.



*Cliché NKONDJANG, Décembre 2015*

#### **Planche photographique 21: action des acteurs privés.**

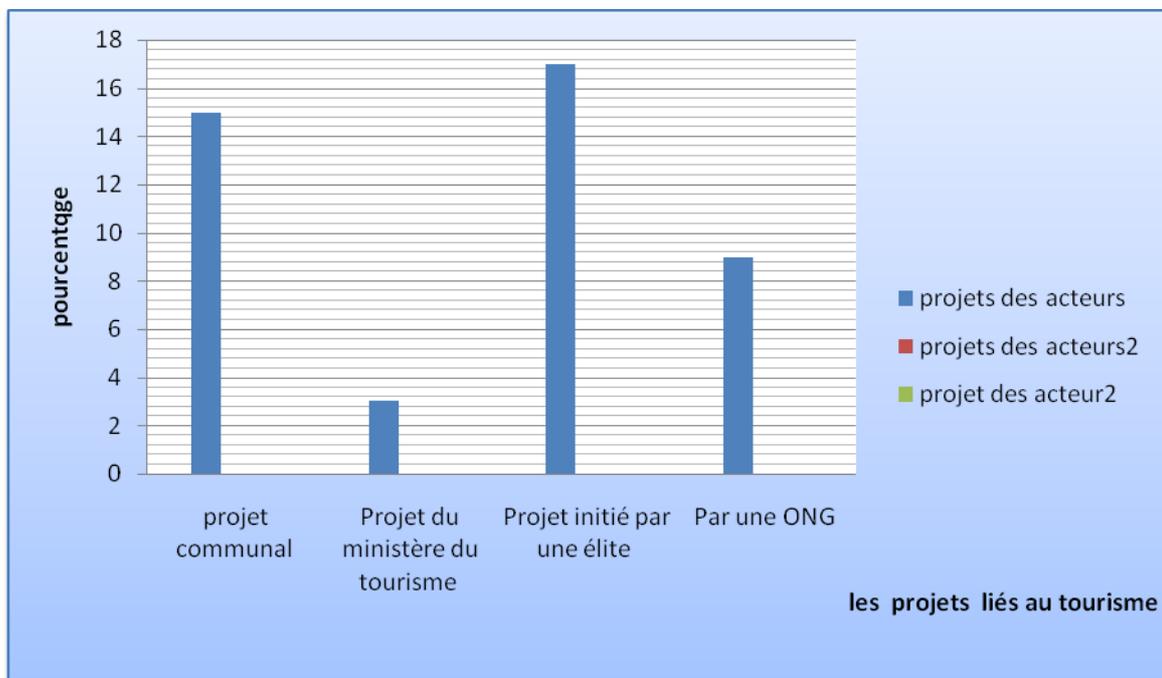
*La photo A est l'agence de voyage Maryland sarl. A cette agence, le promoteur assure le transport des touristes et une modernisation de cette agence pourra servir le transport des touristes dans l'arrondissement. La photo B est le guichet d'EU de Bangou-carrefour qui permet au touriste d'effectuer leur transaction financière.*

Nous avons les entreprises privées qui font uniquement dans la télécommunication et qui assurent la couverture de ce territoire en réseau de télécommunication. Ceci permettra aux touristes de se connecter au reste du monde. Nous avons le mobil téléphone network (MTN), nextel et orange.

#### 5-2-5- Les institutions internationales et les ONG

Dans l'arrondissement de Bangou, l'aménagement du site des esclaves s'est fait avec l'aide de l'ONG Américaine Peace Corps. C'est une organisation qui œuvre pour la paix à travers le monde. En qui concerne les organisations internationales, nous mentionnons ici que, la réalisation du musée de la chefferie Bapa s'est faite avec l'appui de la banque mondiale (BM). Leur logique est de contribuer au développement de la population.

En résumé, pour ce qui est des acteurs, nous précisons que, le MINTOUL a recensé tous les acteurs qui entrent dans le développement du tourisme au Cameroun. Ceci est fait dans le document stratégique de développement du tourisme, élaboré en 2005. Nous avons choisi parmi ces acteurs, ceux dont les investissements sont visibles dans l'arrondissement de Bangou. Depuis 1994, les acteurs de développement du tourisme ont pris l'initiative d'accélérer le processus d'investissement dans ce secteur. Le coup d'envoi de ces investissements est lancé par les élites qui sont conscients de l'importance du tourisme dans le développement socioéconomique et culturel de leur arrondissement. Tous les autres acteurs sont impliqués dans la mise en tourisme des sites. Pour cela, en matière de tourisme, beaucoup de projets sont en cour d'exécution ou sont consignés dans un cahier de charge et n'attendent que leurs mises en exécution. La figure 14 ci-dessous nous donne la vision de la population sur les investissements dans le domaine du tourisme dans l'arrondissement de Bangou



Source : enquête de terrain, Décembre 2015

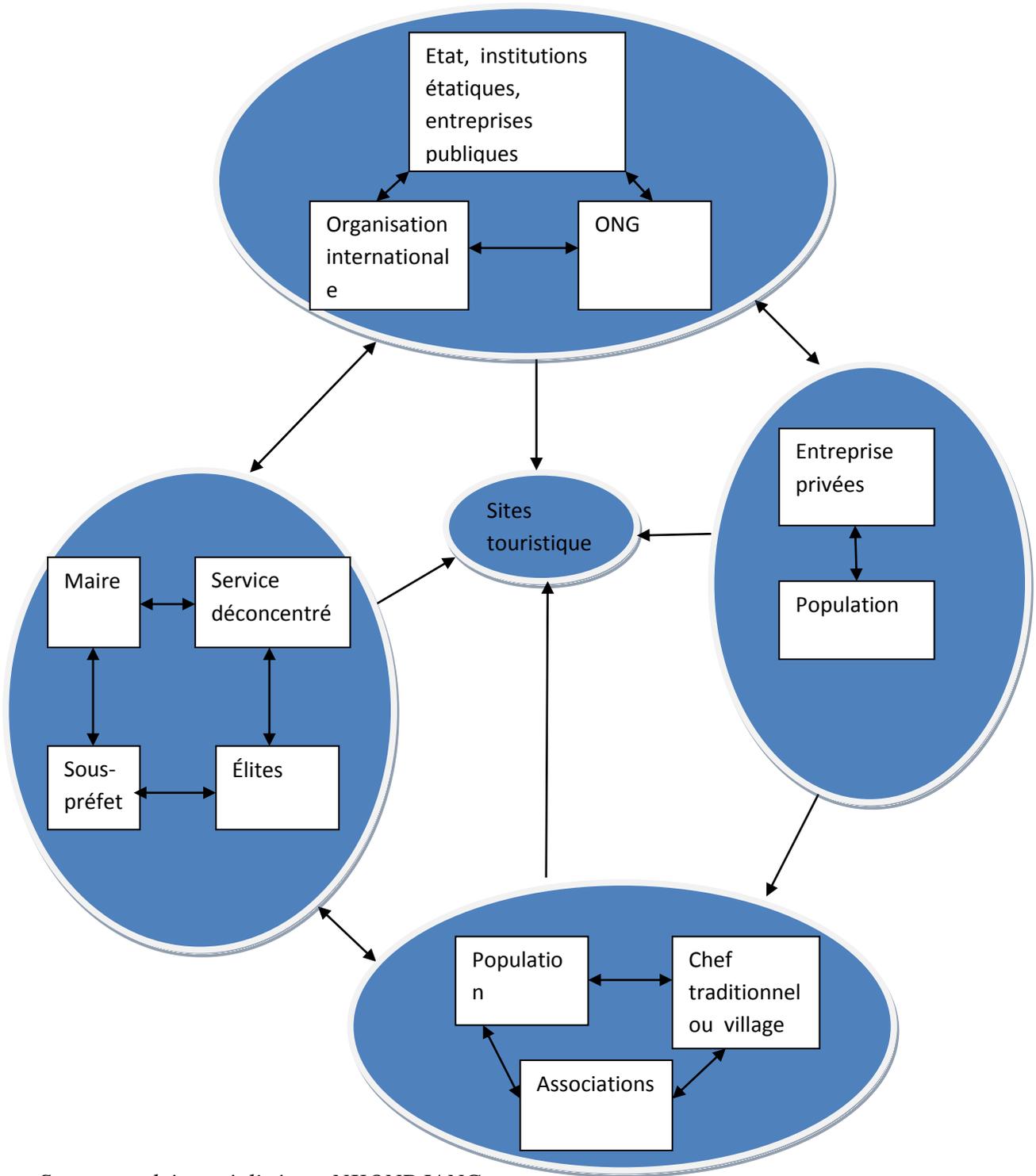
**Figure 14:** répartition des projets en fonction des acteurs

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer, 46,4% des projets au total sont initiés par les acteurs du sommet en charge du tourisme ; soit 15, 8% des projets sont initiés par la

*commune ; 3,2% par le ministère du tourisme et des loisirs ; 17,9% par les élites locales et 9,5% par des ONG. A l'analyse de ces chiffres, nous constatons que les élites, la commune et les organisations non gouvernementales ont entrepris beaucoup de projet allant dans le sens du développement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Bangou en général. Par contre, les projets du MINTOUR sur le tourisme restent largement inférieurs à ceux portés par d'autres acteurs.*

### **5-3- LA SYNERGIE DES ACTEURS ET L'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES**

Les grands projets de développement du tourisme existent grâce à la synergie qui existe entre les différents acteurs. Chaque acteur est conscient du fait qu'il ne peut pas travailler sans être soutenu par un autre. L'aménagement des sites touristiques est alors au cœur du développement des groupements de cet arrondissement. Par exemple, tous les sites touristiques chez les *grassfields* en général et les peuples de l'arrondissement de Bangou en particulier, correspondent aux lieux sacrés. Et par conséquent, tout aménagement nécessite l'accord des chefs des villages et quartiers. Il faut noter que, les chefs des groupements contribuent par l'octroi des terrains sur lesquels les réalisations de ces projet se font. Nous constatons également une forte synergie financière entre les différents partenaires. Ceci dans le but d'accélérer la réalisation des projets. En gros, le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou passe par l'implication de tous les acteurs qui forment un système dont la figure 15 ci-dessous en est la parfaite illustration



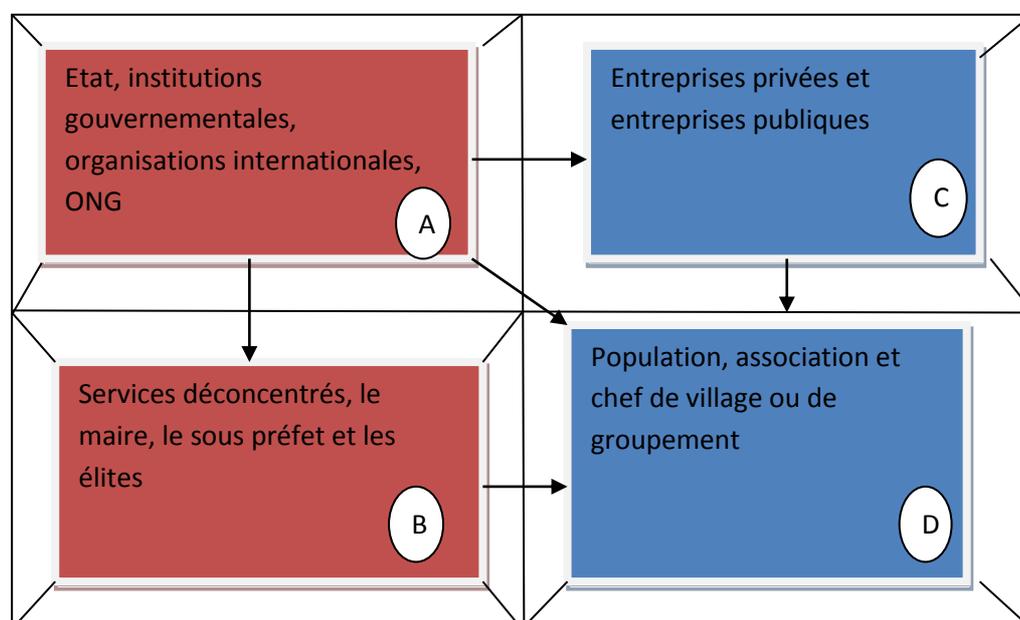
Source : schéma réalisé par NKONDJANG

**Figure 15:** système d'aménagement des sites touristiques

La figure ci-dessus montre que, l'aménagement des sites touristiques nécessite un ensemble de système dans lequel on retrouve les sous systèmes. Le cercle représente un groupe d'acteur qui travaille entre eux. Tous ces groupes ont des rôles communs qui sont : participer financièrement et techniquement à l'aménagement des sites touristique. La flèche à double sens indique que, les acteurs doivent travailler en interaction pour un bon aménagement des sites touristique. La flèche à sens unique indique la participation de tous les acteurs dans le développement des sites. Les sous systèmes doivent travailler ensemble, pour que chaque acteur puisse jouer effectivement son rôle.

#### 5-4- INFLUENCE RECIPROQUE DES PRATIQUES TERRITORIALES DES ACTEURS

Les différents acteurs impliqués dans le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou, influencent le processus d'organisation du territoire à travers les grands projets réalisés en matière de tourisme. Ces réalisations traduisent le jeu d'influence simultanée entre les acteurs. Lorsque, on regarde la manière dont la question du tourisme est abordés par les différents acteurs, on peut analyser que, chaque acteur cherche à développer le tourisme uniquement dans sa communauté. C'est le cas des élites dont les projets sur le tourisme ne concernent que les gens de leur localité. Tout ceci fait que, on assiste à un développement partiel de l'activité touristique dans l'arrondissement. Certains acteurs sont des hauts fonctionnaires au MINTOUL, et par conséquent, initient les projets de développement des sites touristique uniquement dans leur village et influencent sur le projet initié par l'état. Pourtant, les villages comme Baloumgou, Balambo possède des sites touristiques énormes. La figure 16 ci-dessous traduit le type d'influence des acteurs dans le cadre des projets de développement du tourisme.



Source : figure réalisé par NKONDJANG

**Figure 16:** influence territoriale des acteurs dans l'investissement des projets.

*Dans ce schéma, il en ressort que, le groupe A reste le groupe dominant. Ceci parce que, c'est ce groupe qui définit la politique de développement du tourisme, accorde les aides financières, technique aux autres acteurs au niveau de l'arrondissement. Par contre, le groupe D demeure dominé et subi toutes les influences d'autres groupes. Ceci parce que leur moyen en terme d'aménagement n'est pas forcément pris en compte par les autres acteurs. La groupe B est chargé d'appliquer la politique décidé par le groupe A au niveau de l'arrondissement et de veiller au respect stricte des lois régissant l'activité touristique au Cameroun.*

En résumé, il s'agissait pour nous, d'analyser les stratégies et les logiques des différents acteurs pour l'aménagement des sites touristiques. Il en ressort que, plusieurs catégories d'acteurs ce sont fortement impliqués dans le développement du tourisme via l'aménagement de certains sites, le développement des manifestations culturelles. Ceci s'accompagne avec la mise en place de quelques infrastructures de base et les infrastructures touristiques. Nous avons également constaté que, les acteurs ont conçu beaucoup de projet futur au profit du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. L'aménagement des sites touristiques résulte d'une synergie entre les acteurs qui doivent travailler ensemble pour constituer un système solide. Ces actions des acteurs suscitent le développement du tourisme qui pourra générer beaucoup d'opportunités. Mais le développement des ressources touristiques font encore face à de nombreuses contraintes.

## CHAPITRE VI : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Pour mener notre recherche, nous avons émis des hypothèses. Ces hypothèses constituent des réponses anticipées qu'il nous incombe de confirmer ou d'infirmer sur la base des résultats obtenus sur le terrain. Dans ce chapitre, nous allons confronter les hypothèses formulées et des résultats obtenus sur le terrain, et respectivement, nous allons faire une analyse critique de ces résultats, suivi des recommandations en vue de faciliter une forte implication des acteurs dans la promotion du tourisme à Bangou.

### 6-1- VERIFICATION DES HYPOTHESES

Notre hypothèse générale est suivie de trois hypothèses de recherche. Pour relever la relation qui s'établit entre la variable dépendante et les différentes variables indépendantes, nous procéderons par l'analyse de nos données. Dans cette partie, nous allons utiliser le test d'indépendance du  $\chi^2$  pour vérifier tour à tour la validité des trois hypothèses de recherche sur les potentiels touristiques de l'arrondissement de Bangou, les contraintes qui impactent sur le développement du tourisme et les stratégies des acteurs et leurs logiques pour un aménagement des sites touristiques et la promotion du tourisme.

#### Formule du Khi-2

$H_0$  (Hypothèse nulle) = « il n'existe pas de relations significative entre deux variables »

$H_1$  (Hypothèse alternative) = « il existe une relation significative entre deux variables »

#### Liaison

On va faire un test à un niveau de significativité de  $\alpha = 0,05$  (5%) (Seuil) et on va décider comme

$$\text{suit : } \chi^2 = \sum \frac{(O - T)^2}{T}$$

O : fréquence observée ;

T : fréquence théorique =

$$\frac{\text{Somme des valeurs de la colonne correspondante} \times \text{Somme des valeurs de la ligne correspondante}}{\text{Total}}$$

$\Sigma$  : somme de

ddl= (r-1) (s-1) (nombre de degré de liberté)

r = nombre de modalités de la variable dépendante

s = nombre de modalités de la variable indépendante

Si  $\chi^2$  (calculé)  $\leq$   $\chi^2$  (théorique) alors on accepte ( $H_0$ ) ;

Sinon, on rejette ( $H_0$ ) (hypothèse nulle).

$\alpha = \text{probabilité} (\chi^2 \text{ (calculé)} \leq \chi^2 \text{ (théorique)})$

### Règles de décision :

- ✓ Si  $\chi^2_{(calculé)} \leq \chi^2_{(théorique)}$  l'hypothèse  $H_0$  est acceptée. C'est-à-dire qu'on accepte  $H_0$  avec risque de se tromper de  $\alpha = 0,05$  (5%) au détriment de  $H_1$ .
- ✓ Sinon, l'hypothèse  $H_0$  est rejetée. C'est-à-dire qu'on accepte  $H_1$  avec risque de se tromper de  $\alpha = 0,05$  (5%) au détriment de  $H_0$ .

### Mesure du degré de liaison

Le degré de liaison de la relation est évalué par le coefficient de contingence défini par :

$$CC = \sqrt{\frac{\chi^2_{calculé}}{\chi^2_{calculé} + \text{effectif total}}} \quad ; \text{ (coefficient de contingence maximal)}$$

$$C_{max} = \sqrt{\frac{ddl - 1}{ddl}}$$

Par convention, on dira que la relation entre une variable dépendante et indépendante est:

- Parfait si  $CC = 1$
- Très forte si  $CC > 0,8$ .
- Forte si  $CC$  se situe entre 0,5 et 0,8.
- D'intensité moyenne si  $CC$  se situe entre 0,2 et 0,5.
- Faible si  $CC$  se situe entre 0 et 0,2.
- Nul si  $CC = 0$

#### **6-1-1- Vérification de l'hypothèse de recherche n°1**

- **Hypothèse  $H_{R1}$**  : L'arrondissement de Bangou regorge des potentiels touristiques qui impacte sur le développement socioéconomique et culturel.
- **Hypothèses statistiques**
- **Hypothèse nulle : ( $H_0$ )**. L'existence des potentiels touristiques n'impact pas significativement sur le niveau de développement socioéconomique et culturel.
- **Hypothèse alternative : ( $H_1$ )**. L'existence des potentiels touristiques impact significativement sur le niveau de développement socioéconomique et culturel.
- Le Tableau 8 ci-dessous donne les valeurs observées et les valeurs théoriques de la relation entre l'existence des potentiels touristiques et le niveau de développement socioéconomique et culturel

**Tableau 8: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation**

Le niveau d'étude		Existence des sites naturels ?		
		Oui	Non	Total
Aucun	Effectif	2	2	4
	Effectif théorique	3,7	,3	4,0
	% dans 12	2,3%	28,6%	4,2%
Primaire	Effectif	19	1	20
	Effectif théorique	18,5	1,5	20,0
	% dans 12	21,6%	14,3%	21,1%
Secondaire	Effectif	56	2	58
	Effectif théorique	53,7	4,3	58,0
	% dans 12	63,6%	28,6%	61,1%
Supérieur	Effectif	11	2	13
	Effectif théorique	12,0	1,0	13,0
	% dans 12	12,5%	28,6%	13,7%
Total	Effectif	88	7	95
	Effectif théorique	88,0	7,0	95,0
	% dans 12	100,0%	100,0%	100,0%

Source : enquête de terrain, Décembre 2015

Dans le tableau ci-dessus, sur les 95 personnes qui ont répondu, nous avons 88 qui ont dit qu'il existait de sites touristiques et par contre, 7 seulement ont confirmé l'inexistence de sites touristiques.

On remarque que des 88 personnes ayant affirmées qu'il existait de sites touristiques dans la localité ; 12,5% avaient un niveau supérieur, 63,6% avaient un niveau secondaire et 21,6% pour primaire. Au total, nous avons plus de 75% (12,5% + 63,6), soit plus de 3/4 personnes interrogées de ceux qui intéressaient à l'existence de sites touristiques, avaient un niveau de développement humain conséquent, véritable catalyseur du développement économique.

Ceci montre que, l'existence des sites est une force d'attraction du potentiel humain en matière de développement local. Le niveau d'étude de la population reflète leur capacité à maîtriser le français et l'anglais qui sont les langues communes aux touristes (Réf : entretien avec le Maire). C'est ainsi un atout pour le développement du potentiel touristique, car ils peuvent servir comme guide et répondre aux préoccupations des visiteurs.

**Tableau 9: Test du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<i>13,345<sup>a</sup></i>	3	<i>0,004</i>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<i>95</i>		

Ainsi,

La statistique du test est  $\chi^2(\text{observé}) = 13,345$

Coefficient de contingence :  $CC = 0,351$

Degré de significativité :  $\alpha = 0,05$

Degré de liberté (ddl) : 3

Valeur théorique (ou critique)  $\chi^2(\text{théorique}) = 7,814728$

Comme  $\chi^2(\text{observé}) > \chi^2(\text{théorique})$ , alors rejette ( $H_0$ ) c'est-à-dire on accepte ( $H_1$ ).

Autrement dit il existe une relation significative entre l'existence des sites touristiques et le niveau de développement humain de la localité

Degré de significativité : relation d'intensité moyenne car  $CC$  se situe entre 0,2 et 0,5.

**Conclusion** : Nous pouvons affirmer avec un risque de 5% de se tromper que l'arrondissement de Bangou regorge des potentiels touristiques qui impactent sur le développement socioéconomique et culturel.

D'après les paragraphes, nous avons constaté que, l'arrondissement de Bangou dispose de potentiels touristiques reconnu par la population ; soit 88/95 personnes interrogées ont une parfaite maîtrise de l'existence des sites touristiques. L'aménagement de ces sites a un apport important sur le développement de la localité. Ce développement passe par la construction des infrastructures touristiques de base et les infrastructures touristiques avec une capacité importante, capable d'accueillir les touristes. Les populations offrent déjà un atout humain pour le développement du tourisme, avec plus de 75% qui ont un niveau d'étude élevé et peuvent servir comme guide touristique. De plus, l'existence de sites touristique constitue un instrument d'attractivité capable de soutenir la croissance économique de la localité. En termes de développement, on remarque un développement humain qui constitue d'ailleurs une véritable ressource au développement économique. A cet effet, tout investisseur va y trouver une main d'œuvre abondante, avec un salaire abordable et soutenable.

## 6-1-2- Vérification de l'hypothèse n° 2

**Hypothèse HR<sub>2</sub>** : Les contraintes institutionnelles, économiques et culturelles impactent sur le développement du tourisme à Bangou.

- **Hypothèse nulle : (H<sub>0</sub>)**. Il n'existe pas de relation significative entre les contraintes et le développement du tourisme à Bangou.

- **Hypothèse alternative : (H<sub>1</sub>)**. Il existe une relation significative entre les contraintes et le développement du tourisme à Bangou.

- Le Tableau 10 ci-dessous donne les valeurs observées et les valeurs théoriques de la relation entre les contraintes et le développement du tourisme à Bangou.

**Tableau 10: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation**

Les raisons de l'inexploitation des potentiels touristiques? existence des Banque, micro finances		La tradition locale	manque de moyen financier	pas de volonté politique	ignorance	Total
		<b>Oui</b>	Effectif	5	41	22
	Effectif théorique	6,8	40,9	18,2	6,1	72,0
	% dans 22	55,6%	75,9%	91,7%	50,0%	75,8%
<b>Non</b>	Effectif	4	13	2	4	23
	Effectif théorique	2,2	13,1	5,8	1,9	23,0
	% dans 22	44,4%	24,1%	8,3%	50,0%	24,2%
<b>Total</b>	Effectif	9	54	24	8	95
	Effectif théorique	9,0	54,0	24,0	8,0	95,0
	% dans 22	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : enquête de terrain, Décembre 2015

Au regard du tableau ci-après, nous pouvons affirmer que, sur les 95 personnes enquêtées, la quasi totalité a répondu favorable aux contraintes d'ordre diverse qui freinent le développement du tourisme dans la localité de Bangou.

Nous remarquons que, le problème du développement du tourisme est lié à un manque de moyen financier ; soit 54 (56,4%) des personnes enquêtées sont d'avis favorable. D'autres problèmes émanent de l'absence de volonté politique ; soit 24 (25,6%) des personnes interrogées ont approuvé, de la tradition locale ; soit 9 (10%) des enquêtés ont confirmé. Les problèmes d'ordre financier sont dus au fait que, le maire ne dispose aucun moyen pour aménager les sites touristique ou le manque d'une politique touristique locale empêche les investisseur dans ce secteur (Réf : interviews et entretiens).

Pourtant, nous avons observé que, les réponses des enquêtés signifient la présence des micro-finances et coopératives financières qui se trouvent dans cet arrondissement ; soit 75,8% des enquêtés. Ceci constitue déjà un support économique et de développement de la localité. Mais, les difficultés financières font que les activités économiques tournent au ralenti et empêche le fonctionnement parfait de ces micro-finances.

**Tableau 11: Tests du Khi-deux**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<b>8,206<sup>a</sup></b>	<b>3</b>	<b>,042</b>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<b>95</b>		

Ainsi,

La statistique du test est  $\chi^2(\text{observé}) = 8,206$

Coefficient de contingence : CC = **0,282**

Degré de significativité :  $\alpha = 0,05$

Degré de liberté (ddl) : **3**

Valeur théorique (ou critique)  $\chi^2(\text{théorique}) = 7,814728$

Comme  $\chi^2(\text{observé}) > \chi^2(\text{théorique})$ , alors rejette ( $H_0$ ) c'est-à-dire on accepte ( $H_1$ ).

Autrement dit il existe une relation significative entre les contraintes et le développement du tourisme à Bangou.

Degré de significativité : relation d'intensité moyenne car CC se situe entre 0,2 et 0,5.

**Conclusion :** Nous pouvons affirmer avec un risque de 5% de se tromper que les contraintes institutionnelles, économiques et culturelles impactent sur le développement du tourisme à Bangou.

D'après les paragraphes, nous pouvons dire que, les contraintes qui minent la promotion du tourisme à Bangou viennent beaucoup plus du manque des moyens financier. En effet, cela est dû au transfert de compétence inscrite par la loi de la décentralisation de 2004, qui tarde à devenir une réalité. Malgré la volonté de certains acteurs à investir dans ce secteur à l'instar du maire, les ressources financières retardent les grands projets touristiques initiés par ce dernier. Ce problème financier que les enquêtés (54 sur 95) ont souligné, peut être dû à un manque de volonté politique qui n'encourage pas les acteurs à mobiliser les fonds d'investissement pour aménager les sites ou tout simplement, le fait que, l'investissement dans le secteur nécessite beaucoup d'argent et aucune micro finance présente dans la localité ne peut octroyer des prêt ou effectuer une transaction financière importante. Il y a donc une perspective de développement local qui viserait à s'appuyer sur l'existence des structures financières, véritable stimulant de la petite économie. Mais cette économie est confrontée des contraintes d'ordre financier, qui explique le fait l'argent ne circule pas.

### 6-1-3- Vérification de l'hypothèse n° 3

- **Hypothèse HR<sub>3</sub>**: Les stratégies des acteurs et leurs logiques contribuent au développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou.
  - **Hypothèse nulle : (H<sub>0</sub>)**. Il n'existe pas de relation significative entre les stratégies des acteurs, leurs logiques et l'aménagement des sites touristiques ou la promotion du tourisme
  - **Hypothèse alternative : (H<sub>1</sub>)**. Il existe une relation significative entre les stratégies des acteurs, leurs logiques et le développement du tourisme.
- Le Tableau 11 ci-dessous donne les valeurs observées et les valeurs théoriques de la relation entre les contraintes et le développement du tourisme à Bangou.

**Tableau 12: Tableau des valeurs observées et théoriques de la relation**

		Existence des services de sécurité ?		
		Oui	non	Total
<b>Existence des projets d'aménagements</b>				
<b>Oui</b>	Effectif	22	18	40
	Effectif théorique	27,8	12,2	40,0
	% dans 54	33,3%	62,1%	42,1%
<b>non</b>	Effectif	44	11	55
	Effectif théorique	38,2	16,8	55,0
	% dans 54	66,7%	37,9%	57,9%
<b>Total</b>	Effectif	66	29	95
	Effectif théorique	66,0	29,0	95,0
	% dans 54	100,0%	100,0%	100,0%

Source : enquête de terrain, Décembre 2015

A l'aide du tableau ci-dessous, nous pouvons affirmer qu'il existe des stratégies visant à développer le tourisme dans l'arrondissement de Bangou, malgré le fait que, les populations enquêtées dans l'ensemble ignorent l'existence de beaucoup de projet qui sont en cour d'exécution ou des projets qui ont déjà été réalisés par les élites ou les pouvoirs publics dans le secteur du tourisme ; soit 22 des personnes enquêtées ont indiqué les projets entrepris par les acteurs. Cette faible proportion ne justifie pas le fait que, les projets n'existent pas, mais plutôt un problème d'information qui échappe la majorité des populations enquêtées. Les investissements dans le secteur du tourisme restent encore très peu connus et certaines des personnes enquêtées contribuent même au développement du tourisme sans toute fois le savoir (Réf : interview).

Nous remarquons que, dans l'arrondissement de Bangou, il ya des postes de sécurité qui assurent la libre circulation des biens et des personnes ; soit 42,1% des personnes enquêtées nous ont confirmé la présence des services de sécurité qui effectuent les patrouilles dans les différents villages de l'arrondissement. Cette présence des services de sécurité est déjà un atout pour le développement du tourisme. Cette présence de service de sécurité constitue un atout indéniable pour les investisseurs et les touristes qui viendrons dans les prochains jours.

Par contre, la proportion de ceux qui ont répondu qu'il n'y avait pas de service de sécurité reste élever ; soit 57,9% des personnes enquêtées. Selon elles, l'absence de service de sécurité pour eux, est dû au fait que, dans certains villages, il n'y a pas un poste de gendarmerie ou de police qui assurent la sécurité directe des populations. Elles sont toujours obligées d'appeler en

cas d'insécurité. Elles reconnaissent la présence régulière des éléments de la gendarmerie dans leur village. Mais déplorent le fait que, le commissariat de sécurité public et la brigade se trouve seulement à Bangou ville et balambo (Réf : entretiens et interview).

**Tableau 13: Tests du Khi-deux**

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Correction pour la continuité	5,697	1	,017
Nombre d'observations valides	95		

Ainsi,

La statistique du test est  $\chi^2(\text{observé}) = 5,697$

Coefficient de contingence : CC = 0,259

Degré de significativité :  $\alpha = 0,05$

Degré de liberté (ddl) : 1

Valeur théorique (ou critique)  $\chi^2(\text{théorique}) = 3,84$

Comme  $\chi^2(\text{observé}) > \chi^2(\text{théorique})$ , alors rejette ( $H_0$ ) c'est-à-dire on accepte ( $H_1$ ).

Autrement dit il existe une relation significative entre les stratégies des acteurs, leurs logiques et l'aménagement des sites touristique ou la promotion du tourisme.

Degré de significativité : relation d'intensité moyenne car CC se situe entre 0,2 et 0,5.

**Conclusion :** Nous pouvons affirmer avec un risque de 5% de se tromper que les stratégies des acteurs et leurs logiques contribuent au développement du tourisme à Bangou

Selon les paragraphes ci-dessus, nous pouvons confirmer qu'il existe les stratégies et les logiques des acteurs pour le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou à travers la construction des infrastructures adéquates et l'aménagement de certains sites touristiques. Cette implication des acteurs est une source du développement de la localité. Car le tourisme aujourd'hui est une activité qui concoure à l'amélioration des conditions de vie des populations qui sont d'ailleurs un atout pour le tourisme. Cet aspect se justifie par leur niveau d'étude, leur stratégie pour l'aménagement des sites touristiques et le respect, la conservation des valeurs traditionnelles. Les investissements acteurs qui restent encore faible pourraient appeler beaucoup d'autre investissement dans le secteur. De plus, le niveau de sécurité de la localité est déjà un support significatif pour l'investissement des infrastructures touristiques et une garantie pour la sécurisation des capitaux, des biens de touristes qui y arrivent.

## 6-2- CRITIQUES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

### 6-2-1- Critiques des résultats

L'analyse critique des résultats obtenus est primordiale à la fin de tout travail scientifique. Cette dernière à pour objectif de ressortir les insuffisances de notre travail de recherche afin de se

rendre compte des limites, qui ont réduit la qualité du travail. Pour cela, nous avons proposé des éléments qui constituent une voie d'amélioration, d'optimisation des résultats des recherches futurs.

### **6-2-1-1- Orientation du sujet**

Le cadre opératoire que nous avons défini dans le deuxième chapitre de ce travail scientifique, nous a permis d'identifier deux types de variable : la variable indépendante et dépendante. Ces variables sont ensuite déclinées en dimensions et en indicateurs relatifs à chacune d'elle. Mais, certains indicateurs non mesurables à l'instar de la taille du réseau électrique, non pas fait l'objet d'une étude profonde. Cet indicateur nous aurait permis d'aller plus en profondeur de notre étude, pour évaluer l'ensemble du réseau électrique des différents villages, base du développement de toute communauté. Hors, il paraît que, dans notre zone d'étude, certains villages et quartiers restent toujours non électrifier et ceux même électrifiés subissent de nombreuses coupures intempestives. De plus, certains indicateurs mesurables ne nous ont pas également permis de mesurer le niveau de développement ou d'évaluer de façon précise l'évolution des infrastructures de développement du tourisme. Ceci est dû au fait que, les statistiques sur les travaux fait avant, n'existe pas. Par exemple, le nombre de Km de route bitumée et aménagée nous aurait aidé à évaluer les investissements en termes d'infrastructure routière, qui aujourd'hui constitue un indice de développement important du tourisme et des populations. A l'absence de ces statistiques, certaines données de notre résultat nécessite encore une étude optimale avant d'être véritablement apprécier.

### **6-2-1-2- Limites méthodologiques**

#### **- Echantillonnage**

La population cible de notre zone d'étude est constitués de l'ensemble des ménages, des autorités traditionnelles et administrative et des personnes ressources pouvant nous fournir les informations nécessaires pour notre travail de recherche. Malheureusement, nous n'avons pas pu rencontrer toutes ces autorités à l'instar du délégué départemental du tourisme. Ceci parce que cette structure déconcentrée n'existe pas. De plus nous n'avons pas pu avoir un entretien avec le chef Bandenkop, mais plutôt avec le premier notable qui nous a refusé certaines informations, car selon lui, le chef est mieux placé et d'une grande liberté et pouvoir de nous donner toutes les informations secrètes sur certaines affaires. Donc, nous n'avons pas pu avoir les informations complètes pour mieux élaborer ce travail scientifique, car toutes les personnes ressources n'ont pas été enquêtées.

#### **- Collecte des informations**

L'obtention des données sur le tourisme dans l'arrondissement de Bangou a été singulièrement difficile. Nous nous sommes rapprochés près des services centraux et déconcentrés du MINTOUL, aucune donnée n'existe sur le tourisme à Bangou. De plus, la commune ne dispose aucune base de données sur le tourisme au niveau de l'arrondissement, ni aucune connaissance sur les sites touristiques disséminés sur l'ensemble de ce territoire administratif. Cette absence de données ou d'informations sur le développement ou la promotion du tourisme à Bangou nous aurait permis d'analyser l'évolution des acteurs impliqués, des infrastructures dans ce secteur. En outre, évaluer leur plan d'action sur le terrain en matière d'investissement. Les informations nous aurons également permis d'évaluer le mode d'opération des différents acteurs, le type et la qualité de service offert aux touristes. De plus, elles nous aurions permis d'analyser le niveau de la promotion du tourisme, ainsi que son impact sur le développement socioéconomique et culturel de cet arrondissement. Il faut noter que, la collecte des données liées au développement du tourisme

auprès des populations dans notre zone d'étude a été complexe, car certaines nous ont refusé les informations importantes.

Nous n'avons pas pu quantifier certains investissements dans le tourisme à Bangou, car les informations ne nous ont pas été données par les acteurs qui nous jugeaient pour espion et agent collecteur des impôts, ce qui malheureusement rendu la collecte des informations difficile

Compte tenu de l'attachement des peuples de l'arrondissement de Bangou à leur culture et traditions, il nous a été interdit de filmer ou de faire des prise de vue de certains sites touristiques. Parce ce que ces sites sont des lieux sacrés fermés. Ce qui devrait nous permettre d'avoir les photos pour bien illustrer certains axes dans notre travail de recherche. Par exemple, nous n'avons pas pu filmer le site de Loung Beli, qui est un site très reconnu à Bangou en général et Bandenkop en particulier.

Les contraintes de temps nous ont rendu la collecte des données défavorables. En effet, suite aux obligations académiques marquées par les cours et le stage pratique auxquelles sont soumis les élèves-professeurs de la 55<sup>ème</sup> promotion de l'école normale supérieur de Yaoundé, le temps consacré pour cette collecte des données est paru insuffisant. Il était donc nécessaire de développer les techniques et les méthodes pour atteindre l'objectif de notre travail de recherche. De plus, la recherche numérique à travers les moteurs de recherche tels que Google, Google mail ne nous ont pas permis d'avoir accès à un maximum d'information.

La qualité des informations reçues auprès des personnes ressources n'était favorable pour élucider certaines idées de notre recherche.

#### - **Traitement des données**

Conformément à ce que nous avons dit ou précisé dans notre méthodologie, le traitement des données s'est effectué grâce aux logiciels Excel et SPSS 17. Malheureusement, SPSS 17 prend uniquement en compte les questions fermées. De ce fait, les questions ouvertes, relatives aux entretiens et aux suggestions faites par les enquêtés n'ont pas été analysées grâce à ce logiciel. Ainsi, nous n'avons pas pu obtenir des graphiques ou des digrammes correspondants à ces données.

#### - **Traitement cartographique**

La position des points obtenus sur le terrain n'est pas en adéquation avec la projection faite sur les cartes. Ceci parce que, les autorités traditionnelles nous ont refusés l'accès à certains sites, ce qui nous a empêché de prendre de plus près les coordonnées GPS afin de déterminer avec exactitude, les coordonnées de ces points sur nos cartes.

### **6-2-2- Recommandations pour accélérer la promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou**

Ce travail de recherche vise l'amélioration des conditions de vie des populations de l'arrondissement de Bangou à travers l'aménagement des différents sites touristiques, qui pourront contribuer à une promotion sans cesse du tourisme. C'est la raison pour laquelle nous proposons dans le cadre de cette étude, les recommandations pour permettre aux différents acteurs du secteur de jouer chacun son rôle en vue de participer au développement de la localité.

#### **6-2-2-1- Recommandations pour améliorer l'action du MINTOUL**

- **La création d'une délégation départementale du tourisme et des loisirs des hauts-plateaux**

Cette structure déconcentrée du MINTOUL est l'organe technique qui met en œuvre la feuille de route de celui-ci au niveau local. Elle doit accompagner le maire dans sa politique de

développement locale en apportant un appui technique de développement et de promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. Ceci pourra faciliter le transfert de compétence.

- **Transférer les fonds à la commune pour l'aménagement des sites touristiques**

Le ministère du tourisme et des loisirs à travers la direction de la promotion du tourisme doit veiller à ce que la commune bénéficie des moyens financiers destinés à la promotion du tourisme local comme prévu dans le cahier de charge de ce département ministériel. A cet effet, le maire pourra disposer de moyens financier pour engager une véritable activité touristique dans l'arrondissement en développant les infrastructures touristiques et l'organisation des manifestations culturelles.

- **Promotion le tourisme de masse et le tourisme interne**

Au niveau national, le ministère du tourisme et des loisirs doit s'impliquer fortement dans la promotion du tourisme interne afin de faciliter au niveau local son développement. Car si le tourisme interne est encouragé au niveau national, les communes en générale et en particulier celle de Bangou pourra tirer un grand avantage et engrangées les bénéfiques qui doivent permettre une amélioration de la qualité de vie des populations de cet arrondissement. La promotion du tourisme de masse revient au maire, de ressortir un calendrier touristique de la commune, en fonction du temps qui marque les festivités culturelles.

#### **6-2-2-2- Recommandations pour faciliter le commerce des objets artisanaux par le ministère de la forêt et de la faune**

- **Régulation et normalisation des taxes douanières**

Dans les aéroports et des postes de contrôles frontaliers, le MINFOF doit fixer les taxes sur les différents objets artisanaux en fonction des valeurs du prix d'achat. Il doit également veiller à la levée des taxes sur certains produits touristiques. Cette action doit favoriser le commerce des objets artisanaux sur le plan interne et externe, et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des artisans sur le plan national en général et l'arrondissement de Bangou en particulier. Cet engagement du ministère doit également permettre aux artisans de Bangou, de vendre d'avantage les produits de leur savoir-faire aux touristes et participer à la promotion du tourisme à l'extérieure du Cameroun.

#### **6-2-2-3- Recommandation pour une participation active du maire dans la promotion du tourisme à Bangou**

- **Rendre fonctionnel l'office du tourisme de Bangou (OTB)**

Cette structure est l'organe technique de gestion des activités et de la promotion du tourisme local. Créé le 30 Janvier 2015, le maire doit se lancer à la recherche d'un technicien en tourisme pour développer le tourisme dans l'arrondissement de Bangou.

- **Prendre en compte, à partir de l'exercice budgétaire 2017, le compte spécial alloué au tourisme ou un budget destiné au développement du tourisme.**

Ce compte permettra à la commune et particulièrement à l'OTB, de participer activement à la promotion du tourisme.

- **La confection d'une carte touristique de l'arrondissement**

La commune doit établir une carte touristique à grande échelle. Cette carte doit accueillir les touristes dès leur entrée à la commune et leur donnée des informations sur les différents sites touristiques qui se trouvent dans tout l'arrondissement.

- **Aider les chefs de groupement à la promotion des manifestations culturelles**

Comme la loi sur la décentralisation lui ordonne, le maire doit participer à la promotion des manifestations culturelles en apportant un appui technique et financier aux chefs des groupements. A Bangou chefferie, le festival « Kebou » n'est plus organiser il y a 3ans, suite au manque de moyens financier. Le magistrat municipal doit rencontrer les différents chefs de groupement pour qu'ensemble, ils travaillent pour rendre régulier l'organisation de ces grandes manifestations culturelles. Ceci pourrait permettre de définir une saison touristique culturelle dans l'arrondissement, reconnu sur le plan national et international

- **Aménager les lacs municipaux de Bangou**

A Bangou-ville, nous avons deux lacs qui constituent une véritable attraction touristique. Ces deux lacs sont : le lac du centre médical d'arrondissement et celui du lycée Bilingue. Ils sont en perte constante de leur volume d'eau au profit des eucalyptus plantés sur les bords. Le maire doit d'abord autoriser la destruction de ces arbres autour du lac, puis aménager ces deux lacs comme celui de Dschang C'est-à-dire, construire au bord de ceux-ci, le musée municipal, les case traditionnelles modernes, les aires de loisirs et de jeux, et l'ouverture d'un centre de lectures. Ceci pourra non seulement développer le tourisme, mais apporter aussi l'urbanisation et les opportunités d'emploi.

- **L'ouverture des voies de communication qui mènent aux sites touristiques**

Malgré l'effort des pouvoirs publics à créer et construire les voies de communication dans l'arrondissement, les sites touristiques naturels restent toujours enclavés. En tant que acteur majeur dans le processus de désenclavement des zones prioritaires dans sa commune, le maire doit construire les routes pour faciliter l'accès aux sites. Cette action doit se faire avec l'aide des populations et des autorités traditionnelles afin d'éviter une violation des valeurs traditionnelles et la destruction de certains lieux sacrés situés le long des routes.

- **Former les guides touristiques et créer des clubs de tourisme dans les villages**

Pour une bonne promotion du tourisme, le maire doit former les guides touristiques, qui seront les agents de l'office du tourisme. Ces guides constituent ceux qui ont la maitrise de la spatialisation des potentiels touristiques et les activités touristiques de l'arrondissement. A cet effet, chaque village ou groupement doit avoir des guides qui travailleront en synergie avec l'OTB. Pour intégrer la population dans cette mouvance, le maire doit créer dans chaque village, un club tourisme dont le président est le guide touristique de ce village. Ce dernier aura la charge d'encourager cette dernière à participer d'avantage à cette activité. Si nécessaire, le maire doit travailler d'avantage avec les chefs d'établissement scolaire secondaire, pour introduire parmi d'autres clubs qui existe déjà dans leurs établissements, le club tourisme. Ce club doit donner une éducation touristique aux élèves. La création de tous ces instruments doit être accompagnée des moyens financier et technique nécessaire pour son fonctionnement.

- **Travailler en synergie avec les différents acteurs impliqués dans le processus de développement du tourisme**

Le maire doit recenser tous acteurs locaux et nationaux impliqués dans la promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. A cet effet, il doit organiser chaque fin d'année, voire chaque trimestre un conseil communal du tourisme dont il préside. Conseil dans lequel, il fait l'état de l'évolution du tourisme dans l'arrondissement, présente les avantages d'un investissement dans ce secteur, les atouts dont dispose l'arrondissement. Ceci pourra favoriser la mobilisation des investisseurs et de nombreux capitaux. De plus, le maire pourra facilement évaluer l'évolution de cette activité et savoir le nombre d'employer dans chaque structure de promotion du tourisme et établir les bases de données statistiques. Il est donc important de créer au sein de l'office du tourisme un service des statistiques qui pourra enregistrer et traiter toutes les données sur le

tourisme. Il doit également mettre sur pied une commission de contrôle et d'évaluation du fonctionnement de certaines structures hôtelières et de restaurations. D'où le rôle des services d'hygiène de la commune.

- **Construire ou aménager les jardins publics, les bancs publics et si possible les établissements d'hébergement**

Dans l'arrondissement de Bangou, il en existe des points, les endroits publics dont leur aménagement pourrait faire l'objet d'une attraction de la foule, pour faire des photos, organiser les petite rencontres. Pour cela, le maire doit construire des bancs publics à l'esplanade de la mairie, aménager un jardin au lieu dit Goulap. Le maire doit travailler en synergie avec les acteurs pour construire au sommet (photo 12) du mont Tchiekang un hôtel qui offrira d'avantage une vue panoramique du paysage aux touristes. Toujours au sommet de cette montagne, il pourrait construire les aires de jeux pour le loisir des touristes.



*Cliché NKONDJANG, Mars 2016*

**Photo 12: sommet du mont Tchiekang**

*A l'observation de cette image, nous avons le sommet du mont Tchiekang, qui présente l'aspect d'un stade de football avec sa forme aplatie. Situé à 1924m d'altitude, il offre un vue d'ensemble du paysage collinaires de l'ensemble de l'arrondissement. Le sommet est aussi colonisé par la présence humaine qui se caractérise par les plantations d'eucalyptus. La construction d'un hôtel étoilé pourrait redorer l'image touristique de cet arrondissement. L'accès au sommet de cette montage est facile, car une route carrossable y arrive déjà.*

**6-2-2-4- Recommandations pour le sous-préfet dans la promotion du tourisme**

- **Résoudre les problèmes inter villages**

Le sous-préfet doit travailler avec le maire pour promouvoir la paix entre les différents villages qui s'y trouvent dans l'arrondissement. Parce que, s'il n'ya pas l'entente entre ces communautés, le tourisme ne pourra pas se développer véritablement. Raison pour laquelle, le conflit entre Bangou et Bandenkop, Bangou et Baloumgou doit trouver de solution. Le sous-préfet doit réunir les chefs de ces villages afin de définir le cadre autoritaire de chacun, veillé à l'unité

entre les villages et les populations, car les retombées du tourisme permettront à l'ensemble de la population de cet arrondissement d'avoir une vie meilleure.

#### **6-2-2-5- Recommandations pour encourager les élites à participer dans la promotion du tourisme**

- **Travailler en synergie avec les autorités locales**

Les élites doivent travailler en synergie avec la commune et les chefs traditionnelles pour participer activement à la promotion du tourisme. Leur investissement doit s'orienter dans le sens d'une promotion du tourisme. Cet investissement doit respecter les normes définies par la commune en rapport avec le tourisme. C'est uniquement avec les meilleures infrastructures touristiques que le tourisme pourra se développer et contribuer d'avantage à l'amélioration du cadre de vie de la population. De plus, elles doivent aider les chefs à aménager les sites touristiques qui sont à la fois naturel et culturels.

#### **6-2-2-6- Recommandations pour les chefs de village**

- **Créer dans leurs chefferies respectives, les musées**

Les autres chefs doivent prendre l'exemple du chef Bapa en créant dans les chefferies les cases patrimoniales ou les musées. Car ces musées feront d'elles des centres touristiques culturels et attirera d beaucoup de touristes nationaux et internationaux. La visite de ces musées pourra apporter beaucoup de devises aux chefferies et rehausser leur image culturelle. Surtout ils vont permettre aux chefferies de renforcer leur pouvoir valeur culturelle, ainsi que leur pouvoir traditionnel.

- **Organiser de façon régulière, les grandes manifestations culturelles**

Chef de village doivent travailler en partenaire pour trouver les moyens financier, afin d'organiser les manifestations culturelles de manière régulière et constante pour promouvoir l'image culturelle de leur village. De plus, les populations pourront créer les activités génératrices de revenu, les touristes apporteront de l'argent pour booster l'économie locale.

En somme, dans ce chapitre, il était question de procéder à la vérification de nos hypothèses, critiques des résultats obtenus sur le terrain et concéder des recommandations pour améliorer le cadre de vie des populations à travers le tourisme. Pour la vérification de nos hypothèses, nous avons utilisé le test de Khi-deux de pearson. Les critiques résultent des insuffisances des informations qui devraient rendre plus optimal notre travail de recherche. Les recommandations viennent dans le cadre d'un encouragement des différents acteurs, à investir dans la promotion du tourisme afin de stimuler le développement local.

## CONCLUSION GENERALE

Notre travail de recherche visait l'amélioration des conditions de vie des populations de l'arrondissement de Bangou à travers la promotion du tourisme. Cette promotion du tourisme passe par l'aménagement des sites touristiques et la construction des infrastructures touristiques. Pour arriver à bout de ce travail, il était question de faire premièrement un inventaire des potentiels touristiques de cette unité administrative. Inventaire qui nous a permis de recenser les potentiels naturels (grottes, lacs, montagne), physiques (climat), culturels (cérémonies traditionnelles, danses, chefferies traditionnelles) et de nombreux attraits humains. Le deuxième point consistait à identifier les différentes contraintes qui sont à l'origine du retard du développement du tourisme dans la localité de Bangou. En effet, nous avons constaté que, les contraintes étaient d'ordre institutionnel, économique et culturel. Pour ce qui est des contraintes institutionnelles, nous avons dénoté l'inefficacité des textes législatifs, régissant l'activité touristique, le retard de transfert de compétence aux acteurs locaux, à l'instar du maire. Les contraintes économiques sont beaucoup plus accentuées sur les moyens financiers et les freins culturels sont axés sur l'interdiction des touristes dans certains sites. Le troisième point quant à lui, visait à énumérer les stratégies des acteurs et leurs logiques en matière de promotion du tourisme dans la localité de Bangou. L'analyse de ce point nous a aidé à constater que, les acteurs sont déjà impliqués dans le développement du tourisme à Bangou. Leurs stratégies se distinguent par la construction des routes, points d'eau potable, les centres touristiques et les hôtels qui respectent les normes prévues par le ministère du tourisme et des loisirs. Comme tout travail scientifique, nous nous sommes engagés dans la vérification des hypothèses, les critiques des résultats et des recommandations pour participer plus activement dans la promotion du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. En ce qui concerne nos hypothèses, nous les avons vérifiées à l'aide du Khi-deux de Pearson. Les critiques nous ont permis à constater les limites de notre travail. Limites qui se caractérisent par les insuffisances de certaines informations qui aurait rendu ce travail plus efficient et en fin nous sommes sortis avec des recommandations pour chaque acteur inclus dans la promotion du tourisme à Bangou.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## OUVRAGES GENERAUX

- AMBRIERE F. (1954).** *Les guides bleus*. 8<sup>ème</sup> édition, Paris, librairie hachette, 519 p.
- BANQUE MONDIALE (1990).** *La pauvreté, rapport annuel sur le développement dans le monde*.
- BERNIER M. (1999).** *La mesure du développement social, conseil de la santé et du bien-être, s'ed, s.lieu, 62p.*
- BELHEDI A. (2004).** « *Les acteurs et l'espace : Quelques défis de problématiques* ». In Dynamiques et planification spatiales
- CMED (Rapport Brundtland). (1988).** *Notre Avenir à tous, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*. Montréal, éditions du Fleuve et Publications du Québec.
- DELISLE N. (2012).** *Définition, des concepts et des principes d'intervention en développement des communautés, Longueuil, agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 20 p.*
- I.U.O.T.O (1963).** "The United Nations' Conference on International Travel and Tourism", International Union of official Travel Organizations, Genève.
- MICOUD A. (2000).** "Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun", in *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité?*, F. Gerbeaux (dir.), éd. de l'Aube, pp. 53-73.
- MINEPAT (2010).** *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, Yaoundé.*
- MINPLAT (1970).** *Etude sur la situation actuelle du tourisme : perspective de développement dans le cadre de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> plans (horizons 1975-1980)*. Yaoundé.
- NAGLE G. (2000).** *Advanced Geography*, London, Oxford University Press, PP.431-456.
- PERROUX F. (1964).** *L'économie du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 155 p.
- PNUD (1986).** *Human resources development and its implication*, report of the Administrator.
- PNUD (1991).** *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica.
- UICN, PNUE, FMN (1980).** *La Stratégie mondiale de la conservation*. Gland, Suisse: Union internationale pour la conservation de la nature.
- UNESCO (1982).** *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico city.*

## OUVRAGES SPECIFIQUES

- BOYER M. (2003).** "Le tourisme en France", Paris, Editions EMS.
- BURKART A. et MEDLIK S. (1974).** "Tourism: Past, Present, Future", London, Heinemann.
- CASANOVAS N. (2013).** *Pour un autre tourisme en Afrique de l'ouest*, Paris, l'Harmattan.
- CAZES G. (1992).** "Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs", Paris Bréal.
- CHAZELAS M. (1931).** *Guide de la chasse et du tourisme en Afrique centrale et spécialement au Cameroun*, Paris, société d'édition géographique, maritime et coloniale, 170 p.

- DAMIEN M.M. et SOBRY C. (2001).** *Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?*, Paris, L'Harmattan.
- ESSONO E.F. (2000).** *Le tourisme au Cameroun*, Yaoundé, imprimerie saint Paul, 259 p.
- FURT M-J. et FRANCK M. (2011).** *Tourisme, patrimoines & mondialisations*, Paris, l'Harmattan.
- GIROD A. (2011).** *Le tourisme de destruction massive*, Paris, l'Harmattan.
- KAMDEM P. & TCHINDJANG M. (2011).** *Repenser la promotion du tourisme*, Paris, Ed. Karthala.
- LOZATO-GIOTART J-P. (1985).** *Géographie du tourisme : De l'espace regardé à l'espace consommé*, Paris, Masson.
- MBAYE DIEMG I. et BUGNICOURT J. (1982).** *Touriste-rois en Afrique*, Paris, édition Karthala.
- MCINTOSH R. W. (1977).** "*Tourism: Principles, Practices, Philosophies* (second ed.)", Grid. Medlik, S. and V.T. C. Middletown, Columbus.
- MINTOUR (2005).** *Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun*, Yaoundé.
- NGA NDONGO V. (1977).** *Tourisme au Cameroun*, Paris, édition J.A.Jean-Guy Jules, 80 p.
- OCDE (2008).** *Le tourisme dans les pays de l'OCDE, tendance & politique*.
- OCDE (1986).** *Tourisme international enfin un secteur à part entière*, n°138. PP. 20-21
- O.M.T., ONU (2000).** "*Recommandations sur les statistiques du tourisme*", New York.
- ONU (1988).** *Human resources development, a neglected dimension of development planning*.
- PY P. (2007).** *Le tourisme : un phénomène économique*, documentation française, 182 pages.
- RENOUX M. (1975).** *La demande de loisir de plein air au Québec de 1967 à 1980 : model d'analyse de variance*, Québec.
- SEYDOU (1983).** "*De l'hospitalité à l'accueil*", Denges, Edition Delta et Spés.
- TURNER F.L. et PODESTA E.A. (1965).** *Promotion du tourisme. Volume V de l'étude sur le potentiel économique du Cameroun occidentale. Priorités pour le développement*, California, sri, 99 p.
- WILLIAMS S. (2004).** "*Critical Concepts in the social Sciences: Tourism*", London, New York, Routledge.
- WTTC (2010).** *Travel and tourism economic impact. Executive summary*, London, 20p.
- WTTC (2013).** *Travel & Tourism Economic Impact 2013 Sub Saharian*, WTTC, London, UK.

## MEMOIRES ET THESES

**IEVSIUKOVA M. (2012).** *La gestion de l'infrastructure touristique en Ukraine pour la prestation de services dans le domaine du tourisme familial (le cas de la Crimée)*. Mémoire, école de gestion de l'université de Liège, 64 p.

**LARDY A. (2013).** *La place du tourisme solidaire dans le développement local d'un territoire*. Mémoire, Université de Toulouse II.

**MAYI A-E. (2007).** *Les territoires du tourisme en ville*. Thèse de doctorat, université d'Angers, 430 p.

**NDOCK NDOCK G. (2013).** « *Métropolisation de Yaoundé et développement des villes satellites. Cas de Soa* ». Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I, 522 p.

**TCHANG R. (1976).** *Tourisme et développement économique au Cameroun*. Mémoire, université de Yaoundé, 71p.

**TSAKEM G. (1981).** *Le tourisme à Dschang : étude géographique*. Mémoire, Yaoundé ENS, 118p.

**WAFAA N. (2011).** *Développement local, construction territoriale, et tourisme : Le cas du Liban*. Thèse de doctorat, université de Grenoble.

#### ARTICLES

**BURNET L. (1970).** Pays en voie de développement et le tourisme, in bulletin de l'association de géographie Française, n° 377-378, pp. 15-30.

**DI MEO G. (1998).** « *De l'espace aux territoires* », in L'information Géographique, n°3, Ed. SEDES, pp. 99-110.

**LEIPER N. (1979).** «*The framework of tourism: towards a definition of tourism, tourist and the tourist industry*», *Annals of tourism Research*, Vol. 4, No. 6, pp. 390-407.

**TCHINDJANG M. et FOUDOUOP K. (2003).** *Le Cameroun: Un pays aux potentialités touristiques sous exploitées*, Vol. 23-N°1-JAN. / JUIN. 23p.

**SACHS et IGNACY (1997).** « *Sur un ciel d'hiver, quelques hirondelles...* » In Eco décision; dossier Rio, cinq ans plus tard n°24, printemps, p.20-22.

**STRONG et MAURICE F. (1997).** « *Ranimer la flamme* » in Écodécision; dossier Rio, cinq ans plus tard n°24, printemps, p.18-19.

#### DICTIONNAIRES

**PIERRE G. (1970)** dictionnaire de géographie, Paris, PUF.

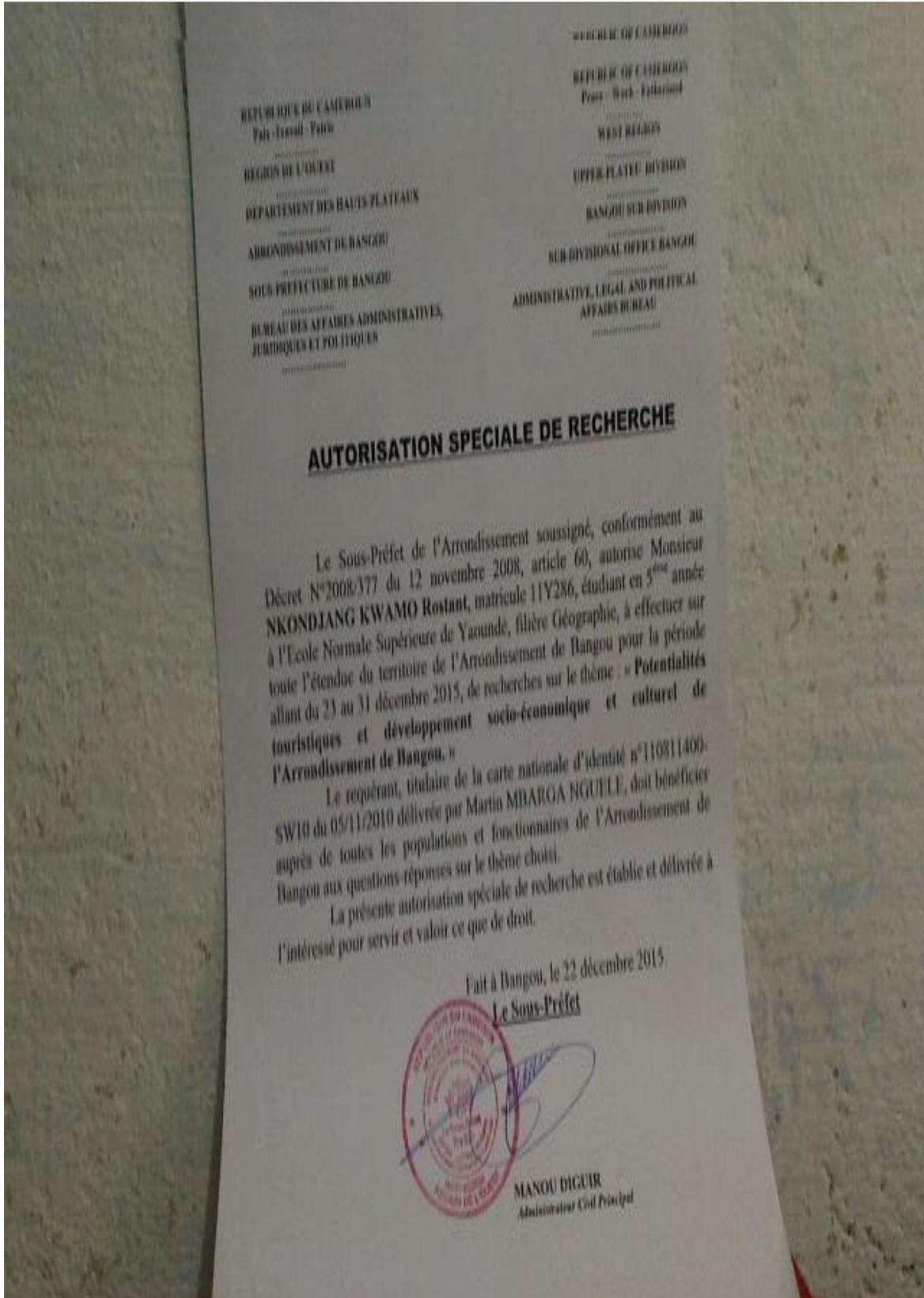
#### TEXTES LEGISLATIFS

Loi n° 98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique.

Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004, fixant les règles applicables aux Communes

# **ANNEXES**

**ANNEXE 1**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Yab - Yaoundé - Yaou  
.....  
REGION DE L'OUEST  
.....  
DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX  
.....  
ARRONDISSEMENT DE BANGOU  
.....  
SOUS-PREFECTURE DE BANGOU  
.....  
BUREAU DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,  
JURIDIQUES ET POLITIQUES  
.....

REPUBLIC OF CAMEROON  
.....  
REPUBLIC OF CAMEROON  
Yab - Yaoundé - Yaou  
.....  
WEST REGION  
.....  
UPPER PLATEAU DIVISION  
.....  
BANGOU SUB-DIVISION  
.....  
SUB-DIVISIONAL OFFICE BANGOU  
.....  
ADMINISTRATIVE, LEGAL AND POLITICAL  
AFFAIRS BUREAU  
.....

**AUTORISATION SPECIALE DE RECHERCHE**

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement soussigné, conformément au Décret N°2008/377 du 12 novembre 2008, article 60, autorise Monsieur NKONDJANG KWAMO Rostant, matricule 11Y286, étudiant en 5<sup>ème</sup> année à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, filière Géographie, à effectuer sur toute l'étendue du territoire de l'Arrondissement de Bangou pour la période allant du 23 au 31 décembre 2015, de recherches sur le thème : « Potentialités touristiques et développement socio-économique et culturel de l'Arrondissement de Bangou. »

Le requérant, titulaire de la carte nationale d'identité n°110811400-SW10 du 05/11/2010 délivrée par Martin MBARGA NGUELE, doit bénéficier auprès de toutes les populations et fonctionnaires de l'Arrondissement de Bangou aux questions-réponses sur le thème choisi.

La présente autorisation spéciale de recherche est établie et délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce qui de droit.

Fait à Bangou, le 22 décembre 2015.

Le Sous-Préfet

MANOU DIGUIR  
Administrateur Civil Principal

## ANNEXE 2

### Questionnaire relatif au thème potentialité touristique et développement socioéconomique et

Nom de l'enquêteur :

N° Questionnaire

#### **SECTION 1 : DETERMINANTS SOCIOLOGIQUES DE L'ENQUETE**

N°	QUESTIONS	MODALITES	REP
1	Sexe du répondant	1. Masculin 2. Féminin	/ /
2	Age de l'enquêté	1. 20-24 ans, 2. 24-28 ans ; 3. 28-32 ans, 4. 32-36 ans ; 5. 36-40 ans, 6. 40-44 ans ; 7. 44-48 ans, 8. 48-52 ans ; 9. 52-56 ans, 10. 56-60 ans ; 11. plus de 60 ans	/ / /
3	quelle est votre activité principale ?	1. agriculture, 2.élevage ; 3. pêche, 4. Artisanat ; 5. fonctionnaire, 6. sans emploi 7. autre	/ /
4	Quel est votre niveau d'étude ?	1. Aucun, 2. Primaire 3. secondaire, 4. supérieur	/ /
5	Quel est votre statut dans cette localité ?	1. autochtone, 2. Allochtone de nationalité Camerounais, 3. résident expatrié, 4. étranger	/ /
6	Quelle est votre situation matrimoniale ?	1. Marié, 2. Célibataire ; 3. divorcé, 4. veuf	/ /
7	Quel est le niveau de revenu du ménage ?	1. moins de 50000 ; 2. 50 001 à 100 000 ; 3. 100 001 à 150 000 ; 4. 150 001 à 200 000 ; 5. 200 001 à 250 000 ; 6. 250 001 à 300 000 ; 7. plus de 300 000	/ /
8	Quelle est votre langue parlée ?	1. le Français, 2. Anglais 3. Bangou,	/ /
9	Quelle est votre religion ?	1. chrétien, 2. Musulman, 3. traditionaliste, 4. autres	/ /

#### **SECTION 2 : CONNNAISSANCE DES POTENTIELS TOURISTIQUES**

10	Avez –vous déjà entendu parler du tourisme ?	1. oui 2. Non	/ /
11	si oui, où ?	1. A quelqu'un, 2. Radio 3. télévision, 4. autres	/ /
12	Existe- il les sites touristiques naturels dans votre localité ?	1. oui 2. Non	/ /
13	Si oui, lesquels	1. chute, 2. Forêt, 3. lac, 4. grotte, 5. autre	/ /
14	Existe-il les œuvres historiques dans votre localité ?	1. oui 2. Non	/ /
15	Si oui, lesquels ?	1. statut, 2. Monument, 3. forge, 4. maison historique 5. autres	/

			/
<b>16</b>	Existe-il les manifestations culturelles dans votre localité ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> Non	/ <input type="checkbox"/> /
<b>17</b>	Si oui, lesquels ?	<b>1.</b> rite, <b>2.</b> Danse traditionnelle, <b>3.</b> funérailles, <b>4.</b> autre	/ <input type="checkbox"/> /
<b>18</b>	Existe-il des lieux culturels dans votre localité ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> Non	/ <input type="checkbox"/> /
<b>19</b>	Si oui, lesquels ?	<b>1.</b> case sacrée, <b>2.</b> Musée <b>3.</b> chefferie traditionnelle, <b>4.</b> forêt sacrée, <b>5.</b> Autre	/ <input type="checkbox"/> /
<b>20</b>	Parmi les sites touristiques existants dans votre localité, existe-il les sites aménagés ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> Non	/ <input type="checkbox"/> /
<b>21</b>	Si oui, lesquels ?	<b>1.</b> chut, <b>2.</b> Forêt, <b>3.</b> Lac, grotte, <b>6.</b> statut, <b>7.</b> Monument, <b>8.</b> forge, <b>9.</b> maison historique, <b>10.</b> Case sacrée, <b>11.</b> . chefferie traditionnelle, <b>12.</b> forêt, <b>13.</b> autre	<u>/ / /</u>

<b>SECTION 3 : CONNAISSANCE DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL TOURISTIQUE</b>			
<b>N°</b>	<b>QUESTIONS</b>	<b>MODALITES</b>	<b>REP</b>
22	Quelles est selon vous, la raison de l'inexploitation du potentiel touristique de votre localité ?	<b>1.</b> Les barrières culturelles des autochtone <b>2.</b> manque de moyen financier, <b>3.</b> pas de volonté politique, <b>4.</b> Enclavement des routes, <b>5.</b> ignorance <b>6.</b> autres	<u>  /  /  </u>
23	Disposez-vous d'assez de temps libre pour faire du tourisme ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> Non	<u>  /  /  </u>
24	A quel période de l'année prenez-vous les congés ?	<b>1.</b> les congés Noël, <b>2.</b> les congés de parque <b>3.</b> Grandes vacances qui la fin d'année scolaire, <b>4.</b> autre	<u>  /  /  </u>
24	Quel est votre passe-temps favori e	<b>1.</b> sport, <b>2.</b> dans les jardins publics, <b>3.</b> visite des lieux touristiques, <b>4.</b> regarder la télévision, <b>5.</b> Centre de lecture, <b>6.</b> salles de jeux, <b>7.</b> autre	<u>  /  /  </u>
26	Où passez-vous la plupart de votre temps ?	<b>1.</b> A la maison, <b>2.</b> Hors de votre domicile	<u>  /  /  </u>
27	En dehors de votre activité, quelle autre activité aimeriez-vous faire ?	<b>1.</b> tourisme, <b>2.</b> Chasse, <b>3.</b> Agriculture, <b>4.</b> Artisanat, <b>5.</b> Pêche, <b>6.</b> Autre	<u>  /  /  </u>
28	Existe- il les projets d'aménagement des sites touristiques dans votre localité ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> Non	<u>  /  /  </u>
29	Si oui, lesquels ?	<b>1.</b> projet communal, <b>2.</b> Projet du ministère du tourisme, <b>3.</b> Projet initié par une élite, <b>4.</b> Par une ONG, <b>5.</b> Par une société privée. <b>6.</b> autre	<u>  /  /  </u>
30	Pourquoi le tourisme tarde à se développer dans votre localité ?	<b>1.</b> les gens n'aiment pas le tourisme, <b>2.</b> Détruire nos valeurs culturelles, <b>3.</b> il n'y a pas de moyen financier, <b>4.</b> absence d'expertise institutionnelle, <b>5.</b> autre	<u>  /  /  </u>
31	Aimeriez-vous que le tourisme se développer dans votre localité ?	<b>1.</b> oui <b>2.</b> non	<u>  /  /  </u>
32	Si oui, pourquoi ?	<b>1.</b> il nous aide à vendre nos produits, <b>2.</b> permet aux gens de connaitre notre village, <b>3.</b> Crée d'autres activités, <b>4.</b> autre	<u>  /  /  </u>
33	Etes-vous pour ou contre l'aménagement des sites touristiques ?	<b>1.</b> pour <b>2.</b> Contre	<u>  /  /  </u>
34	Si êtes pour, pourquoi ?	<b>1.</b> Parce que ça va développer notre localité, <b>2.</b> Améliorer notre condition de vie, <b>3.</b> Protéger nos valeurs culturelles, <b>4.</b> Créer les emplois, <b>5.</b> Nous aimons accueillir les étrangers, <b>6.</b> Autre	<u>  /  /  </u>
	Si vous êtes contre, pourquoi ?	<b>1.</b> détruire notre valeur culturelle, <b>2.</b> nous n'aimons les étrangers, <b>3.</b> Aucun impact sur le développement de notre localité, <b>4.</b> Autre.	<u>  /  /  </u>

<b>SECTION 4 DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX</b>			
35	lors des manifestations culturelles dans votre localité, recevrez-vous les étrangers ?	1. oui 2. non	/
36	Si oui, de quelle nationalité sont-ils ?	1. camerounaise, 2. Américaine, 3. Kenyane 4. tunisienne 5. nigérienne 6. française, 7. Anglaise, 8. Chinoise, 9. Japonaise, 10. Autre	//
37	Quelles sont les activités économiques qui se pratiquent lors de ces manifestations ?	1. le commerce, 2. restauration, 3. autre	//
38	Existe-il un marché ?	1. oui 2. Non	//
39	Si oui, quels sont les produits qu'on retrouve dans ces marchés	1. produits artisanaux, 2. Produits agricoles, 3. produits manufacturiers, 4. autre	//
40	Quels sont les produits les plus achetés par les étrangers ?	1. produits artisanaux, 2. Produits agricoles, produits manufacturiers, 3. autre	//
41	Existe-il des infrastructures d'hébergement ?	1. hôtel, 2. Motel, 3. Auberge, 4. autres	//
42	Existe-t-il un service de la restauration dans votre localité ?	1. Moderne, 2. plus ou moins moderne, 3. Tourne dos	//
43	Existe-t-il des aires de jeux dans votre localité ?	1. terrain de football, 2. tennis, 3. Baskets, 4. volleyball, 5. aire de jeu pour enfant, 6. autre	//
44	Existe-t-il des points d'eau potable dans votre localité ?	1. oui 2. Non	//
45	Si oui, combien ?	1. un, 2. deux, 3. trois, 4. quatre, 5. plus de quatre.	//
46	Existe-il des établissements sanitaires dans votre localité ?	1. clinique, 2. centre de santé, 3. hôpital de district 4. autre	//
47	Existe-t-il l'électricité dans votre localité ?	1. oui 2. Non	//
48	Existe-il un établissement de formation en tourisme dans votre localité ?	1. université, 2. secondaire, 3. privé 4. autre	//
49	Existe-il une banque, micro finance, coopérative dans votre localité ?	1. oui 2. non	//
50	Si oui, laquelle ?	1. banque, 2. micro finance, 3. coopérative financière, 4. autre	//
51	Existe-t-il des espaces aménagés dans votre localité ?	1. oui 2. Non	//
52	Existe-t-il des initiations pour la protection de l'environnement ?	1. oui 2. Non	//
53	Existe-t-il des supermarchés dans votre localité ?	1. oui 2. Non	//
54	Existe-t-il des services de sécurité dans votre localité ?	1. oui 2. Non	//
55	Si oui, lesquels ?	1. gendarmerie, 2. poste de police, 3. poste forestier, 4. poste de Douanes	//

**MERCI D'AVOIR CONSACRE VOTRE TEMPS AU QUESTIONNAIRE**

### **ANNEXE 3**

#### **Guide d'entretien relative au développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou**

##### **A adresser au maire de la commune de Bangou**

- 1- Quel est votre perception par rapport au tourisme ?
- 2- Existe-t-il un office de tourisme dans votre arrondissement ?
- 3- Existe-il des sites touristiques dans votre commune ?
- 4- Y-a-t-il des sites touristiques recensés par le ministère en charge du tourisme ?
- 5- Existe-il actuellement un plan stratégique de développement du tourisme dans votre commune ?
- 6- Est-ce que la commune depuis sa création a connu des projets dans le domaine tourisme ?
- 7- Est-ce que le ministère du tourisme a déjà financé un projet de développement du tourisme dans votre commune ? si oui lesquels ? si non pourquoi ?
- 8- Y-a-t-il des partenaires qui veulent investir dans ce secteur ? si non pourquoi ? si oui qui ?
- 9- Est-ce la commune a entrepris une campagne de promotion du tourisme ?
- 10- Quel est votre plan stratégique pour développer le tourisme dans l'arrondissement ?
- 11- Quelles sont les infrastructures touristiques qui existent dans votre arrondissement ?
- 12- Quel sont les projets de la commune en matière de développement d'infrastructures touristiques ?
- 13- Existe-il les routes qui mènent vers ces sites touristiques ?
- 14- Qu'est ce que le tourisme peut apporter dans votre village ?
- 15- Quels sont les problèmes auxquels fait face le tourisme dans votre arrondissement ?

##### **A adresser au délégué départemental du tourisme du département des hauts plateaux**

- 1- Quelles sont les potentialités touristiques dans l'arrondissement de Bangou ?
- 2- Combien de demande touristique recevez-vous dans l'arrondissement Bangou ?
- 3- Est-ce vous recevez les touristes ? en quelle période de l'année ? De quelle nationalité sont-ils ?
- 4- Quel est leur besoin ?
- 5- Quels sont les sites touristiques recensés dans l'arrondissement de Bangou ?
- 6- Existe-il les infrastructures adéquates au tourisme ? si oui lesquelles ? si non pourquoi ?
- 7- Existe-il des sites touristiques aménagés ? si oui lesquels ? si non pourquoi ?
- 8- Quels sont les produits touristiques qu'offre l'arrondissement de Bangou ?
- 9- Est-ce l'aménagement d'un site a déjà fait l'objet d'un problème entre vous et la population de l'arrondissement de Bangou ?
- 10- En tant acteur dans le développement du tourisme, y-a-t-il une synergie d'action entre vous et les autres acteurs privés, les élites et les ONG ?
- 11- Quels sont les problèmes qui entravent le développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangou ?
- 12- Quel est votre stratégie pour développer le tourisme à Bangou ?

##### **A adresser au chefs des villages ou des groupements et les notables**

- 1- Avez-vous déjà entendu parler du tourisme ?
- 2- Quel est votre perception par rapport au tourisme ?
- 3- Êtes-vous fier de voir le tourisme se développer dans votre village ?

- 4- Quels sont les sites touristiques dans votre village ?
- 5- Quelles sont les grandes cérémonies traditionnelles dans votre village ?
- 6- Lors de ces cérémonies est ce que vous recevez les touristes des autres nationalités ou des touristes camerounais ?
- 7- Pendant les manifestations culturelles, quels les produits que vous exposez ?
- 8- Y-a-t-il des lieux sacrée dans votre village ?
- 9- Est-ce que tout le monde à accès dans ces lieux sacrés?
- 10- Pensez-vous que le tourisme peut développer votre localité ?
- 11- Est que vous avez déjà reçu un projet de développement du tourisme dans votre village ?
- 12- Êtes-vous pour où contre l'aménagement des sites touristiques de votre village ?
- 13- Qu'est ce que le tourisme peut apporter dans votre village ?

**A adresser aux agents des eaux et forets**

- 1- Existe –il des réserves forestières ?
- 2- Quelle est la superficie de ces forêts ?
- 3- Quels les sont produits qui sortent de ces foret ?
- 4- Est-ce sont des patrimoines internationales de l'UNESCO ?
- 5- Quelles sont les différentes espèces végétales et animales qu'on y retrouve ?
- 6- Existe-t-il les espèces protégées ?
- 7- Est que vous recevez les visites des étrangers d'autres nationalités ?
- 8- Pensez-vous de la mise en tourisme de ces réserves ?
- 9- Quels sont les problèmes qui empêchent la mise en tourisme de ces réserves forestières

**ANNEXE 4**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

-----

-----

LOI N° 98/006 DU 4AVR.1998  
RELATIVE A L'ACTIVITE TOURISTIQUE.-

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,  
Le Président de la République promulgue la  
loi dont la teneur suit :

CHAPITRE I  
DES DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1<sup>er</sup>.- La présente loi fixe, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières applicables à l'activité touristique, en vue :

- du développement économique ;
- de la promotion de la culture nationale ;
- de l'intégration nationale et le brassage des peuples ;
- de la protection et de la sauvegarde des valeurs touristiques, culturelles nationales, ainsi que de l'environnement ;
- de la mise en valeur du patrimoine touristique nationale.

ARTICLE 2.- Est, au sens de la présente loi, considérée comme activité touristique, toute activité commerciale qui concourt à la fourniture des prestations d'hébergement, de restauration et /ou à la satisfaction des besoins des personnes qui voyagent pour leur agrément, ou pour des motifs professionnels, ou qui a pour finalité un motif à caractère touristique notamment :

- l'organisation des voyages et des séjours ;
- la construction, l'extension, la transformation ou l'exploitation d'un établissement de tourisme ;
- l'aménagement, l'exploitation ou la protection d'un site touristique.

ARTICLE 3. - Pour l'application de la présente loi et des textes qui en découlent, les définitions ci-après sont admises :

- 1) **Structure d'organisation de voyages et de séjours** : une agence de tourisme ou, selon le cas, un tour-opérateur ;
- 2) **Agence de tourisme** : une entreprise créée par une personne physique ou morale, en vue d'organiser et de vendre, de façon habituelle, au public directement, à forfait ou à la commission, des voyages et des séjours individuels ou collectifs, ainsi que toute activité s'y rattachant ;
- 3) **Tour-operator** : une entreprise créée par une personne physique ou morale, en vue de concevoir et fabriquer, de façon habituelle, des produits touristiques et de les vendre au public, directement ou indirectement, à forfait ou à la commission ;
- 4) **Etablissement de tourisme** : un établissement créé par une personne physique ou morale en vue de fournir au public des prestations d'hébergement, de restauration, de loisirs ou de détente ;

- 5) Site touristique : tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine national, présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme ;
- 6) Syndicat d'initiative ou office de tourisme : une personne morale créée conformément à la législation sur les groupements d'intérêt économique, par des personnes physiques ou morales ou des collectivités territoriales décentralisées en vue du développement et de la promotion du tourisme dans une localité donnée ;
- 7) Guide de tourisme : une personne ayant des références et des compétences professionnelles, chargée d'accompagner à plein temps ou à temps partiel, des touristes dans les visites de monuments, de musées et de sites touristiques, ou tout autre lieu d'intérêt touristique, et de fournir des commentaires et explications de tous ordres.

ARTICLE 4.- (1) Le développement de l'activité touristique sur l'étendue du territoire national constitue une préoccupation majeure de l'Etat.

A ce titre :

- il prend toutes mesures tendant à encourager et à garantir la promotion du tourisme ;
- il élabore des stratégies, plans ou programmes en vue d'assurer le développement rapide et durable du tourisme et de créer des effets d'entraînement positifs sur l'économie nationale.

(2) Les Administrations publiques de l'Etat, les organismes publics et parapublics, les collectivités territoriales décentralisées doivent, dans le cadre de leurs missions respectives, promouvoir les activités touristiques dans leurs politiques sectorielles.

A cet égard, ils organisent des campagnes de sensibilisation en vue de la promotion d'une véritable culture touristique.

(3) L'Etat garantit la sécurité des touristes sur l'ensemble du territoire national.

ARTICLE 5.- Le Gouvernement veille au respect de la charte du tourisme et du code du tourisme de l'Organisation Mondiale du Tourisme invitant les Etats et les personnes à empêcher toute possibilité d'utilisation du tourisme aux fins d'exploitation de la prostitution d'autrui.

A cet égard, il est tenu de prendre des mesures appropriées à l'effet de combattre le tourisme sexuel mettant en cause des enfants.

ARTICLES 6-.- (1) La politique touristique de l'Etat doit être compatible avec la législation relative à la gestion et à la protection de l'environnement. Dans cette optique, un accent particulier doit être mis sur le classement et la protection des sites touristiques.

(2) Elle doit, notamment, avoir pour objectif d'encourager la libre entreprise ainsi que la libre concurrence et de favoriser l'émergence d'un secteur privé compétitif.

## CHAPITRE II

### DES CONDITIONS D'EXERCICE DES ACTIVITES TOURISTIQUES

ARTICLE 7- La liberté d'exercer l'activité touristique sur l'étendue du territoire est connue à toute personne physique ou morale, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que des exigences de professionnalisme reconnues par les normes en la matière.

ARTICLE 8- Les activités régies par la présente loi peuvent être exercées séparément ou conjointement.

ARTICLE 9- (1) La construction, la transformation ou l'extension d'un établissement de tourisme sont subordonnées à l'obtention préalable d'une autorisation délivrée après avis obligatoire d'une commission compétente.

(2) L'exercice de l'activité de guide de tourisme est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré après avis obligatoire d'une commission compétente.

(3) L'exploitation d'une structure d'organisation de voyages et de séjours ou d'un établissement de tourisme est subordonnée à l'obtention préalable d'une licence d'exploitation délivrée après avis obligatoire d'une commission compétente.

(4) La composition et les modalités de fonctionnement de la commission prévue aux alinéas (1), (2), et (3) ci-dessus sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 10- L'aménagement ou l'exploitation d'un site touristique se fait sur la base d'un cahier de charges préalablement approuvé par l'Administration chargée du tourisme, suivant des modalités fixées par voie réglementaire..

ARTICLE 11- (1) l'Administration chargée du tourisme est tenue de se prononcer sur les demandes dont elle est saisie dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de réception de cette demande, contre récépissé. Passé ce délai, le silence gardé par ladite Administration vaut décision implicite d'acceptation.

(2) Toute décision de refus doit être motivée et notifiée.

(3) Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 12- La délivrance de l'agrément, de la licence ou de l'autorisation prévue à l'article 9 ci-dessus, ainsi que l'approbation du cahier de charges, sont subordonnées au paiement de droit dont le montant est fixé par la loi des Finances.

ARTICLE 13- Tout syndicat d'initiative ou office de tourisme est tenu, préalablement au démarrage de ses activités, d'en faire la déclaration auprès de l'administration chargée du tourisme, suivant des modalités fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 14-(1) L'autorisation, l'agrément et la licence prévus par présente loi sont individuels.

Ils ne peuvent être ni loués, ni cédés, ni transférés.

ARTICLE 15- (1) Les établissements de tourisme, les structures d'organisation de voyages et de séjours, les sites touristiques, peuvent être classés ou non classés, suivant les normes nationales et/ou internationales.

(2) Les modalités de classement ou de déclassement sont fixées par voie règlementaire.

ARTICLE 16- (1) Un panneau apposé sur la façade principale ou en un endroit visible indique la nature et la classification de la structure d'organisation de voyages et de séjours de l'établissement de tourisme ou du site touristique concerné.

(2) Le panneau est fourni par l'Administration chargée du tourisme. Il donne lieu au paiement d'une redevance annuelle dont le taux est fixé par la loi des Finances.

Il reste propriété de l'Etat.

ARTICLE 17-Toute personne exploitant une structure d'organisation de voyages et de séjours, un établissement de tourisme, un site touristique classé, est tenue de produire des documents statistiques établis suivant le modèle arrêté par

l'Administration chargée du tourisme et une périodicité fixée par ladite Administration.

ARTICLE 18- (1) Nul ne peut exercer les fonctions de directeur ou de gérant d'une structure d'organisation de voyages et de séjours, d'un établissement de tourisme ou d'un site touristique, classé, s'il ne justifie de qualifications professionnelles fixées par voie réglementaire.

(2) Les établissements visés à l'alinéa (1) ci-dessus sont tenus d'informer l'Administration chargée du tourisme des qualifications de leur directeur ou de leur gérant.

(3) Le défaut d'information de l'Administration chargée du tourisme entraîne les sanctions prévues à l'article 20 ci-dessous.

ARTICLE 19- (1) Toute personne exerçant une activité touristique régie par la présente loi est soumise au contrôle effectué par les agents assermentés de l'Administration chargée du tourisme et est tenue, à cet effet, de mettre à la disposition de ces agents, toute information nécessaire à l'accomplissement de leur mission de contrôle.

(2) Les agents visés à l'alinéa (1) ci-dessus sont tenus au respect du secret professionnel et des règles en matière de concurrence.

ARTICLE 20- (1) L'autorisation, l'agrément ou la licence prévu par la présente loi peut être retiré ou son exploitation suspendue pour des motifs suivants :

- cessation d'activité du bénéficiaire pour une durée supérieure à douze (12) mois et après une mise en demeure restée sans suite ;
- condamnation du bénéficiaire pour toute infraction aux dispositions de la présente loi et des textes réglementaires pris pour son application, ou pour toute infraction à la législation fiscale, douanière ou relative au change ;
- condamnation du bénéficiaire à une peine afflictive ou infamante ;
- faillite ou mise en liquidation judiciaire du bénéficiaire ;
- défaut d'assurance ;
- non respect des normes de sécurité ou des règles d'exploitation ;
- non paiement des droits ou de redevance au titre de l'activité touristique ;
- utilisation d'un directeur ou d'un gérant en violation des dispositions de la présente loi ;
- refus opposé aux agents assermentés de l'Administration chargée du tourisme d'exercer leur mission de contrôle ;
- usage d'une autorisation, d'un agrément ou d'une licence falsifié.

ARTICLE 21-(1) La décision suspendant l'exploitation d'une autorisation, d'un agrément ou d'une licence, en fixe la durée, sans que celle-ci puisse excéder un (1) an.

## ANNEXE 5

### EXTRAIT DE LA LOI N° 2004/ 018 DU 22 JUILLET 2004 APPLICABLES AUX COMMUNES

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

#### **TITRE I:DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**Article 1er** : La présente loi fixe les règles applicables aux communes, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation.

**Article 2** :(1) La commune est la Collectivité territoriale décentralisée de base.

(2) La commune est créée par décret du Président de la République.

(3) Le décret de création d'une commune en fixe la dénomination, le ressort territorial et le chef-lieu.

(4) Le changement de dénomination, de chef-lieu ou la modification du ressort territorial d'une commune s'opère par décret du Président de la République.

**Article 3** : (1) La commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants.

(2) Elle peut, en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations, d'organisations de la société civile, d'autres Collectivités territoriales, de l'Etat et de partenaires internationaux, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.(...)

#### **TITRE III : DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES AUX COMMUNES**

##### **CHAPITRE I : DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

###### **SECTION I : DE L'ACTION ÉCONOMIQUE**

**Article 15** : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal ;
- la mise en valeur de sites touristiques communaux ;
- la construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des marchés, gares routières et abattoirs ;
- l'organisation d'expositions commerciales locales ;
- l'appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois.

###### **SECTION II : DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

**Article 16** : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- l'alimentation en eau potable ;
- le nettoyage des rues, chemins et espaces publics communaux ;
- le suivi et le contrôle de gestion des déchets industriels ;
- les opérations de reboisement et la création de bois communaux ;
- la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- l'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;
- la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal

###### **SECTION III : DE LA PLANIFICATION, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

**Article 17:** Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- la création et l'aménagement d'espaces publics urbains ;
- l'élaboration et l'exécution des plans d'investissements communaux ;
- la passation, en association avec l'Etat ou la région, de contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement ;
- l'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement ;
- l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- les opérations d'aménagement ;
- la délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- la création et l'entretien de voiries municipales ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
  
- l'aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- l'éclairage des voies publiques ;
- l'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- la création et l'entretien de routes rurales non classées et des bacs ;
- la création de zones d'activités industrielles ;
- la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- l'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers.

**Article 18 :** Chaque conseil municipal donne son avis sur les projets de schéma régional d'aménagement avant son approbation, dans les conditions fixées par voie réglementaire.

## **CHAPITRE II : DU DÉVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL**

### **SECTION UNIQUE : DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE L'ACTION SOCIALE**

**Article 19:** Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

a) En matière de santé et de population :

- l'état civil ;
- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
  
- le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

b) En matière d'action sociale :

- la participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales ;
- la création, l'entretien et la gestion des cimetières publics ;
- l'organisation et la gestion de secours au profit des nécessiteux.

## **CHAPITRE III : DU DÉVELOPPEMENT EDUCATIF, SPORTIF ET CULTUREL**

### **SECTION I : DE L'ÉDUCATION, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**Article 20 :** Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

a) En matière d'éducation :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune ;
  - le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles ;
  - la participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
  - la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.
- b) En matière d'alphabétisation
- l'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
  - la participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.
- c) En matière de formation technique et professionnelle:
- l'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
  - l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle
  - la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

## **SECTION II : DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS**

**Article 21** : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- la promotion et l'animation des activités sportives et de jeunesse ;
- l'appui aux associations sportives ;
- la création et la gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes ;
- le recensement et la participation à l'équipement des associations sportives ;
- la participation à l'organisation des compétitions.

## **SECTION III : DE LA CULTURE ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

**Article 22** : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

a) En matière de culture :

- l'organisation au niveau local de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et concours littéraires et artistiques ;
- la création et la gestion au niveau local d'orchestres, ensembles lyriques traditionnels; corps et ballets et troupes de théâtres ;
- la création et la gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique ;
- l'appui aux associations culturelles.

b) En matière de promotion des langues nationales :

- la participation aux programmes régionaux de promotion des langues national
- la participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipemen

## ANNEXE 6

### LES COORDONNEES GPS DES SITES TOURISTIQUES

Id	name	Type	POINT_X	POINT_Y
0	chute	Chute d'eau	647580.1	584360.3
0	rocher	Rocher	647841.2	583823.9
0	rocher	Rocher	648991.9	584075.0
0	lieu sacré	Site sacré	647556.0	584385.3
0	lieu sacré	Site sacré	648089.3	583602.4
0	rocher (mbeugon)	Rocher	648105.6	583178.3
0	musée en cour d'aménagement	Musée en cours d'aménagement	648040.4	583544.4
0	grotte	Grotte	653183.8	578677.4
0	Lac municipal	Lac	655201.6	581080.6
0	Mt Bangou	Mont	649216.8	571029.8
0	Mont tchiekang	Mont	655707.4	579212.5
0	site des esclaves	Site des esclaves	653542.5	575086.7
0	lieu sacré	Site sacré	653413.3	575375.9
0	lieu sacré	Site sacré	655621.4	576707.6
0	Site aménagé	Site aménagé	652549.8	575865.7
0	site en cours d'aménagement	Site en cours d'aménagement	653393.9	574920.4
0	chute	Chute d'eau	658333.9	579145.8
0	chute	Chute d'eau	658678.7	580137.5
0	chute	Chute d'eau	657231.5	579490.1
0	monument	Monument	658259.6	576706.1
0	case sacre	Case sacré	658243.7	576798.0
0	case sacre	Case sacré	653518.9	575423.8
0	case sacre	Case sacré	649456.7	572288.8
0	case sacre	Case sacré	649419.8	580799.0
0	case sacre	Case sacré	648107.7	583504.0
0	Lac	Lac	651189.7	581922.1
0	source	Source d'eau douce	648552.7	583401.4
0	grotte	Grotte	651109.1	581110.6
0	rocher loung beli	Rocher	647879.3	580717.7
0	source	Source d'eau douce	650666.0	581228.9
0	source	Source d'eau douce	657677.9	577154.7
0	lava	Lava	658468.4	577678.1
0	grotte	Grotte	657603.5	576413.8

## COORDONNEES GPS CHEFFERIE

Noms	X	Y
chefferie Bandenkop	10.348103	5.252891
Chefferie Papa	10.335640	5.277802
chefferie Bangou	10.385642	5.202248
Chefferie Bamlembo	10.348658	5.176139
chefferie Batoukonge	10.340943	5.176347
chefferie Beté	10.342251	5.176954
chefferie Babouantou	10.318073	5.199587
chefferie Beté	10.337888	5.186723
chefferie Badengso	10.396563	5.181758
Chefferie Megieu	10.399875	5.195571
Chefferie Tchtitchi	10.417378	5.202465
Chefferie Baloumgou	10.429402	5.215315

## ABSTRACT

With a surface area of 140km<sup>2</sup>, a diversified relief made up of plains, hills as well as mountains, a unique climate and vegetation, varied touristic sites as well as a group of people whose language indicate a homogeneity via cultural manifestations and attachment to traditional values, the Bangou sub-division is a favourable land for the practice of tourism. Via the conservation and preservation of its cultural values, of natural sites considered as sacred places, this land is mostly known as a land suitable for the practice of tourism. Meanwhile, its varied tourist potential still remains less developed. Indeed, the tourism activity does not contribute significantly to the development of this locality. absence in the transfer of competencies , limited finance, in availability of data base the restriction of visit of some sites by traditional authorities are the main obstacles to the development of this sector in our zone of study. In fact, tourism in Bangou still remains at an embryo stage despite few investments done in the domain in terms of infrastructures and the help from public forces.

To properly carry out our research, the hypothetico-deductive method was used which consisted in emitting hypotheses which were later verified through literature reviews and field surveys. More so, the system approach was equally adopted so as to analyse the role of various stakeholders present in the tourism sector in the Bangou sub-division. Through documentary research, the administration of questionnaires, interview guides as well as the treatment and analysis of data, we obtained a satisfactory result which permits us to confirm our hypothesis.

With these results, we came to the conclusion that, the Bangou sub-division is endowed with numerous tourist potentials susceptible of developing tourism, but this sector still remains underdeveloped due to a number of factors. Despite these constraints, we acknowledge a greater implication of tourism-related stakeholders in the process of development of the activity.

Key Words: Bangou, Cultural manifestation, traditional values, tourism, development, landscape.

## RESUME

Avec une superficie de 140 Km<sup>2</sup>, un relief diversifié constitué de plaines, collines et des montagnes, un climat et une végétation unique en son genre, des sites touristiques variés, ainsi qu'un peuple dont la langue traduit l'homogénéité marquée par des manifestations culturelles qui symbolisent leur attachement aux valeurs traditionnelles, l'arrondissement de Bangou est une terre propice du tourisme par excellence. A travers la conservation et la préservation de sa valeur culturelle, des sites naturels pris comme lieux sacrés, il est beaucoup reconnu comme paysage du tourisme culturel. Cependant, son potentiel touristique varié n'est pas encore développé proprement dit. En effet, l'activité touristique ne contribue pas de manière significative au développement de cette localité. Le manque de transfert de compétence, l'absence de moyens financier, de bases de données sur le tourisme et l'interdiction d'accès aux sites touristiques par les autorités traditionnelles sont à l'origine du retard du développement de ce secteur. En réalité, le tourisme à Bangou, reste toujours dans un état embryonnaire, malgré quelques rares investissements constaté dans le domaine des infrastructures et l'effort des pouvoirs publics.

Pour conduire notre recherche, nous avons adopté la méthode hypothétique qui consiste à émettre les hypothèses que nous avons vérifié par le biais des informations recueillies sur le terrain et la méthode systémique dont nous avons utilisé pour analyser le rôle des acteurs présents dans le secteur du tourisme dans l'arrondissement de Bangou. . A travers la recherche documentaire, l'administration des questionnaires, les interviews, le traitement des données et l'utilisation des cartes, nous avons obtenu un résultat satisfaisant.

Avec ce résultat, nous avons conclu que, l'arrondissement de Bangou regorge des potentiels touristiques susceptibles de développer le tourisme, mais reste buter à des contraintes d'ordre divers. Malgré ces contraintes, nous notons une forte implication des acteurs dans le processus de développement du tourisme.

**Mots clés:** Bangou, manifestation culturelle, valeur traditionnelle, tourisme, développement, paysage.